Cités Jardins

ASSOCIATION RÉGIONALE

Cités Jardins

D'ÎLE-DE-FRANCE

REVUE DE PRESSE
2018

Cette revue de presse est un produit à usage interne exclusivement.
Merci de ne pas le diffuser.

SOMMAIRE

ILE-DE-FRANCE

1. OUVRAGE / EXPOSITION CITES-JARDINS

- « Cités-jardins : laboratoires urbains et sociaux. Une exposition retracent l'histoire de ce type d'habitat en Ile-de-France dans l'entre-deux-guerres », Le Moniteur, le 21 décembre 2018
- « La cité-jardin, un modèle urbain très actuel », *Télérama Supplément Sortir*, le 18 décembre 2018
- « Cités-jardins, un patrimoine francilien », *AMC*, Décembre 2018, p.44
- « Kiosque. Cités-jardins d'Ile-de-France », *Atrium Construction*, Automne 2018, p.6
- « Les cités-jardins d'Ile-de-France : une certaine idée du bonheur », *Chroniques d'architecture*, le 15 novembre 2018
- « De l'architecture, une certaine idée du bonheur », *Chroniques d'architecture*, le 13 novembre 2018
- « Coup de projecteur sur les cités-jardins d'Ile-de-France », site Patrimoines & Inventaire – Région Ile-de-France, le 7 octobre 2018
- « Les cités-jardins d'Ile-de-France : une certaine idée du bonheur », site Patrimoines & Inventaire – Région Ile-de-France, le 1er octobre 2018
- « Exposition "Cités-jardins d'Ile-de-France. Une certaine idée du bonheur"- interview de Marie-Pierre Deguillaume », site Patrimoines & Inventaire – Région Ile-de-France, le 25 septembre 2018

2. LABEL « PATRIMOINE D'INTERET REGIONAL »

- « Suresnes, Stains, Arcueil... La cité-jardin, un idéal à redécouvrir ? », site France 3 Régions, le 14 septembre 2019
- « Les cités-jardins de Vanves et Suresnes distinguées pour leur architecture », *Le Parisien*, le 30 août 2018
- « La cité-jardins de Suresnes labellisée Patrimoine d'intérêt régional », *Bati Journal*, le 29 août 2018
- « Cités-jardins de Suresnes et de Vanves. Label patrimoine d'intérêt régional », *Magazine Hauts-de-Seine Habitat*, Eté 2018
- « Champigny-Nogent : deux sites architecturaux protégés par la région », *Le Parisien*, le 19 août 2018

3. DIVERS ILE-DE-FRANCE

- « Stains : la cité-jardin expose son histoire », *Le Parisien*, le 25 septembre 2018
- « Cité-jardin : 10 ans d'initiative autour d'un patrimoine unique », *Stains actu*, septembre 2018
- « Stains : la cité-jardin revisitée », *Traits urbains n°97*, pp.89-91, juillet-août 2018
- « Epinay : ces plantes du 93 qui se mangent », *Le Parisien*, le 26 août 2018
- « Vaujours : à la découverte du patrimoine industriel du parc forestier de la poudrerie », *Le Parisien*, le 29 juillet 2018
- « Insolite : j'ai arpenté le tracé de la future ligne 15 du Grand Paris Express », *Télérama Supplément Sortir Grand Paris*, le 4 juillet 2018
- « Le patrimoine d'Argenteuil à retracer de la préhistoire aux années 1960 », *Le Parisien*, le 3 mai 2018
- « Polémique sur la future cité-jardin de Versailles », *Les Echos*, le 10 avril 2018
- « Versailles réinvente la cité-jardin à l'arrière du château », *Le Moniteur*, le 24 mars 2018
- « L'urbanisme social du XXe siècle à Suresnes. Un patrimoine qui se visite », *Revue Espaces*, janvier-février 2018
- « L'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France », *Revue Espaces*, janvier-février 2018

4. DOSSIER BUTTE-ROUGE

- « Chatenay-Malabry : la ministre de la Culture veut préserver la Butte-Rouge », *Le Parisien*, le 16 septembre 2018
- « La Butte rouge : aux orties, l'utopie sociale de la cité-jardin ? », *Libération*, le 10 juillet 2018
- « A Châtenay-Malabry, le Grand Paris chasse les pauvres », *Reporterre*, le 19 juin 2018
- « Châtenay-Malabry : visitez la Bute-Rouge... pour mieux la rénover », *Le Parisien*, le 2 mai 2018
- « Châteany-Malabry : la Butte-Rouge entame sa mue sous les yeux de locataires inquiets », *Le Parisien*, le 18 février 20
- « Expo Cités-jardins à Suresnes », France Bleu [podcast], le jeudi 14 mars 2019
- « Romainville : à la cité des Mares, c'est la fin d'une époque », *Le Parisien*, le 13 février 2019
- « Les cités-jardins, un patrimoine menacé ? », *Le Parisien*, le 9 février 2019

- « Cachan : le stand-up fait venir les quartiers au théâtre », *Le Parisien*, le 31 janvier 2019
- « Réforme du Grand Paris : Ollier demande à Macron "un acte II de la métropole", *La Tribune*, le 23 janvier 2019
- « Les cités-jardins, une utopie concrète », *Vallée de la Culture n°18*, hiver 2018-2019
- « A Vitry, le Moulin-Vert ne veut pas voir disparaître ses pavillons », *Le Parisien*, le 25 décembre 2018

FRANCE

- « Bellevue engage sa rénovation », *Groupe Ecomedia*, le 21 novembre 2018
- « C'était Caen. La Ville décide de créer une cité-jardin à La Haie-Vigné », *Ouest France*, le 23 juin 2018
- « Cités-jardins, cités de demain », *Tema-Archi*, le 1er juin 2018
- « A Lyon, le nouveau Gerland est-il un quartier à vivre ou un quartier à vendre ? », *Le Monde*, le 9 mai 2018
- « HLM et vedure cohabitent toujours à la cité-jardin de Gerland », *Le Progrès*, le 18 novembre 2018
- « La cité de Bellevue entre dans le XXIe siècle », *Le Moniteur*, le 23 mars 2018
- La cité-jardin a le droit de cité à Elbeuf », *Télérama*, le 30 août 2018
- « Varennezs-Vauzelles. Petit retour sur la création de la cité », *Le Journal du Centre*, le 29 août 2018
- « Saint-Benoît-de-Carmaux. Une vingtaine de visiteurs à la découverte de Fontgrande », *La Dépêche*, le 18 août 2018
- « La cité-jardin du Chemin-Vert à Reims, un îlot d'utopie sociale », *La Croix*, le 20 juillet 2018
- « A Strasbourg, le paradis des familles nombreuses », *L'Express*, le 19 juillet 2018
- « Les cités-jardins, du logement ouvrier à l'habitat durable », *Le Monde*, le 28 juin 2018
- « Caen. La rénovation urbaine de la cité de Rethel présentée », *Ouest France*, le 26 mars 2018
- « Mois de l'architecture contemporaine : à la découverte de la cité-jardin des Sapins à Rouen », *France 3 Normandie*, le 19 mars 2018
- « Une balade urbaine pour mieux comprendre deux habitats groupés à Bourges », *Le Berry Républicain*, le 19 mars 2018

BRUXELLES

- « 9 millions d'euros pour la rénovation des logements sociaux du Logis et du Floréal à Watermael-Boitsfort », *L'Avenir*, le 11 décembre 2018
- « L'histoire des logements sociaux en vidéo », site Dhnet.net, le 15 février 2018

DIVERS

- « Les promoteurs convoitent les zones pavillonnaires », *Le Parisien*, le 4 décembre 2018
- « Débat d'urba : urbanisme et santé, comment réconcilier les deux approches ? », *Info-Châlon*, le 21 novembre 2018
- « Un idéal urbain à taille humaine », *Libération*, le 10 juillet 2018
- « La nature de retour dans les villes », *Le Monde*, le 18 juin 2018
- « Les cités-jardins : un modèle pour les écoquartiers ? », *Ecologik* n°58, juin-août 2018
- « Des villes et des jardins », *The conversation*, le 15 mars 2018

ILE-DE-FRANCE

1. OUVRAGE / EXPOSITION CITES-JARDINS

Le Moniteur, 21/12/18

1

SOPHIE BRANDSTROM / MJS

Cités-jardins Laboratoires urbains et sociaux

Une exposition et un livre retracent l'histoire de ce type d'habitat en Ile-de-France dans l'entre-deux-guerres.

« Nous avons voulu mettre l'humain en avant en donnant la parole aux habitants d'hier et d'aujourd'hui », explique Marie-Pierre Deguillaume, directrice du musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes (Hauts-de-Seine) et commissaire de l'exposition « Les cités-jardins d'Ile-de-France, une certaine idée du bonheur » (1). Au-delà des mots, ce sont aussi des images qui dévoilent la vie de ces familles au cours des années 1920 et 1930, notamment dans les équipements collectifs : bains-douches, crèche, dispensaire ou maison commune, à la fois salle des fêtes et lieu d'éducation. Si les ouvriers et les artisans représentent un peu plus de la moitié des habitants des cités-jardins, des employés du privé, de la fonction publique, etc., y vivent aussi.

Vie saine et communautaire. Tout commence en Angleterre, avec les ouvrages d'Ebenezer Howard, « Tomorrow : a peaceful path to real reform », en 1898, puis « Garden Cities of Tomorrow », en 1902, qui imaginent une configuration urbaine permettant de profiter des avantages de la ville et de la campagne. Après avoir étudié les réalisations de l'autre côté de la Manche, Georges-Benoît Lévy fonde en 1904 l'association des cités-jardins de France, axée sur une vie saine et communautaire. Le modèle anglais, transposé dans l'Hexagone, n'est plus isolé en pleine nature mais intégré à l'urbanisme. Dès 1911 apparaissent des initiatives privées, comme celle de la cité coopérative Paris-Jardins à Draveil (Essonne), et publiques avec un concours qui donne naissance à La Campagne à Paris dans le XXe arrondissement et à la cité-jardin Blumenthal d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis).

Alors que la France subit une crise du logement avec l'afflux de population dû à l'exode rural, les pouvoirs publics prennent

JEAN ROIDOT / MUS

1 - Le clos de la cité-jardin de Champigny-sur-Marne, pour l'OPHBM de la Seine, par Arthur-Pierre Teisseire (de 1928 à 1936) et Paul Pelletier (de 1948 à 1949). **2 -** La Butte-Rouge à Châtenay-Malabry, par Joseph Bassompierre, Paul de Rutté (de 1931 à 1939) et Paul Sirvin (de 1945 à 1965). **3 -** Sous l'impulsion d'Henri Sellier, la construction de la cité-jardin de Suresnes débute en 1921, avec l'architecte Alexandre Maistrasse.

une série de lois encourageant la construction de logements sociaux. En 1915, Henri Sellier, alors maire de Suresnes, crée l'Office public des habitations à bon marché (OPHBM) du département de la Seine, principal promoteur de la construction de cités-jardins. « Pour la composition, on s'est inspiré des principes des *garden cities* anglaises en les interprétant selon les belles formules de la tradition française, assurant ainsi le pittoresque et la diversité dans les lotissements sans nuire aux grandes lignes nécessaires à une circulation facile », déclarait-il dans la revue « La Vie urbaine » en 1920. Simultanément au concours pour le Grand Paris, la loi Cornudet de 1919 sur l'embellissement des villes est soutenue par la volonté de contrecarrer le développement d'un tissu urbain anarchique.

Si les premières réalisations sont généralement des logements individuels aux accents régionalistes, des petits collectifs apparaissent, teintés de modernité jusque dans leurs modes de construction. L'exposition met en avant ce qui caractérise la cité dans l'imaginaire collectif : plan d'ensemble (le portique, le clos, la venelle) et détails (polychromies de céramiques et de briques, mosaïques, clôtures de ciment). Un travail de recensement a permis de répertorier ainsi 70 cités, visitables grâce à une carte interactive. L'ouvrage qui accompagne l'exposition offre une riche source d'inspiration pour les architectes actuels, désireux de prolonger les leçons des cités-jardins : structurer les espaces communs par la végétation, varier les circulations, favoriser les liens entre voisins, etc. Fondée en 2015, l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France se consacre à leur valorisation. Le nouveau label « Patrimoine d'intérêt régional » a ainsi été attribué en juillet 2018 aux cités de Suresnes, Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) et Stains (Seine-Saint-Denis). L'exposition et le livre abordent aussi les enjeux délicats de la réhabilitation. Par exemple, la Butte-Rouge à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), dont la restructuration programmée par le maire comprend des démolitions qui font polémique... ● Raphaëlle Saint-Pierre

(1) « Les cités-jardins d'Ile-de-France, une certaine idée du bonheur », au musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes, jusqu'au 2 juin 2019. Le catalogue est publié aux éditions Lieux-Dits, 29 euros.

➥ *https://webmuseo.com/ws/musee-suresnes*

VILS

Urbanisme

La cité-jardin, un modèle urbain très actuel

Johanna Seban Publié le 18/12/2018.

Confort, bien-être, vivre-ensemble… Calqué sur le modèle anglais, les cités-jardins d'Ile-de-France ont humanisé l'habitat populaire.

Télérama
Abonneme
Faites le plei
culture en vc
abonnant dé

A Paris et en banlieue, on les reconnaît à leur portique imposant, leur façade en brique, leurs venelles ou leurs cours arborées. Les cités-jardins, nées dans l'entre-deux-guerres pour faire face à la surpopulation parisienne, ont permis la construction de douze mille logements sociaux entre 1922 et 1933. Inspirées des *garden cities* , un modèle anglais qui voulait allier l'attractivité de la ville et le confort d'une vie à la campagne, elles privilégiaient les espaces naturels et une densité de population modérée.

Le MUS consacre une exposition à ce chapitre de l'urbanisme parisien, en soulignant les avancées sociales. Plus qu'un programme architectural, la cité-jardin proposait un projet de ville dans la ville en multipliant les espaces collectifs (dispensaires, bains-douches, écoles…). Surtout, elle offrait à tous le confort moderne (toilettes, chauffage central…). Abandonné après la guerre, éclipsé par les grands ensembles, ce modèle urbain, qui prônait le bien-être et le vivre ensemble, semble terriblement d'actualité.

Les cités-jardins d'Ile-de-France, une certaine idée du bonheur. Jusqu'au 2 juin 2019. Du mer. au dim. 14h-18h. Musée d'Histoire urbaine et sociale, 1, place de la Gare-de-Suresnes-Longchamp, Suresnes (92). Tarifs : 0-4 €.

amc

Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 6976

Date : Decembre 2018 - janvier 2019
Page de l'article : p.44

CITÉS-JARDINS, UN PATRIMOINE FRANCILIEN

Il est aujourd'hui impossible d'évoquer l'histoire de la banlieue parisienne sans se référer aux cités-jardins qui demeurent l'incarnation d'une utopie urbaine et sociale. Créées à partir de 1904, se multipliant dans les décennies 1920-1930, elles ont constitué un modèle pour le logement social, tentant de conjuguer habitat individuel et collectif, espaces verts, équipements et mixité sociale. Cette expérience urbaine sans cesse redécouverte est un élément majeur du patrimoine architectural francilien, avec toute son épaisseur historique et humaine liée à une mémoire collective très ancrée sur un territoire de projets qui continue de se réinventer au fil des réhabilitations. Faisant écho à l'exposition présentée actuellement au musée d'histoire urbaine et sociale de la ville de Suresnes, cet ouvrage, très illustré, apporte sans doute l'éclairage le plus complet sur les quelque 70 cités-jardins recensées en région parisienne.

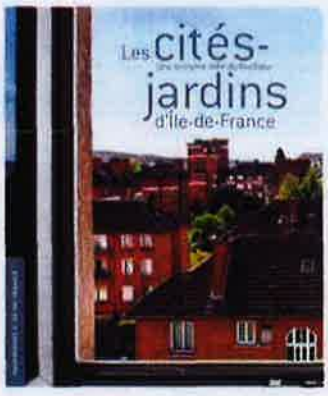

LES CITÉS-JARDINS D'ILE-DE-FRANCE, sous la direction de Julie Corteville. Editions Lieux Dits, 224 p., 270 ill., 29 €.

Tous droits réservés à l'éditeur

ATRIUM
CONSTRUCTION
Pays : FR
Périodicité : Trimestriel

Date : Automne 2018
Page de l'article : p.6

KIOSQUE

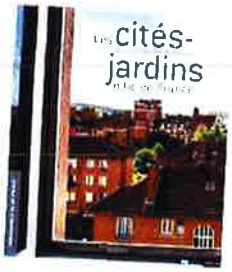

CITÉS-JARDINS D'ÎLE-DE-FRANCE

Cet ouvrage aborde la cité-jardin sous tous ses angles : logement, réhabilitation, espace vert, équipement, habitants, jusqu'au processus de patrimonialisation en cours. Très illustré à la fois par des documents historiques parfois inédits et des reportages récents, il apporte un éclairage précieux sur les quelque 70 cités-jardins recensées en région parisienne. *Les cités-jardins d'Île-de-France, Une certaine idée du bonheur*, coll. « Patrimoines d'Île-de-France », éditions Lieux Dits, 224 pages, 270 images

ÉCHOS DU PATRIMOINE

Tous droits réservés à l'éditeur

Chroniques architecture

S'ABONNER MON COMPTE MON PANIER

INFOMERCIAL
UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE POUR LA HALLE EST DE L'ILE DE NANTES
Signée Avignon-Closet
samoa

EDITOS POLITIQUE CHRONIQUES ARCHITECTES RÉALISATIONS MÉDIAS

Accueil > Expositions > Les cités-jardins d'Ile-de-France : une certaine idée du bonheur

Les cités-jardins d'Ile-de-France : une certaine idée du bonheur

Fictionnaire 2018

@ Remi Jouan

Créées à partir de 1904 mais se multipliant dans les décennies 1920-1930, les cités-jardins d'Île-de-France constitueront un modèle pour le logement social. Au musée d'Histoire urbaine et sociale (MUS) de Suresnes. Jusqu'au 2 juin 2019.

Montrer la diversité des cités-jardins tout en déterminant leurs traits communs : telle est l'ambition de cette exposition temporaire. Les recherches préalables ont permis de recenser plus de 80 cités-jardins sur le territoire francilien et de récolter de nombreux témoignages des habitants d'hier et d'aujourd'hui.

@ D.R

Ces témoignages rythment l'exposition aux côtés de documents inédits, avec une reconstitution d'un appartement tel que l'ont connu les premiers occupants.

Matérialisant le concept établi par l'anglais Ebenezer Howard à la toute fin du XIXe siècle, le principe des cités-jardins a inspiré la politique du logement social en France durant l'entre-deux-guerres.

@ D.R

Rechercher... OK

INFOMERCIAL
Laissez libre cours à votre imagination avec
Ecophon Solo™
le nuage acoustique
Ecophon SAINT-GOBAIN

LA NEWSLETTER DE CHRONIQUES !
Votre adresse e-mail... *
JE M'INSCRIS !
Retrouvez ici les archives des newsletters!

PUBLICITÉ
FORMATION CONTINUE EN ÎLE DE FRANCE
LE BIM ET LES OUTILS DU BIM
PÔLE DE FORMATION ENVIRONNEMENT VILLE ET ARCHITECTURE
PÔLE EVA

SONDAGE

Selon vous, La Marseillaise comme nom de tour c'est :

- Super
- De la Com
- De la cagade

FOCUS

Reconversion portuaire : «Un port, ce n'est pas un parc»

AUTRE ANGLE
SUR L'ARCHITECTURE
ABONNEZ-VOUS !
Chroniques architecture

ET PENDANT CE TEMPS-LÀ

A Reims, santé pour la polyclinique de Jean-Michel Jacquet

densité de population et l'organisation urbaine de ces quartiers sont particulièrement étudiés notamment pour la construction des éco-quartiers.

Le MUS – Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes avec le soutien de l'Association Régionale des cités-jardins expose la singularité de ces quartiers en Ile-de-France.

© D.R

Les cités-jardins d'Ile-de-France : une certaine idée du bonheur
Jusqu'au 2 juin 2019
MUS – Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes
1 Place de la Gare de Suresnes-Longchamp
92150 Suresnes
Ouvert du mercredi au dimanche, de 14h à 18h

Facebook LinkedIn Twitter Pinterest Email

Par La rédaction
Rubrique(s) : Expositions
Mots-clés : Expos

GUERRE AUX DÉMOLISSEURS ! VICTOR HUGO ET LA DÉFENSE DU PATRIMOINE

TUTTO PONTI, GIO PONTI ARCHI. DESIGNER

TADAO ANDO – LE DÉFI

AU MUDAC DE LAUSANNE, THE BAUHAUS #ITSALLDESIGN

INFOMERCIAL
Laissez libre cours à votre imagination avec
Ecophon Solo™
le nuage acoustique
Ecophon

Une reconstruction métabolique pour PCA-STREAM

A Paris (VIIIe), Philippe Chiambaretta (PCA-STREAM) a ...

Pour les Gavroche de Clichy, une école en bois signée Gaëtan Le Penhuel

En juillet 2017, l'agence Gaëtan Le Penhuel & ...

Une école de mode de stature mondiale à Paris ? Réponse de Patrick Mauger

A l'automne 2018, les conditions sont réunies pour ...

L'envers du décor d'un toit parisien, par WY-TO

La surélévation d'un immeuble à Paris est souvent un ...

Voir toutes les brèves »

EXPOSITIONS

SURVOLS – La photographie aérienne des villes

Voir toutes les expositions »

LIVRES

Livres : du logement, de la ville végétalisée

Voir tous les livres »

CONCOURS

Chroniques d'architecture

chroniques-architecture.com
Pays : France
Dynamisme : 2

Visualiser l'article

De l'architecture, une certaine idée du bonheur

Le sens de la composition et la dynamique de la pensée de Claude Vasconi en 400 dessins. Jusqu'au jour où les zones commerciales auront dévoré nos villes ? Que seront alors les cités-jardins devenues ? Qu'elle idée du bonheur ?

Claude Vasconi – Un recueil de 400 dessins

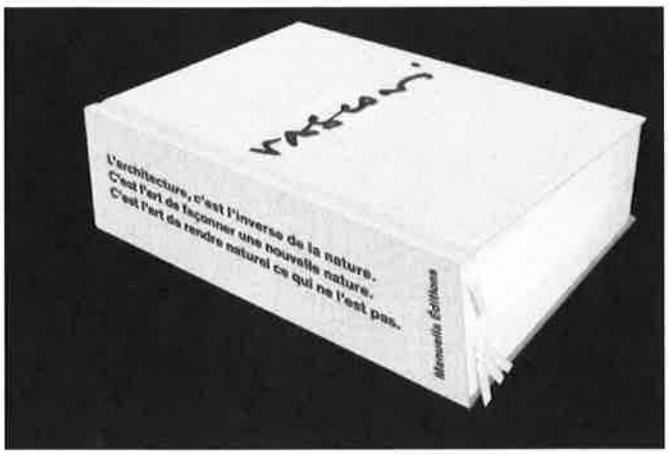

Tous droits réservés à l'éditeur

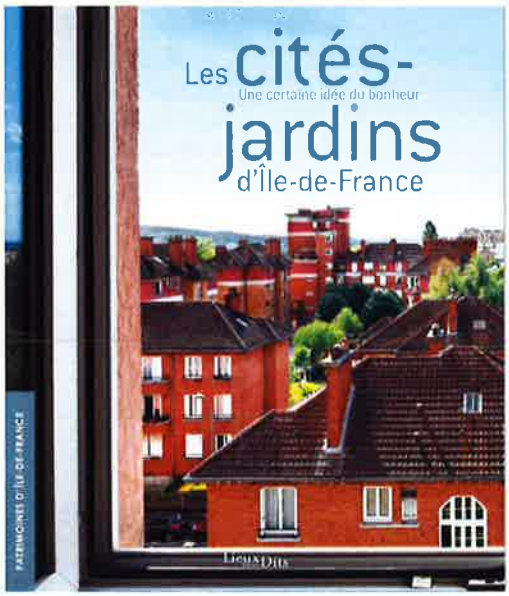

Créées à partir de 1904 mais se multipliant dans les décennies 1920-1930, les cités-jardins d'Île-de-France constitueront un modèle pour le logement social. Elles sont encore aujourd'hui l'incarnation d'une utopie urbaine et sociale, tentant de conjuguer harmonieusement logements individuels et collectifs, espaces verts, équipements et mixité sociale.

Elles précèdent et accompagnent les premiers pas de l'urbanisme comme nouvelle approche du tissu urbain. Il est impossible aujourd'hui d'évoquer l'histoire de la banlieue parisienne sans faire référence à cette forme d'habitat remarquable.

Tombé dans l'oubli au moment de la construction des Grands Ensembles, le modèle irriguera à nouveau la conception des villes nouvelles dans les années 1970. Cette expérience urbaine sans cesse redécouverte est aujourd'hui un élément majeur du patrimoine architectural francilien, avec toute son épaisseur historique et humaine liée à une mémoire collective très ancrée sur un territoire de projets qui continue de se réinventer au fil des réhabilitations.

Cet ouvrage a le mérite de confronter une définition parmi d'autres des cités-jardins à tout un corpus de monographies. Il aborde la cité-jardins sous tous ses angles : logement, réhabilitation, espace vert, équipement, habitants, jusqu'au processus de patrimonialisation en cours. Très illustré par des documents historiques dont certains inédits comme par des reportages récents, il apporte sans doute l'éclairage le plus complet à ce jour sur les quelque 70 cités-jardins recensées en région parisienne.

Un livre réalisé par la Région Île-de-France, direction de la Culture, Service Patrimoines et Inventaire.

Editeur : Editions Lieux Dits – Collection Patrimoines d'Île-de-France ; Les cités-jardins d'Ile-de-France – Une certaine idée du bonheur, par Collectif ; 224 pages ; 270 images ; Format : 24,3 x 29 cm ; Prix : 29€

Tous droits réservés à l'éditeur

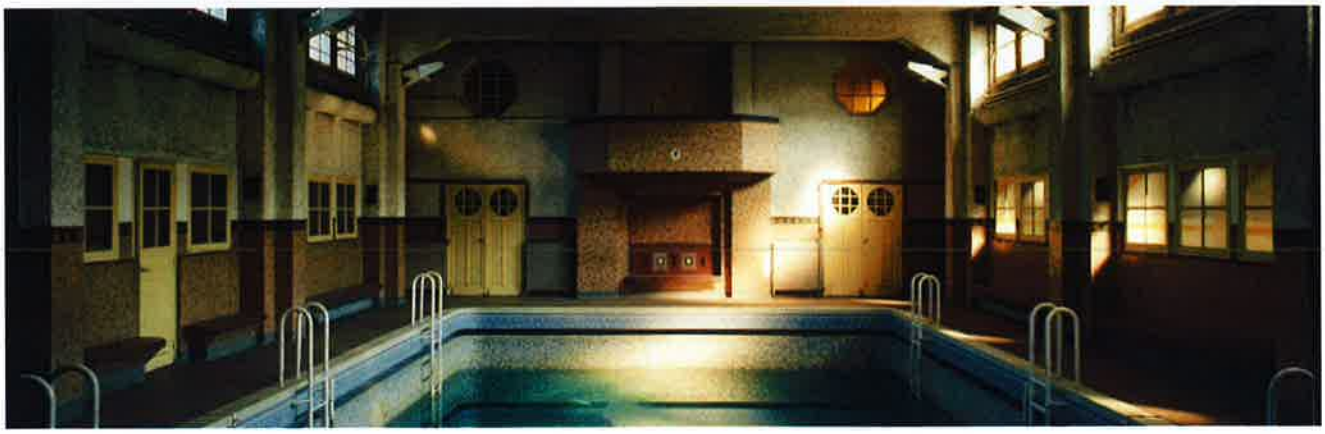

07 oct 2018

Coup de projecteur sur les cités-jardins d'Île-de-France

Une exposition "Les Cités-jardins d'Île-de-France, une certaine idée du bonheur" au Musée d'Histoire Urbaine et Sociale (MUS) à Suresnes, une nouvelle publication de la Région Île-de-France sur le même thème et enfin la labellisation de trois cités jardins en juillet dernier - pourquoi la Région Île-de-France valorise-t-elle autant ce patrimoine ? Réponse de Julie Corteville, chef du service Patrimoines et Inventaire.

« Les cités-jardins constituent un patrimoine structurant pour l'Île-de-France comme les grands ensembles ou les villes nouvelles qu'elles ont en partie inspirés d'ailleurs. Nous sommes face à l'invention d'un nouveau modèle urbain et social qui va irriguer tout le territoire. C'est pour cela qu'il est impossible d'évoquer l'histoire de la banlieue parisienne sans faire référence à cette forme d'habitat remarquable. Plus de 70 sites s'en inspirant ont été recensés sur toute la région, c'est donc bien l'incarnation d'une utopie vraiment rayonnante. C'est un patrimoine total si je puis dire car il convoque simultanément l'histoire du logement social, de l'architecture, les débuts de l'urbanisme, la mixité sociale, les modèles pédagogiques d'avant-garde, l'expérimentation des ateliers d'artistes dans le parc social, les équipements intégrés…et bien entendu un des modèles les plus convaincants de la ville à la campagne avec toute une hiérarchie privée-public d'espaces verts ! A l'heure où l'on développe les éco-quartiers, les cités-jardins restent un exemple incontournable. Entre leur épaisseur historique et leur capacité à se réinventer sans cesse, les cités-jardins forment un patrimoine incontournable pour l'Île-de-France. » Julie Corteville, chef du service Patrimoines et Inventaire.

Exposition "Les Cités-jardins d'Île-de-France : une certaine idée du bonheur"
17 octobre 2018 - 2 juin 2019 au Musée d'Histoire Urbaine et Sociale (MUS (http://webmuseo.com/ws/musee-suresnes/app/report/actualites.html))
1 place de la gare de Suresnes-Longchamp 92150 Suresnes

Pour en savoir plus sur l'exposition, retrouvez l'interview de Marie-Pierre Deguillaume, commissaire d'exposition sur notre site (http://patrimoines.iledefrance.fr/evenements/exposition-cites-jardins-ile-france-certaine-idee-du-bonheur).

Publication "Les Cités-jardins d'Île-de-France : une certaine idée du bonheur"
Editions Lieux Dits. Collection Patrimoines Île-de-France. 224 pages. 29 €
Sous la direction de la Région Île-de-France et de l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France
Pour en savoir plus sur la publication : cliquez ici (http://patrimoines.iledefrance.fr/publications/cites-jardins-ile-france-certaine-idee-du-bonheur)

Cité jardin de Suresnes : Deuxième groupe scolaire, aujourd'hui collège Henri-Sellier , le pascaline, vue intérieure vers l'entrée et la mairie. Le sol, le base des murs et les fontaines sont ornés de grès cérame cassé et de mosaïque. © Région Île-de-France, Christian Décamps, 1987, ADAGP

Et aussi

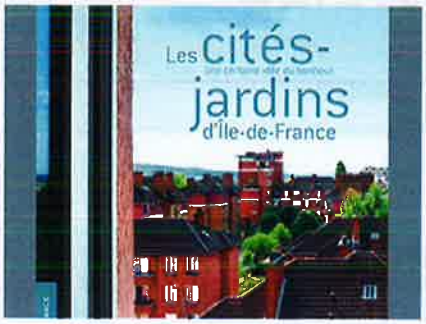

Beaux livres

Les cités-jardins d'Île-de-France : une certaine idée du bonheur

Exposition

Exposition "Cités-jardins d'île-de-France. Une certaine idée du bonheur"

Carte

Circuit thématique: du lotissement à la cité-jardin en Île-de-France

Les cités-jardins d'Île-de-France : une certaine idée du bonheur

01 oct 2018

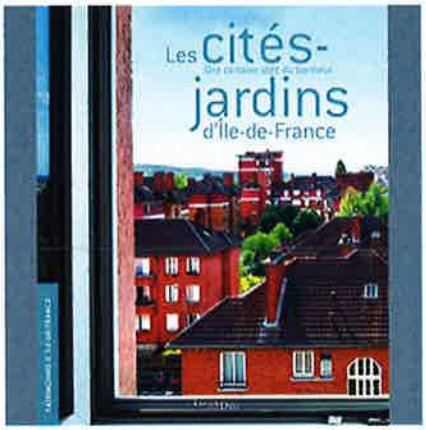

Collection Patrimoines Île-de-France

Caractéristiques 224 pages

Année de publication 2018

ISBN 9782362191671

Editeur Lieux-dits (https://www.lieuxdits.fr/les-livres/les-cites-jardins-dile-de-france/#description)

Prix 29 euros

Créées à partir de 1904 mais se multipliant dans les décennies 1920-1930, les cités-jardins d'Île-de-France constitueront un modèle pour le logement social. Elles sont encore aujourd'hui l'incarnation d'une utopie urbaine et sociale, tentant de conjuguer harmonieusement logements individuels et collectifs, espaces verts, équipements et mixité sociale.

Elles précèdent et accompagnent les premiers pas de l'urbanisme comme nouvelle approche du tissu urbain. Il est impossible aujourd'hui d'évoquer l'histoire de la banlieue parisienne sans faire référence à cette forme d'habitat remarquable. Tombé dans l'oubli au moment de la construction des Grands Ensembles, le modèle irriguera à nouveau la conception des villes nouvelles dans les années 1970. Cette expérience urbaine sans cesse redécouverte est aujourd'hui un élément majeur du patrimoine architectural francilien, avec toute son épaisseur historique et humaine liée à une mémoire collective très ancrée sur un territoire de projets qui continue de se réinventer au fil des réhabilitations.

Cet ouvrage a le mérite de confronter une définition parmi d'autres des cités-jardins à tout un corpus de monographies. Il aborde la cité-jardins sous tous ses angles : logement, réhabilitation, espace vert, équipement, habitants, jusqu'au processus de patrimonialisation en cours. Très illustré par des documents historiques dont certains inédits comme par des reportages récents, il apporte sans doute l'éclairage le plus complet à ce jour sur les quelque 70 cités-jardins recen

Sous la direction

de la Région Île-de-France et l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France

25 sep 2018

Exposition "Cités-jardins d'île-de-France. Une certaine idée du bonheur"

Découvrez l'interview de Marie-Pierre Deguillaume, directrice du MUS à Suresnes et commissaire de l'exposition «Cités-jardins d'Île-de-France. Une certaine idée du bonheur», à voir à partir du 17 octobre jusqu'au 2 juin 2019.

Pouvez-vous nous présenter brièvement le MUS et nous expliquer les origines du concept de cité-jardin ? Quels sont les liens entre votre musée et la cité-jardin de Suresnes ?

Le MUS a ouvert ses portes en juin 2013 dans l'ancienne gare de Suresnes-Longchamp. Consacré à l'histoire de la ville de Suresnes, il met en avant l'urbanisme social des années 1920/1940 autour des cités-jardins et plus particulièrement celle de Suresnes. Il est aussi le point de départ pour la découverte lors de balade urbaine de la cité-jardins et de son appartement patrimonial restituant un intérieur ouvrier des années 1930. Le concept de cité-jardins, "garden city" conçue par Ebenezer Howard en Angleterre dès 1898, propose un modèle inédit d'urbanisation mêlant les avantages de la campagne et ceux de la ville. Ce modèle sera proposé en France au début du XX° siècle par Georges Benoît Levy. Sa vision de la cité-jardins est très large, incluant "tout ensemble d'habitations constitué d'une surface importante d'espaces libres et doté des institutions visant l'animation de la vie communautaire".

Les cités-jardins françaises vont très vite s'éloigner du concept original anglais dans leur implantation. Elles ne s'installent pas en rase campagne mais prennent place sur les terrains vacants des villes limitrophes de Paris. Logement collectif et logement individuel (environ 1/5 des habitations) se côtoient pour offrir une densité de population relativement faible où toutes les catégories sociales de salariés sont représentées. Par ailleurs, quel que soit le type d'habitat et la taille du quartier, les espaces naturels individuels et collectifs, privés et publics, sont omniprésents. Des équipements sont implantés spécifiquement. Les modes de circulations diversifiés, offrent une distribution propre à chaque cité-jardins et permettent le cheminement des habitants des axes principaux vers des voies résidentielles singularisées par une implantation arboricole et des décors architecturaux uniques.

Pourquoi une exposition sur les cités jardins d'Île-de-France, y-a-t-il une spécificité francilienne de celles-ci ? Pourquoi le sous-titre « Une certaine idée du bonheur » ?

Le MUS présente le projet urbain et social de la cité-jardins de Suresnes et les 15 cités-jardins de l'Office des habitations à bon marché du département de la Seine créé par Henri Sellier en 1915 et maire de Suresnes de 1919 à 1941. D'autres cités-jardins sont créées par l'Office de la Seine-et-Oise et différents maîtres d'ouvrage. Il nous a semblé important de recenser avec le concours des membres de l'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France les cités-jardins franciliennes de la plus petite à la plus complète. Léon Jaussely en 1919 avait prévu lors du concours pour le projet d'aménagement et d'extension de Paris la construction de cités-jardins dans le futur "Grand Paris". Ces constructions ont été accompagnées par la mise en place d'un projet social, éducatif et culturel au sein de ces cités-jardins marqué par une volonté de bien-être, de santé et d'épanouissement des habitants d'où le sous-titre de l'exposition "une certaine idée de

bonheur". Cet idéal social est traduite dans l'exposition par des photographies et des témoignages des premiers arrivants, des familles ancrées dans ces quartiers et des locataires ayant vécu les réhabilitations.

La cité-jardin est un lieu vivant toujours habité, comment a-t-il su se renouveler, s'adapter à son époque, à sa localisation ? Actuellement nous entendons beaucoup parler d'écoquartiers peut-on faire un lien entre ces derniers et la notion de cité jardin ?

Les cités-jardins sont du patrimoine habité. Le modèle est revisité à l'heure actuelle par les urbanistes et les architectes. Abandonné après la deuxième Guerre mondiale, il a été redécouvert et constitue une source d'inspiration importante pour penser les nouveaux quartiers dont font partie les Ecoquartiers. Ces espaces urbains prennent en compte les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Les caractéristiques des cités-jardins sont réutilisées : végétal omniprésent, circulations douces favorisées, mélange entre logements collectifs et individuels, présence d'équipements.

Quelle est la valorisation touristique de ce type de patrimoine ? Il y a-t-il vraiment des touristes qui viennent ? Travaillez-vous en réseau avec d'autres cités jardins ?

Les cités-jardins sont l'objet de visites et la fréquentation de ces dernières croît au fil des années. Plaine Commune et Suresnes ont largement contribué à leur valorisation par la création à Stains d'un lieu d'interprétation et à Suresnes par l'ouverture du MUS/Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes. La création en 2015 de l'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France et du Printemps des cités-jardins ont renforcé cette offre touristique et la connaissance des cités-jardins. Lors du Printemps, les visiteurs se voient proposer un programme de visites et animations dans de nombreuses cités-jardins en plus de celles proposées toute l'année par le MUS. Des visites peuvent être couplées et porter sur des thématiques spécifiques. Lors de la prochaine édition en 2019, l'art sera au coeur des visites.

La cité jardin de Suresnes comme celle de Vanves viennent d'être labellisées « Patrimoine d'intérêt régional ». Que représente cette labellisation pour vous ? Quelles sont vos attentes ?

Cette labellisation est la reconnaissance de l'intérêt de sauvegarder et valoriser ce patrimoine habité. Elle va permettre de sensibiliser encore plus les décideurs sur la nécessité de conserver ce patrimoine et de le rendre accessible à un large public. Cette labellisation va permettre aux bailleurs d'avoir des aides financières pour leur rénovation et leur valorisation.

Quels sont les dispositifs de médiation spécifiques et de valorisation mis en place pour cette exposition ?

Nous avons étroitement travaillé avec le service des publics du MUS qui a suivi de près les étapes de création de l'exposition. De telle sorte que dès la phase d'écriture, un regard spécifique au contenu a pu être apporté et des dispositifs de médiation ont été imaginés. L'exposition rend compte de la diversité des cités-jardins, nous voulions donc que le public se saisisse de cette multitude de façon ludique et à son rythme. Pour cela, au centre de l'exposition, une carte interactive recensant toutes les cités-jardins connues en Ile-de-France permet de revenir, pour ceux qui le souhaitent, à une approche géographique comme un voyage numérique en région. A côté de la table tactile, les visiteurs peuvent construire leur propre carnet de voyage grâce à des dessins à colorier et en libre-service représentant des concepts urbains associés à des cités-jardins majeures. Dans cette optique de souligner la diversité des cités-jardins, de grandes mosaïques de photographies ponctuent la scénographie. Sur ces fresques, imaginées comme des espaces de découverte, des affirmations à confirmer ou infirmer permettent aux visiteurs de tester leurs connaissances. Un parcours de questions est réservé au jeune public ainsi qu'un jeu pour imaginer sa cité-jardins. Enfin, l'exposition se termine par la reconstitution d'un appartement tel qu'on pouvait en trouver dans une cité-jardins des années 1930. Ces dispositifs sont mis en place dans l'optique de proposer aux visiteurs une exposition vivante et conviviale, renforcée par une programmation tout au long de l'année destinée à tous types de publics. Des activités familles sont proposées, permettant aux parents et enfants de découvrir ensemble ou indépendamment l'exposition puis de se retrouver en atelier pour s'amuser autour des cités-jardins.

Pour les adultes, un cycle de soirées-débats ouvre la thématique des cités-jardins à des problématiques contemporaines. Une soirée spéciale sera notamment consacrée aux différentes adaptations du concept en Europe grâce à l'intervention de chercheurs espagnol, allemand et anglais. Pour deux soirées nous laissons aussi la parole à des étudiants, de l'Ecole Bleue spécialisé dans le design et l'architecture d'intérieur et l'Ecole d'urbanisme de Paris (EUP). Avec l'EUP, un colloque est d'ailleurs en cours de construction pour fêter le centenaire de la loi Cornudet, prémices des lois de planification urbaine et fondatrice dans le développement des cités-jardins. Cette journée d'étude aura lieu le 18 avril au MUS. Cette programmation vient enrichir notre programmation annuelle qui valorise déjà le patrimoine des cités-jardins comme lors de la Nuit des Musées ou du Printemps des cités-jardins qui pour sa 8e édition, du 11 au 26 mai 2019, aura pour thématique l'art. L'occasion pour les nombreuses cités-jardins participantes de valoriser leur patrimoine et leur vie culturelle. En complément, une campagne de communication sur les panneaux d'affichage de la RATP sera active en décembre ce qui étendra notre communication à l'échelle départementale

2. LABEL PATRIMOINE D'INTERET REGIONAL

Suresnes, Stains, Arcueil... La cité-jardin, un idéal à redécouvrir ?

La cité-jardin de Suresnes. / © Sophie Brandstrom

partages

- Partager (http://www.facebook.com/sharer/sharer.php?u=https%3A//france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/suresnes-stains-arcueil-cite-jardin-ideal-redecouvrir-1540958.html&href=https%3A//france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/suresnes-stains-arcueil-cite-jardin-ideal-redecouvrir-1540958.html)
- Twitter (https://twitter.com/share?url=https%3A//france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/suresnes-stains-arcueil-cite-jardin-ideal-redecouvrir-1540958.html&text=Suresnes%2C%20Stains%2C%20Arcueil...%20La%20cit%C3%A9-jardin%2C%20un%20id%C3%A9al%20%C3%A0%20red%C3%A9couvrir%20%3F%20-%20France%203%20Paris%20Ile-de-France)
- Envoyer (mailto:?subject=Suresnes%2C%20Stains%2C%20Arcueil...%20La%20cit%C3%A9-jardin%2C%20un%20id%C3%A9al%20%C3%A0%20red%C3%A9couvrir%20%3F%20-%20France%203%20Paris%20Ile-de-France&body=Un%20ami%20veut%20partager%20l%27article%20de%20France%203%20Paris%20Ile-de-France%20%22Suresnes%2C%20Stains%2C%20Arcueil...%20La%20cit%C3%A9-jardin%2C%20un%20id%C3%A9al%20%C3%A0%20red%C3%A9couvrir%20%3F%22%20avec%20vous.%20https%3A//france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/suresnes-stains-arcueil-cite-jardin-ideal-redecouvrir-1540958.html)

La **cité-jardin**, c'est l'idéal d'une ville dans la nature et d'un « bien-vivre ensemble » (https://abonnes.lemonde.fr/m-styles/article/2013/07/24/j-ai-descendu-dans-ma-cite-jardin_3452679_4497319.html?)pour tous. L'Anglais **Ebenezer Howard** invente le concept de **« garden cities »** à la fin du XIXème siècle et milite pour des cités autosuffisantes.

Par Emmanuelle Dumas Publié le 14/09/2018 à 12:46 Mis à jour le 17/09/2018 à 15:41

En Île-de-France, **Henri Sellier**, maire de Suresnes et président de l'Office Départemental de l'Habitat Bon Marché de la Seine a été inspiré par ce modèle : **l'humain est placé au cœur de la politique de la ville**, ce qui signifie une faible densification urbaine, des espaces verts et des équipements collectifs, tout pour le bien être de l'habitant. Il a été à l'origine pendant l'entre-deux-guerres d'une quinzaine de cités-jardins de notre région (Arcueil, Drancy, Stains ...) et notamment de celle de sa ville.

La cité-jardin, une "utopie réelle" toujours d'actualité

Un regain d'intérêt a lieu depuis quelques années pour ces "utopies réelles": une cité pour le bien-être de tous ses habitants, avec des jardins et des équipements publics, avec un musée, une association, des labels, le développement d'écoquartiers et l'occupation éphémère de friches

urbaines par différentes populations, notamment les plus précaires.

En 2013, le musée d'histoire urbaine et sociale (MUS) (http://webmuseo.com/ws/musee-suresnes/app/report/index.html) a ouvert ses portes à Suresnes et relate l'histoire de l'urbanisme social de l'entre-deux-guerres et surtout celle des cités- jardins. Une **exposition** aura lieu du **17 octobre 2018 au 2 juin 2019** : **"Les cités jardins d'Ile de France, une certaine idée du bonheur".**

Le musée d'histoire urbaine et sociale (MUS) de Suresnes est consacré à l'urbanisme social de l'entre-deux-guerres / © © Boegly

Une association (https://www.tourisme93.com/stains/association.html) œuvre pour la sauvegarde du patrimoine des cités jardins a été créée en octobre 2015. Cette année elle a organisé la 7ème édition du Printemps des cités-jardins d'Île-de-France.

Des cités préservées

La **cité-jardin de Suresnes** dans les Hauts-de-Seine, tout comme celle de **Champigny** dans le Val-de-Marne, a reçu cet été le label de **"Patrimoine d'intérêt régional"**. Elle a été construite de 1921 à 1939 par les architectes Alexandre Maistrasse, Julien Quoniam, Félix Dumail et Louis Bazin. Découvrons cette cité emblématique avec le reportage d'Antoine Marguet.

La cité-jardin de Suresnes reçoit le label Patrimoine d'intérêt régional

La **cité-jardin de Stains** (1921-1933) créée par les architectes Gonnot et Albenque a reçu en 2015 le **Prix du patrimoine du patrimoine culturel de l'Union Européenne**. Emmanuelle Hunzinger nous emmène à la découverte de cet endroit préservé.

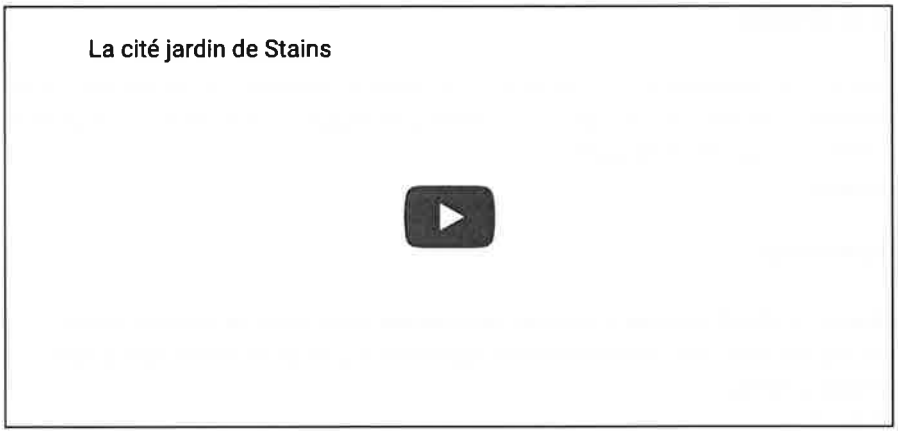

Mais aussi des cités disparues, en parties détruites ou menacées

La **cité-jardin d'Arcueil** a été en partie détruite. Malgré la colère des habitants, seule une quarantaine d'habitations a été préservée.

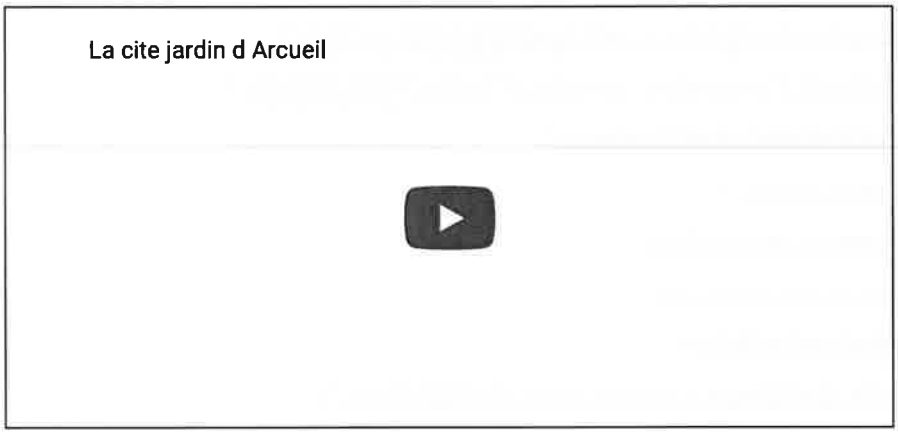

La **cité-jardin de la Butte Rouge** à Chatenay-Malabry a été construite entre 1931 et 1940 par les architectes Joseph Bassompierre, Paul de Rutté et Paul Sirvin. Un important projet de rénovation des immeubles de la Butte Rouge a été lancé et des entretiens de relogement ont commencé. Les habitants ont peur : « le Grand Paris chasse les pauvres » (https://reporterre.net/A-Chatenay-Malabry-le-Grand-Paris-chasse-les-pauvres). L'objectif originel de la cité jardin de loger tout le monde avec des logements sociaux serait nié au profit de la spéculation immobilière. Selon le DAL des locataires de la cité-jardin de la Butte Rouge, sur les 3800 appartements du quartier, seul un tiers conserverait sa catégorie de logement social (http://www.liberation.fr/france/2018/07/10/la-butte-rouge-aux-orties-l-utopie-sociale-de-la-cite-jardin_1665602).

Les visites de la cité-jardin de Suresnes pour les Journées du Patrimoine

"La parole aux habitants" : visite de la cité-jardin de Suresnes

Le samedi **15 Septembre de 14h00 à 16h30**

Des habitants de la cité-jardin, de générations confondues, viennent partager leurs vécus dans ce quartier si particulier. Où les amoureux de la cité-jardins se retrouvent-ils ? Quels souvenirs se partagent au square Léon-Bourgeois ? Comment sont perçus les habitants de la cité-jardin ? Autant de questions et d'anecdotes que des guides-bénévoles vous feront découvrir.

Rendez-vous à 14h, place Jean-Jaurès, 92150 Suresnes

Visite guidée de la cité-jardin et de son appartement patrimonial

Le Dimanche 16 Septembre de 14h00 à 16h00

A travers une promenade urbaine au cœur de la cité-jardin, le MUS vous invite à découvrir cet ensemble remarquable de logement social. Guidée par **Marie-Pierre Deguillaume**, conservatrice du patrimoine, vous pourrez découvrir l'appartement patrimonial rénové dans le style années 30, ainsi que les coulisses du théâtre de Suresnes à 16h30.

Rendez-vous à 14h, place Jean Jaurès, 92150 Suresnes

PATRIMOINE (HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/CULTURE/PATRIMOINE?R=PARIS-ILE-DE-FRANCE)

CULTURE (HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/CULTURE?R=PARIS-ILE-DE-FRANCE)

URBANISME (HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/SOCIETE/ENVIRONNEMENT/AMENAGEMENT-DU-TERRITOIRE/URBANISME?R=PARIS-ILE-DE-FRANCE)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/SOCIETE/ENVIRONNEMENT/AMENAGEMENT-DU-TERRITOIRE?R=PARIS-ILE-DE-FRANCE)

ENVIRONNEMENT (HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/SOCIETE/ENVIRONNEMENT?R=PARIS-ILE-DE-FRANCE)

SOCIÉTÉ (HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/SOCIETE?R=PARIS-ILE-DE-FRANCE)

LOGEMENT (HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/SOCIETE/LOGEMENT?R=PARIS-ILE-DE-FRANCE)

HAUTS-DE-SEINE (HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/PARIS-ILE-DE-FRANCE/HAUTS-DE-SEINE)

VAL-DE-MARNE (HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/PARIS-ILE-DE-FRANCE/VAL-DE-MARNE)

JOURNÉES DU PATRIMOINE (HTTPS://FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFO.FR/CULTURE/PATRIMOINE/JOURNEES-DU-PATRIMOINE?R=PARIS-ILE-DE-FRANCE)

LES JT 12/13 | 19/20

LES PLUS CHAUDS

Municipales à Paris : quand Benjamin Griveaux dit réellement ce qu'il pense de ses anciens rivaux (https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/municipales-paris-quand-benjamin-griveaux-dit-reellement-ce-qu-il-pense-ses-anciens-rivaux-1700850.html)

le Parisien, le 30/08/18

Les cités-jardins de Vanves et Suresnes distinguées pour leur architecture

Elles ont reçu cet été le label Patrimoine d'intérêt régional. Une distinction qui ouvre à des financements pour des rénovations et de la mise en valeur de ces ensembles architecturaux remarquables.

Suresnes. La cité-jardin, créée à l'initiative d'Henri Sellier, est un modèle du genre. LP/E.D.

Par **Elia Dahan**

Le 30 août 2018 à 14h58

Au cœur de l'été, certains habitants de Vanves profitent de l'esprit village qui règne dans leur quartier. Derrière la façade rouge du square Payret-Dortail, de petits immeubles de quatre étages accueillent près de 150 logements et 27 ateliers d'artistes. Bienvenue dans la cité-jardin de la commune. Témoin de l'évolution de l'habitat dans les Hauts-de-Seine, ce quartier, a reçu, au début de l'été, le label Patrimoine d'intérêt régional par la commission permanente du conseil régional d'Île-de-France.

Il fait partie des 30 premiers sites franciliens à être labellisés et des deux sites alto-séquanais. Et c'est une autre cité-jardin, celle de la ville de Suresnes, qui s'est vue distinguée dans le département. Probablement la plus emblématique de France, elle fut initiée par Henri Sellier, qui fut maire (SFIO) de la ville de 1919 à 1941, ministre de la Santé du Front populaire et fondateur de l'Association française pour l'urbanisme.

Au cœur de la cité-jardin de Suresnes, le collège Henri-Sellier rend hommage à l'initiateur du quartier./LP/E.D.

« C'était un homme à la pointe qui, pendant l'entre-deux-guerres, a souhaité offrir du logement qui pourrait accueillir toutes les classes moyennes et dans lequel elles auraient accès à des équipements publics, raconte Christian Dupuy, actuel maire (LR) de Suresnes. Il s'est inspiré d'un concept anglais, le *garden-city* d'Ebenezer Howard, pour réaliser cette cité et répondre à la crise du logement. »

« On vit dans une petite ville dans la ville »

Depuis le quartier n'a pas bougé. Exception faite des rénovations. Des enfilades d'immeubles de briques qui offrent un côté britannique à la commune et ne déplaisent pas à ses habitants. « On est loin des appartements sans charme dans des tours de béton ici, lance Daniel, 47 ans. Avec les commerces, les parcs, on vit dans une petite ville dans la ville. »

Car dans la cité-jardin on trouve un théâtre, une église catholique, un temple protestant, une école maternelle, une école primaire et un collège, ainsi que nombre de commerces. Jeanne vit ici depuis 4 ans et ne quitterait pour rien au monde sa cité-jardin. « J'ai des parcs au pied de mon immeuble, en quelques secondes mon fils peut aller jouer, et il règne un vrai esprit village. Parfois je le surveille juste en ouvrant la fenêtre. »

La cité-jardin de Vanves a été labellisée «Patrimoine d'intérêt régional./LP/E.D.

A Vanves aussi on cultive l'esprit village. « Il y a un vrai art de vivre dans ce quartier, assure Sylvie, qui habite ici depuis 30 ans. C'est interdit aux voitures donc très calme, il y a en rez-de-chaussée les ateliers d'artistes. On se connaît bien. »

Newsletter Hauts-de-Seine

Chaque matin, l'actualité de votre département vue par Le Parisien

Adresse e-mail

JE M'INSCRIS

Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. En savoir plus

Grâce aux labellisations Patrimoine d'intérêt régional, le bailleur social Hauts-de-Seine-Habitat, qui gère les deux cités, va pouvoir bénéficier de deux aides. La première, plafonnée à 500 000 €, pour des travaux de restauration et d'aménagement, la seconde, plafonnée à 30 000 €, pour des initiatives destinées à faire découvrir ces quartiers.« Je pense que ces cités doivent être des sources d'inspiration pour toutes les zones de renouvellement urbain, explique Christian Dupuy, qui préside par ailleurs Hauts-de-Seine-Habitat. Cela permet de faire et d'avoir du logement social mixte. » Et où, de l'avis des habitants, il fait bon vivre.

VOIR LES COMMENTAIRES

La Cité-jardins de Suresnes labellisée Patrimoine d'intérêt régional

Posté le 29 Août 2018 à 16:39:25 et mis à jour le 2018 08 30 à 13:21:44 par : Bati-journal

La Région Ile-de-France a décerné le label « Patrimoine d'intérêt régional » à trente sites dont la Cité-jardins de Suresnes. ce nouvel label permet de protéger et préserver le patrimoine non classé et non inscrit aux Monuments historiques.

« L'obtention de ce label consacre à la fois les actions de valorisation de ce patrimoine menée par la ville de Suresnes avec le Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes (MUS) et le travail mené par l'Association régionale des Cité-jardins d'Ile-de-France pour le promouvoir et le fédérer à l'échelle régionale.» souligne Jean-Pierre Respaut , adjoint au maire de Suresnes en charge de la culture et Vicepréside nt de l'Association.

« Il met aussi en lumière l'intérêt et la nécessité d'entretenir ce patrimoine urbain fruit d'une conception humaniste et à échelle humaine de l'urbanisme social, qui s'il est entretenu demeure d'une remarquable modernité. Les Cités-jardins de Suresnes, Champigny-sur-Marne et Stains ont ainsi en commun d'avoir chacune fait l'objet de remarquables réhabilitations.»

Cette démarche se prolongera dès octobre 2018 : les Cités-jardins seront en effet l'objet de la nouvelle exposition du MUS intitulée Les Cités-jardins d'Ile-de-France, une certaine idée du bonheur, titre également de l'ouvrage édité par la Région et coordonné par Jean-Pierre Respaut, qui leur est consacré.

La Cité-jardins de Suresnes : un chef d'oeuvre d'urbanisme social

La Cité-jardins est une des quinze réalisations lancées de l'Office public d'habitations à bon marché du département de la Seine pour répondre à l'insalubrité des conditions de logement des ouvriers de la révolution industrielle. La réalisation fut confiée à Alexandre Maistrasse, architecte qui s'inspira du concept des « Garden cities » inventé par l'Anglais Ebenezer Howard.

Aujourd'hui, ce la Cité-jardins de Suresnes est une réalisation emblématique qui pourra continuer à être valoriser et préserver via des entretiens et rénovations dans le cadre du label « Patrimoine d'intérêt régional ».

Pour en savoir plus :

La liste des 30 sites franciliens labellisés « Patrimoine d'intérêt régional »

Exposition sur les Cités jardins au Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes

Etiquettes : cité jardin, suresnes

RECHERCHER

Rechercher...

PUBLICITÉ

PUBLI-INFORMATION

Un extérieur pour tous avec la fenêtre balcon FGH-V Galeria de FAKRO

PUBLI-INFORMATION

webertop universel, enduit de parement minéral mince

bati journal

partenaire des

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

Magazine Hauts-de-Seine Habitat, Été 2018

Ateliers d'artistes : cité-jardins de Payret-Dortail à Vanves

Cité-jardins de Suresnes, la plus remarquable cité-jardins de la région parisienne

CITÉS-JARDINS DE SURESNES ET DE VANVES

Label patrimoine d'intérêt régional

La région Île-de-France vient d'attribuer le label Patrimoine d'intérêt régional aux cités-jardins de Suresnes et Payret-Dortail à Vanves. Ce label est le fruit d'une démarche engagée pour la préservation et la valorisation de ce patrimoine remarquable du début du XXème siècle.

Ensemble harmonieux de logements sociaux collectifs et/ou individuels bénéficiant d'aménagements paysagers et d'équipements publics. C'est sur ce concept du début du XXème siècle qu'ont été fondées les cités-jardins de Suresnes et Payret-Dortail à Vanves, aujourd'hui, labellisées Patrimoine d'intérêt régional.

L'attribution du label vise la préservation de ce patrimoine non classé et non-inscrit aux Monuments historiques. Il contribue à la reconnaissance de leur importance et à la sensibilisation des habitants sur leur valeur. Il offre également la possibilité à l'Office de bénéficier d'aides régionales pour le financement de travaux de restauration et d'actions de valorisation auprès des habitants.

Ces deux patrimoines remarquables de l'Office font partie de l'héritage de l'office HBM de la Seine fondé par Henri Sellier, maire de Suresnes de 1919 à 1941. Ils sont les témoins de la richesse architecturale et du rôle majeur du logement social dans le département des Hauts-de-Seine.

Printemps des cités-jardins

Chaque année et à l'arrivée des beaux jours, l'association régionale des cités-jardins organise une manifestation pour les habitants et les visiteurs : le Printemps des cités-jardins. Pour l'édition 2018, une balade bucolique au cœur de la cité-jardins de Suresnes a été mise en place, au mois de mai, en partenariat notamment avec l'Office et le Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes. Cette visite s'est achevée par une dégustation conviviale de produits locaux suresnois (vin, miel...). ■

L'association régionale des cités-jardins

L'association est née, en octobre 2015, de la volonté d'un réseau de partenaires historiques engagés dans la promotion, la préservation et la valorisation des cités-jardins de la région. Elle est l'aboutissement d'une démarche collective, lancée en 2009 par Plaine Commune et les villes de Stains et de Suresnes, autour de ce patrimoine exceptionnel et commun à plusieurs villes et territoires de la région.

Champigny-Nogent : deux sites architecturaux protégés par la région

Premier quartier d'habitat social à Champigny, la Cité-jardin vient d'être labellisée « patrimoine d'intérêt régional ». Tout comme la Fondation nationale des arts graphiques de Nogent.

Champigny-sur-Marne. La Cité-jardin vient d'être labellisée patrimoine d'intérêt régional. Elle a été construite dans les années 1930 comme une communauté ouvrière harmonieuse équipée d'une école et d'un conservatoire. LP/M.K.

Par **Marion Kremp @marionkremp**

Le 19 août 2018 à 17h47

Construite en 1929, la Cité-jardin de Champigny-sur-Marne vient d'être labellisée « patrimoine d'intérêt régional ». Trente sites ont été retenus par la région Ile-de-France, ouvrant ainsi droit aux aides à la rénovation. Dans le Val-de-Marne, la Fondation nationale des arts graphiques à Nogent-sur-Marne a elle aussi été labellisée.

La Cité-jardin, premiers logements sociaux à Champigny

Les pères des théories socialistes protègent de leurs rues éponymes la Cité-jardin de Champigny-sur-Marne. Proudhon, Karl Marx, Léon Blum. Mais c'est la rue Charles-Fourrier qui prend tout son sens dans ce quartier social dessiné dès 1919.

Celui qui a imaginé les Phalanstères, ces communautés idéales où chacun pouvait vivre dans une harmonie collective, aurait pu lui-même donner ses contours à ces pavillons et petits immeubles de briques reliés par une végétation généreuse destinés aux ouvriers.

Ce sont les architectes Paul Pelletier et Arthur-Pierre Teisseire qui ont conçu la Cité-jardin, comme un village, pour décongestionner Paris et ses faubourgs aux habitats insalubres.

Le premier quartier social de Champigny, n'a rien perdu de son ambition. Héritage des utopies sociales développées en pleine révolution industrielle, la Cité-jardin est restée un petit monde en soi. Ouvert sur la ville, le quartier dont les logements sociaux appartiennent à Valophis, n'en demeure pas moins un petit village où tout le monde se connaît.

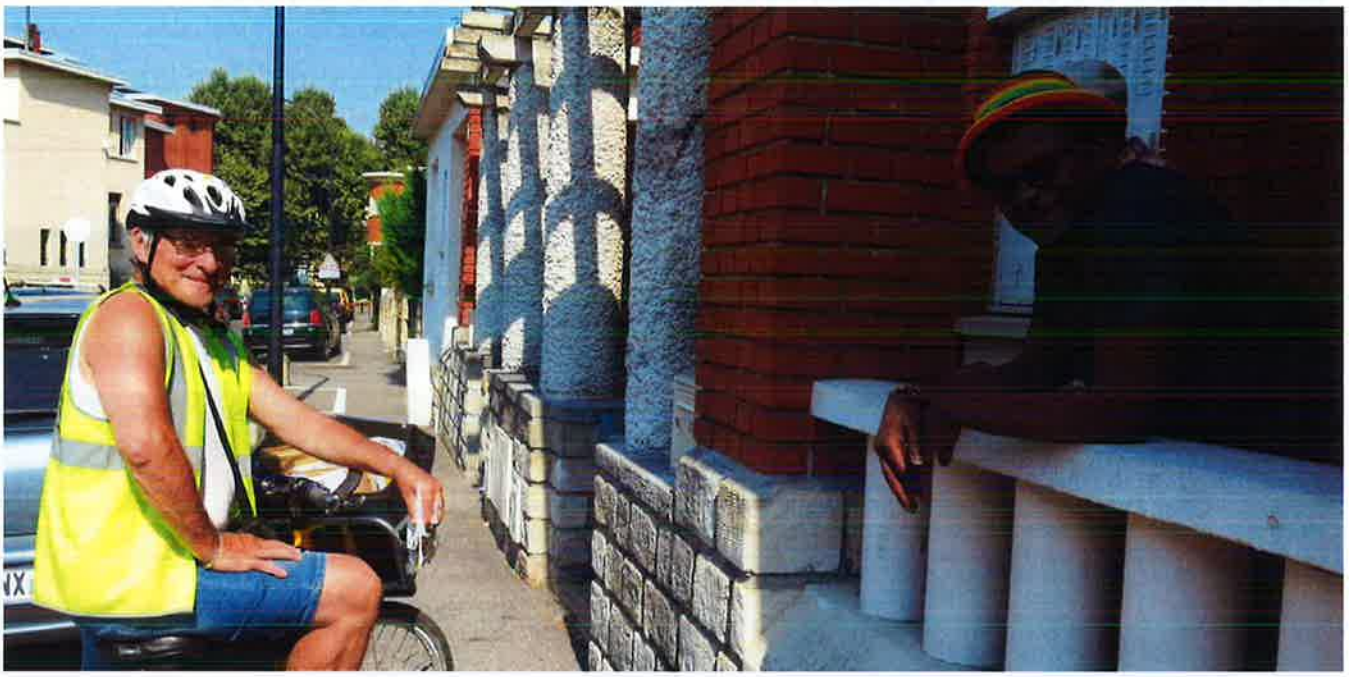

Champigny-sur-Marne. Renaud, le facteur, habite le quartier depuis 22 ans. Tous les matins, il salue ses voisins en leur apportant leur courrier.LP/M.K.

Rodrigue et Thierry taillent la bavette sur le perron ombragé du pavillon en briques. Les voisins se connaissent depuis 15 ans, lorsqu'ils sont arrivés ici avec leur famille. Le premier dans l'un des 1 054 logements collectifs répartis en petits immeubles de cinq étages. Le second, Thierry, dans l'une des 142 charmantes maisonnettes : « J'ai la chance d'avoir un jardin, mais surtout, ici tout est à portée de main. L'école a été construite au cœur du quartier, comme le conservatoire qui sont des lieux de culture et de rencontre pour tous les habitants ».

Newsletter Val-de-Marne
Chaque matin, l'actualité de votre département vue par Le Parisien

Adresse e-mail

JE M'INSCRIS

Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. En savoir plus

Renaud, le facteur, arrive sur son vélo. Sa tournée, il la fait chaque matin dans son quartier depuis plus de 20 ans. Il circule entre les dizaines de sentes fleuries, passe sous les arches de briques qui s'ouvrent sur des squares arborés. Et s'arrête, pour serrer chaleureusement les mains de ses voisins.

« Ici, tout le monde se serre les coudes, les gens viennent me voir lorsqu'ils ont un problème avec un courrier ou un colis, on se rend service, c'est un vrai village dans la ville ! », dépeint le facteur en remontant sur son biclou jaune.

Josiane, 65 ans, a élevé ses enfants dans « cette petite bulle d'air », aujourd'hui, elle rend visite à sa fille qui s'y est installée à son tour.

Champigny-sur-Marne. Des arches et des porches de briques ouvrent sur les îlots arborés de petits pavillons. LP/M.K.

« C'est super pour les enfants, on est au calme et il y a de la place pour eux », assure-t-elle en récupérant le ballon que son petit-fils vient de lui lancer. La rénovation ? « Ce serait une bonne chose que le quartier soit préservé, il y a de quoi faire en termes d'isolation, mais l'architecture est un morceau d'histoire ! »

La Fondation nationale des arts graphiques, legs au service des artistes

C'est un îlot de verdure de 10 ha au cœur d'un Nogent densifié. La Fondation nationale des arts graphiques et plastiques (FNAGP) est le fruit du legs des Rothschild et de Madeleine Smith-Campion de deux hôtels particuliers des XVI et XVIIe siècles.

Ils abritent aujourd'hui, la maison de retraite des artistes d'un côté, et la Maison Bernard-Anthonioz (Maba) de l'autre. Un centre d'art dédié à la création contemporaine ouvert en 2006.

Dans le parc peuplé de grands arbres aux essences remarquables, on croise les résidents de la maison de retraite en goguette dans les grandes herbes autant que les artistes et le public des expositions du centre d'art. Le parc a lui seul est source d'inspiration. L'artiste Nogentaise Anna Byskov, y a tourné une performance vidéo pour la dernière exposition à la Maba.

Des ateliers d'artistes ont également trouvé naturellement leur place sur le domaine à l'architecture typique de l'Ancien régime.

3. DIVERS ILE-DE-FRANCE

le Parisien, 25/09/18

Stains : la cité-jardin expose son histoire

Créée en 1921, la cité-jardin de Stains n'a pas perdu de son authenticité. Une exposition temporaire retrace son histoire.

Stains, le lundi 24 septembre 2018. Au bout de l'avenue Paty, une ancienne bonbonnière transformée en fast-food. LP/E.D.

Par **Eglantine Despres**

Le 25 septembre 2018 à 21h00

Des maisons aux jardins foisonnants, des immeubles en briques aux balcons excentriques, des enseignes d'anciens commerces qui semblent figées dans le temps, la cité-jardin de Stains n'en a pas fini de vous surprendre, et surtout de vous dépayser.

Inventé par l'urbaniste anglais Ebenezer Howard en 1898, le concept de « city-garden » réunit les avantages de la ville et de la campagne, tout en résolvant les problèmes de mal logement dus à la Révolution industrielle. L'idée de l'époque est simple : permettre aux plus démunis de vivre dans un lieu décent et agréable entouré de verdure, plutôt que de s'entasser dans des petits espaces. Séduite par l'idée, la ville de Stains fait appel à deux architectes français, Eugène Gonnot et Georges Albenque qui construisent la cité-jardin entre 1921 et 1933. Cette zone s'étend aujourd'hui sur 28 ha et propose plus de 1 646 logements sociaux.

« Vivre dans un tel quartier, c'est une chance »

« Quand j'étais petite, c'était vraiment la campagne. On allait même chercher des œufs au bout de la rue », raconte Martine, 68 ans, qui est née et réside toujours à la cité-jardin.

Cet esprit de quartier champêtre, qui influe sur le quotidien de ses habitants, est d'ailleurs mis à l'honneur actuellement à travers une exposition temporaire à l'occasion des dix ans du local de l'association Mémoires de cité-jardin.

Celle-ci retrace les différentes actions menées par les riverains, de la création d'épouvantails à des ouvrages de photographies et de poésies, ou encore la mise en place de quatre potagers. « Vivre dans un tel quartier, c'est une chance que n'a pas tout le monde. On est vraiment préservés des inconvénients de la ville », résume Pierre qui réside au cœur de la cité.

Un air british

Quelques curieux, venus assister au vernissage de l'exposition se laissent tenter par la visite guidée des endroits emblématiques de la cité. « Sur ce bâtiment, vous pouvez voir une tête de lion en brique, c'est la signature de Gonnot et Albenque », explique Charlotte Saint-Jean, animatrice de l'architecture et du patrimoine.

La balade continue avec un passage obligé par l'avenue Paty, considérée comme « les Champs Elysées » de la cité-jardin avec à son extrémité une ancienne bonbonnière dont l'aspect n'a pas perdu en authenticité, ou encore l'espace Paul-Eluard dont l'immense bâtisse témoigne de l'empreinte anglo-saxonne avec ses murs à la forme d'accordéon.

Exposition « Mémoires de cité-jardin 10 ans déjà ! » jusqu'en janvier 2019 au local Mémoires de cité-jardin.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Découverte des jardins cachés de la cité-jardin. Cette visite vous permettra de vous faufiler jusqu'au cœur d'îlots cachés pour rencontrer apiculteurs et jardiniers. Vous pourrez même repartir avec un pot de miel !

Newsletter Seine-Saint-Denis
Chaque matin, l'actualité de votre département vue par Le Parisien

Adresse e-mail

JE M'INSCRIS

Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. En savoir plus

Samedi 29 septembre à 14 heures, départ au local Mémoires de cité-jardin.

Une randonnée pour inaugurer le Chemin de Compostelle. Attachez vos lacets ! Menée par l'association Espérance Sportive de Stains, une randonnée est organisée jusqu'à la basilique Saint-Denis. La marche sera accompagnée de commentaires historiques et architecturaux.

Samedi 13 octobre à 9 heures, départ au local Mémoires de cité-jardin.

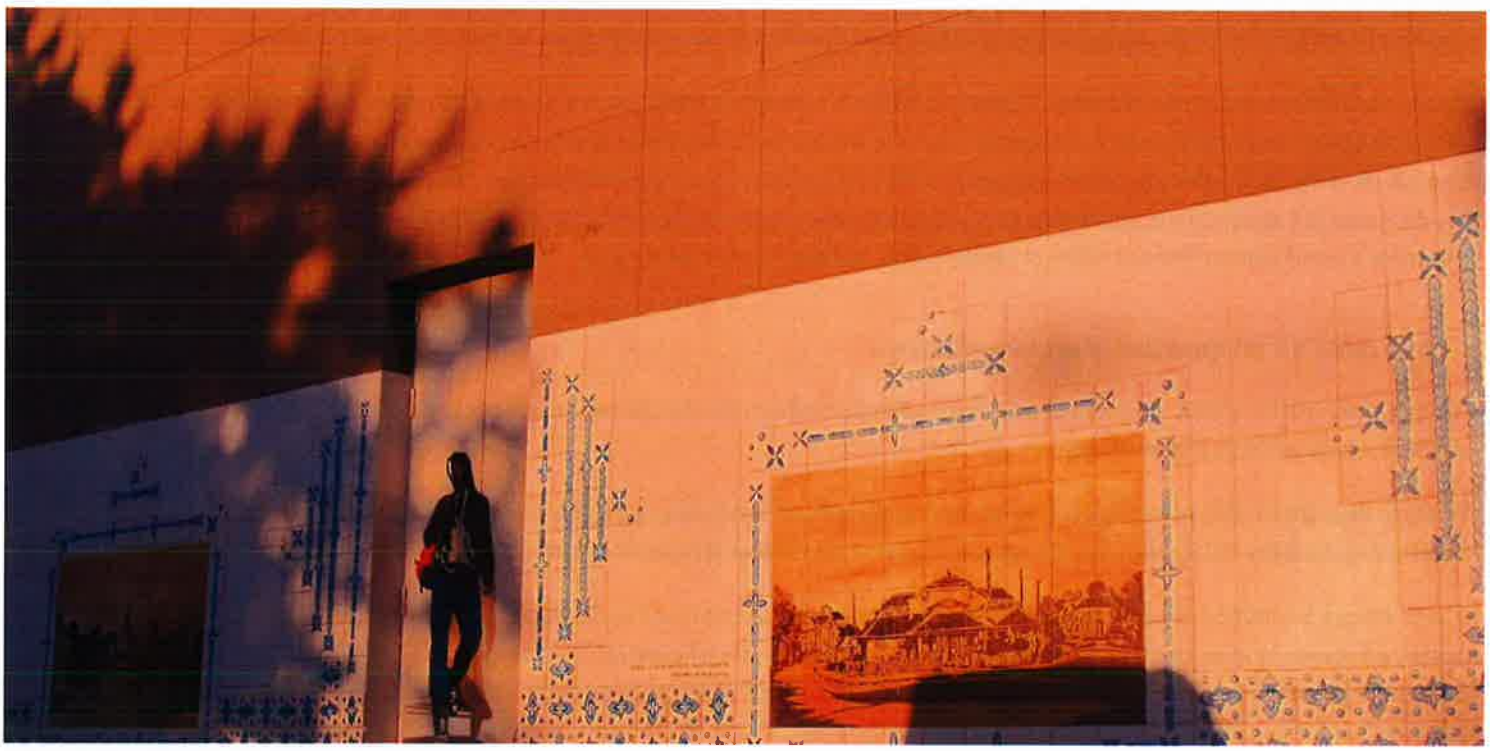

Stains, le lundi 24 septembre 2018. Le lavoir bains-douches a aujourd'hui disparu. Il servait autrefois aux plus démunis, dépourvus de salles d'eau dans leur logement. LP/E.D.

Stains. L'espace Paul-Eluard, en plein centre de la cité-jardin.Jean Boidot

Stains, le lundi 24 septembre 2018. L'avenue Paty, considérée comme les « Champs Elysées » de la cité-jardin, semble tout droit sortie d'Angleterre.

Stains, le lundi 24 septembre 2018. Au bout de l'avenue Paty, une ancienne bonbonnière transformée depuis en fast-food. LP/E.D.

La tête de lion en briques, signature des architectes français Gonnot et Albenque. Jean Boidot

Stains Actu, Sept. 2018

CITÉ-JARDIN

10 ans d'initiatives autour d'un patrimoine unique

Lundi, le local Mémoires de Cité-jardin a fêté son dixième anniversaire. Un beau moment de partage avec habitants et élus autour d'une exposition rétrospective, visible jusqu'en janvier.

© Julien Ernst

Il y avait du monde pour cet anniversaire, simples curieux, habitants, élus, journalistes, tous venus pour fêter les dix ans de cet espace partagé par la ville, Plaine Commune et le bailleur Seine-Saint-Denis Habitat. Un local devenu en 2016 le siège social de l'association régionale des Cité-jardin dont Maud, Charlotte et aujourd'hui Milena ont successivement animé et développé. Ce lieu était auparavant une ancienne boutique de quincaillerie tenue par la famille Gorce. Pour l'occasion, une exposition visible jusqu'en janvier, retrace le travail effectué avec les habitants autour de la réhabilitation et de la valorisation de ce patrimoine. « *Merci à tous les acteurs pour votre travail de mise en valeur de ce lieu unique. Plus d'une vingtaine de projets ont vu le jour, avec, à chaque fois, une vraie implication des habitants. Nous sommes très attachés à cela et en sommes honorés. Votre travail donne de la visibilité à ce lieu et est cité en exemple un peu partout avec notamment le Prix du Patrimoine Culturel de l'UE lors du concours Europa Nostra 2015 ou encore cette année avec le label Patrimoine d'intérêt régional* », a témoigné avec fierté le maire Azzédine Taïbi, au cours de cette célébration. La Cité-jardin de Stains, créée par les architectes Gonnot et Albenque, est un patrimoine unique dans le paysage social français, inspiré par un concept anglais théorisé par l'urbaniste britannique Ebenezer Howard en 1898, au même titre que celles de Suresnes, Champigny-sur-Marne, Gennevilliers… « *Réalisation unique en son genre, la Cité-jardin, idée généreuse de penseurs du siècle passé, permettait au plus pauvre, au plus démuni de jouir des plaisirs champêtres, jusque-là réservés à une classe de privilégiés* », raconte dans son mémoire, l'historien stanois Pierre Loisseau. Une fierté qui se perpétue. • SOFIEN MURAT

MÉMOIRES DE CITÉ-JARDIN
28, av. Paul-Vaillant-Couturier
Tél. : 01 58 69 77 93 /
Mail : memoiresdecitejardin@stains.fr

EMPLOI

Le premier arrêt, c'était mercredi !

Mercredi, le Bus de l'initiative pour l'emploi a débuté sa tournée avec un premier arrêt sur la place Henri-Barbusse. Pendant un mois, il sillonnera l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Ce premier jour, Mohamed est déçu de s'y être rendu. « *Cette initiative permet de gagner un temps précieux pour être conseiller et orienter. On m'a proposé une aide personnalisée, je vais revenir* », explique-t-il en descendant du véhicule.

POLICE POPULATION

FAIRE TOMBER LES BARRIÈRES

Prox'aventure est une rencontre entre la population et la police à travers des activités ludiques, pédagogiques et sportives. Samedi prochain, ils seront au Clos Saint-Lazare sur la

D.1

RENOUVELLEMENT URBAIN

STAINS : LA CITÉ-JARDIN REVISITÉE

Il aura fallu dix-sept ans de travaux et plus de 99 millions d'euros pour arriver au bout de la réhabilitation minutieuse d'une des plus belles cités-jardins d'Ile-de-France. Une mise aux normes du bâti, mais pas seulement : les cœurs d'îlots, à l'état de friche, ont été revisités.

Commencée en 2002, la réhabilitation de la cité jardin de Stains devrait s'achever en novembre 2018. Inscrite à l'inventaire des sites pittoresques depuis 1976, cette cité-jardin a été construite pour la société HBM de la Seine, entre 1921 et 1933. Les architectes Eugène Gonnot et Georges Albenque l'ont conçue en toile d'araignée s'étendant depuis la place Marcel Pointet. Elle compte 1 646 logements sur 28 hectares, dont 474 en pavillons groupés dans de petites rues et 1172 dans des immeubles en brique s'alignant le long d'avenues. Commerces et équipements se déploient le long des rues les plus importantes et autour de la place. Petite ville dans la ville, la cité-jardin bénéficie même d'une salle de spectacles : l'espace culturel Paul Eluard. Inséré dans un immeuble de logements de la place Marcel Pointet, il offre des spectacles de qualité à des prix très abordables.

En 2002, un des objectifs de Seine-Saint-Denis Habitat était le gain en performance énergétique. Avant travaux, la consommation moyenne des pavillons était estimée à 720 kWh EP/m²/an. L'objectif était d'atteindre 295 kWh EP/m²/an après réhabilitation. Soit un passage de la lettre G à E, ce qui n'est pas si mal sans isolation des murs. Pour le collectif, l'objectif de performances était supérieur avec un passage de F ou G à C.

Le bailleur avait déjà commencé la concertation avec les habitants et l'amicale des locataires quand le quartier a été retenu au titre du Programme national de rénovation urbaine (PNRU). La convention avec l'Anru a été signée en mai 2006. Mais il n'était pas question de démolition-reconstruction : non seulement Seine-Saint-Denis Habitat préserve les cités-jardins qu'il gère, mais l'inscription à l'inventaire des sites pittoresques et la proximité de deux monuments historiques imposent l'avis de l'ABF.

Chaque phase de réhabilitation de la cité jardin s'est accompagnée de réunions publiques afin d'en expliquer les modalités aux habitants. Plusieurs conventions ont été signées entre le bailleur et l'amicale des locataires sur le programme de travaux et l'évolution - à la hausse - des quittances de loyer.

Restitution-amélioration du patrimoine

Pour assurer la maîtrise d'œuvre du chantier de réhabilitation des bâtiments collectifs, Seine- Saint-Denis Habitat a retenu en 2002 l'agence A et B Architectes. « *Nous nous sommes plongés dans les archives et nous avons rencontré l'ABF de l'époque pour être sûrs d'agir dans la bonne démarche de resti-*

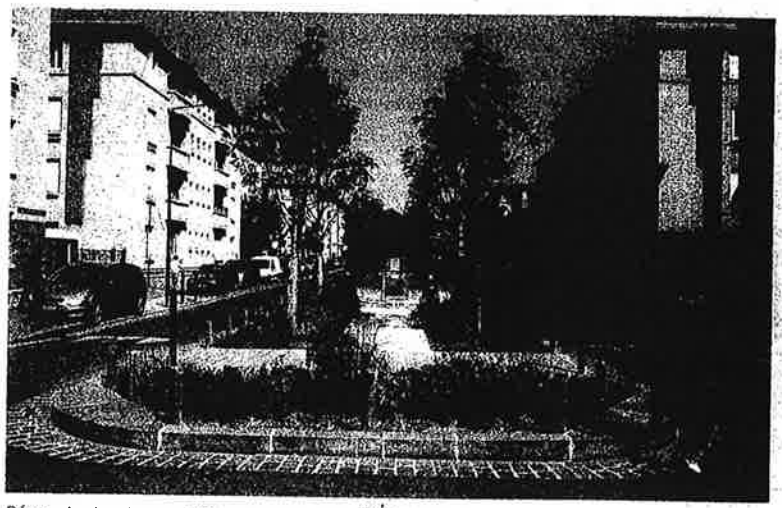

Réorganisation du stationnement avenue de la Division Leclerc.
© Empreinte, bureau de paysages / Charles Delcourt, photographe

Un terre-plein fleuri pour la rue Paty.
© Empreinte, bureau de paysages / Charles Delcourt, photographe

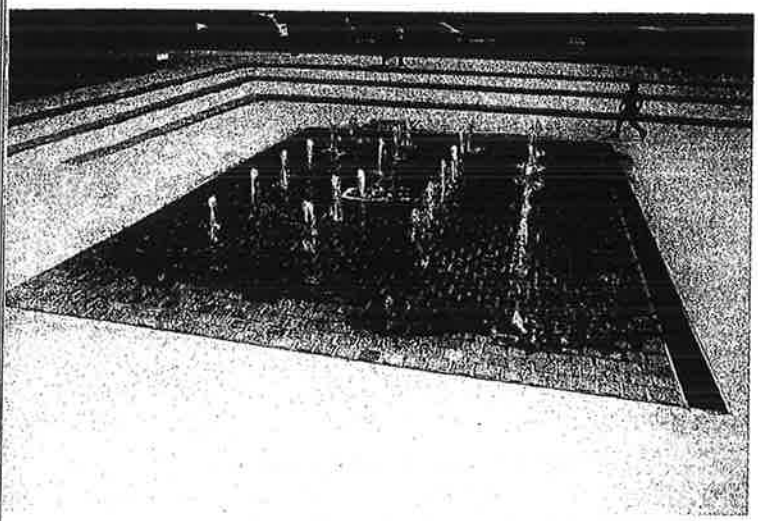

Au cœur de la cité-jardin, la place Marcel Pointet avec sa fontaine sèche conçue par Empreinte paysage. © Empreinte, bureau de paysages / Charles Delcourt, photographe

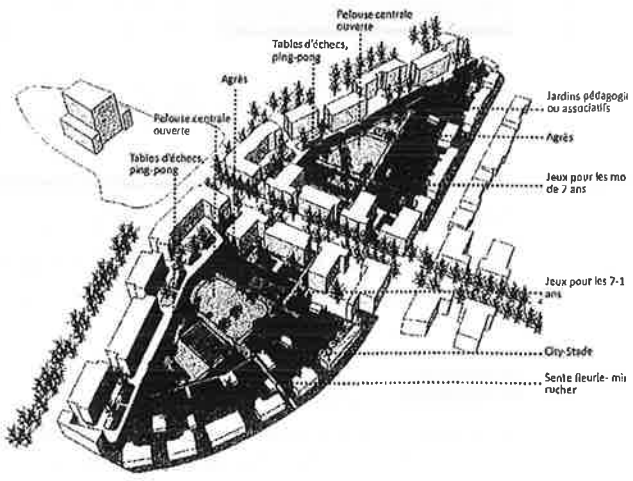

Deux cœurs d'îlots fonctionnent ensemble comme un parc équipé. © Radar Paysagistes

tution d'un patrimoine, tout en l'améliorant. Ainsi nous avons testé plusieurs méthodes pour nettoyer la brique des façades. Nous avons finalement utilisé l'hydro-gommage, un procédé doux. Pour les menuiseries, nous avons fait des essais avec du PVC et du bois. Comme, de l'extérieur, la différence n'était pas tangible, l'ABF a autorisé le PVC, bien moins cher », rappelle Jean Boidot, dirigeant de l'agence aujourd'hui à la retraite. Les immeubles en brique ont aussi bénéficié de la reprise des couvertures et des parties communes. Les logements ont fait l'objet d'une mise aux normes électriques, de la réfection des pièces humides, du changement de chaudière, de radiateurs et de l'installation d'une VMC.

Dans la dernière tranche de réhabilitation (250 logements), Seine-Saint-Denis Habitat a aménagé en rez-de-chaussée des logements adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR). « *La configuration des îlots précédents ne permettait pas l'installation de rampes. Dans cette dernière tranche c'est possible à partir des espaces verts. Par ailleurs, le regroupement de logements nous a permis d'en faire de plus grands, adaptables aux PMR et isolables par l'intérieur. Nous avons aussi installé une nouvelle chaudière collective au gaz* », explique Laurence Abena, chargée d'opération de Seine-Saint-Denis Habitat. La réhabilitation des logements collectifs a coûté 64 millions d'euros.

Pavillons réhabilités

En 2007, l'agence A et B Architectes a également obtenu la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des pavillons groupés. « *Les maisons sont en briques mais recouvertes d'un enduit rappelant le crépi. Six mois de discussion et d'essais avec l'ABF ont été nécessaires pour retrouver les teintes et la technique d'origine pour obtenir cet enduit grumeleux. Les pavillons sont maintenant jaunes, ocres et gris, sauf la quinzaine qui n'appartient plus à Seine-Saint-Denis Habitat car vendue à la fin des années 1970* », indique Marian Sypniewski, responsable du service réhabilitation du bailleur social. « *Les ouvriers ont utilisé une tyrolienne pour projeter sable et chaux. Puis ils ont recouvert les façades d'une peinture non imperméable. Elle les laissera respirer et se patinera avec le temps* », précise Jean Boidot.

Toutes les toitures ont été refaites à neuf, puisqu'il était impossible de trouver des tuiles neuves de la même taille que les anciennes. Les combles et les sous-sols ont été isolés et les menuiseries et portes changées. Les nouvelles portes sont isolantes, résistantes à l'effraction et similaires pour tous les pavillons. De nouvelles vérandas ont été installées pour harmoniser les porches. En revanche, les murs n'ont pu être isolés car une isolation par l'intérieur aurait réduit les logements, déjà très petits. Par l'extérieur, le revêtement n'aurait pas été identique à celui d'origine qu'exigeait l'ABF.

Les pavillons ont aussi bénéficié de l'installation d'une salle d'eau, d'une mise aux normes électriques, du changement des radiateurs et des chaudières. « *Il y avait des travaux obligatoires, tout ce qui relève de la sécurité et de l'isolation, et certains à la carte comme les salles d'eau. Nous nous sommes adaptés car beaucoup de locataires sont âgés* », confie Laurence Abena.

La réhabilitation des pavillons a coûté 26 millions d'euros. Seine-Saint-Denis Habitat a investi 5,7 M€ sur fonds propres et a emprunté 6,1 M€ à la Caisse des dépôts. Le département de Seine-Saint-Denis a apporté 8,3 M€, l'Etat (CGLLS) 3,2 M€, la Région 1,5 M€. Aéroports de Paris a contribué à hauteur d'1 M€ dans le cadre du plan de gêne sonore de l'aéroport du Bourget.

Seine-Saint-Denis-Habitat a aussi opéré une résidentialisation sobre des îlots de logements collectifs, tout en valori-

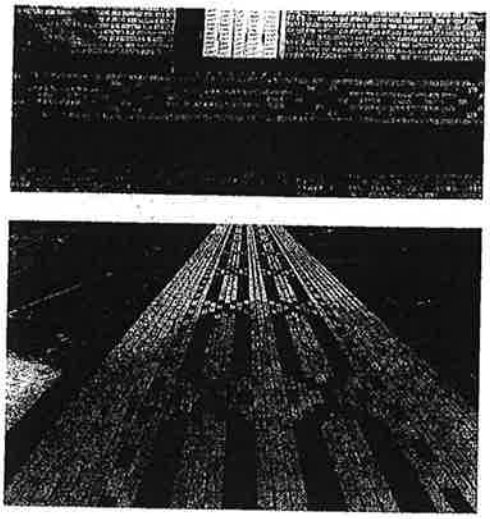

Détail d'une façade, qui a inspiré le calepinage au sol. © Radar Paysagistes

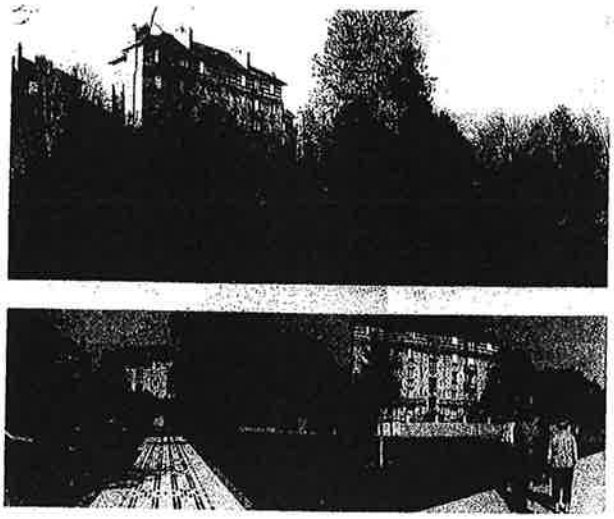

En cœur d'îlot, un terrain vague devenu jardin. © Radar Paysagistes

sant les cours intérieures avec plantations, pavage en grès ou brique, peinture des resserres. Laurence Abena a été attentive au moindre détail, jusqu'à la teinte des briques du mur de séparation entre un îlot résidentiel et un jardin partagé.

Réinvestissement des cœurs d'îlot en friche

Trois cœurs d'îlots ont été transformés par Seine Saint-Denis-Habitat en jardins familiaux, un quatrième en jardin partagé et un cinquième en aire de jeux. « *Ils abritaient autrefois boulodrome, piste pour patins à roulette, bac à sable* », rappelle Laurence Abena. « *Après guerre, ils ont été utilisés comme jardins, puis peu à peu abandonnés. Nous avons d'abord destiné les jardins aux habitants des logements collectifs, chaque pavillon disposant déjà du sien, puis nous avons élargi aux locataires du Clos Saint Lazare, quartier limitrophe. Les candidats vraiment intéressés par le jardinage étaient rares. Nous avons donc pris contact avec une association. Mais l'un des jardins fonctionne bien grâce à un habitant qui s'y investit beaucoup* ». Tous les jardins collectifs ont été mis en œuvre par la paysagiste Laurence di Méo et équipés de cabanons de sa conception. L'aménagement des cinq cœurs d'îlot a coûté 1,7 M€.

Les deux autres cœurs d'îlots en friche ont été transformés en square par Plaine Commune. « *C'étaient des friches privatives appartenant au bailleur, d'un peu plus de 3 000 m² chacune. Pour rendre publics les squares, il fallait en signaler l'accès. Nous en avons donc créé de part et d'autre de la voirie de façon à ce que les deux squares en cœurs d'îlots communiquent. Mais il est difficile de les repérer pour qui ne connaît pas le quartier. Un des squares est dédié à la petite enfance et le second équipé d'un city stade et de tables de ping-pong. Chacun dispose d'espaces de pique-nique et de jeux d'enfants, dont un pour les moins de sept ans* », explique Marie-Carmen Morcillo, responsable du service maîtrise d'ouvrage des espaces publics en Anru de Plaine Commune. L'agence Degré Zéro Paysage et Urbaniste, mandataire, qui travaille avec Radar paysages, a conçu les deux squares comme un même parc de 7 000 m². Les allées en brique reprennent des motifs récurrents des façades d'immeubles, l'idée étant que les squares apparaissent comme des éléments d'origine de la cité-jardin.

L'agence de paysagistes Empreinte s'est occupée de la voirie (avenues Paul Vaillant Couturier, de la Division Leclerc, Paty) et de la place Marcel-Pointet. Toutes ses propositions ont été soumises à l'ABF. Avenue Paul Vaillant-Couturier, la chaussée en dalle de béton fissurée a été entièrement reprise en pavés avec des bordures en grès d'Inde et un caniveau large, afin de rappeler l'époque de construction de la cité. Les vieux platanes en alignement ont été étayés ou remplacés par de nouveaux plus vigoureux. Les luminaires ont été changés pour de plus contemporains. La place Marcel Pointet a été réaménagée pour en faire un lieu de rencontre ou de manifestations diverses. L'espace central est dégagé mais elle s'agrémente d'une fontaine sèche.

Avenue de la Division Leclerc, le stationnement, qui était anarchique, a été organisé de part et d'autre d'un mail. Le centre de l'avenue Paty a été aménagé en terre-plein planté, surélevé par rapport au sol, afin d'éviter le stationnement sauvage. Contrairement aux grandes avenues aux luminaires contemporains, l'éclairage de cette voie longée de pavillons se fait par les candélabres d'origine, reposés après réparations, peinture et nouvelles sources lumineuses, dans une volonté renouvelée de retour aux sources.

Nora Hachache

Le Parisien, 26/8/18

Epinay : ces plantes du 93 qui se mangent

Pourpier, sureau, fenouil, orties, églantiers... Les plantes comestibles sont partout ! Démonstration avec l'association Accueil banlieues qui organisait ce dimanche une balade en bord de Seine.

Epinay, dimanche 26 août. L'association Accueil en banlieue (dont Marie Pierre Agnès est la présidente, en bas à droite) a organisé une balade découverte des plantes comestibles. LP/C.S.

Par **Carole Sterlé**

Le 26 août 2018 à 19h56, modifié le 26 août 2018 à 21h43

Sur les trottoirs, contre un mur ou le long de la Seine, se cache un patrimoine naturel insoupçonné et pourtant à portée de main. Roquette sauvage, mauve, noisette de Byzance, sureau, baie de goji... A Epinay, on trouve tout cela, à condition d'avoir l'œil et la curiosité, comme l'explique Marie-Pierre Agnès, présidente de l'association Accueil banlieues qui organise, ce dimanche matin, une balade urbaine... très bucolique.

L'association a été créée il y a sept ans par des habitants désireux de faire découvrir la Seine-Saint-Denis qu'ils aiment. Cela passe par une nuit chez l'habitant, la visite de marchés ou de quartiers, mais aussi donc par la découverte de plantes tout à fait légales.

« Vous voyez ça ? C'est du pourpier. Cru en salade, c'est très bon », explique la guide en cueillant un brin de cette herbe qui pousse sur le trottoir de l'ancienne cité-jardin. Il faudra bien évidemment la laver avant de la consommer. « Je ne suis pas botaniste, juste amatrice ! », prévient Marie-Pierre Agnès, qui tient sa passion des plantes sauvages de sa grand-mère.

Le groupe de marcheurs, majoritairement des femmes, prend des photos, touche, glisse un échantillon dans un carnet, pour constituer un herbier comestible. « Moi j'aime ces balades pour le contact avec les gens ! », confie Claudine, fière d'être née et restée à Epinay depuis 72 ans. C'est sa prof de Qi gong qui l'a convaincue de venir.

Le rosier sauvage, ou églantier. On fait des confitures avec ses baies, appelées cynorhodon ou plus communément gratte-cul. LP/C.S.

Une vingtaine de plantes locales sont présentées le long des berges. Ici de la chicorée, « moins forte que le café, pour le petit-déjeuner », là, de la tanésie, feuillage vert, boules jaunes « excellent pour un ragoût », ou encore de la mauve « pour les salades de fruit ou calmer les démangeaisons de l'eczéma », du fenouil pour le poisson ou assaisonner l'huile...

Newsletter Seine-Saint-Denis

Chaque matin, l'actualité de votre département vue par Le Parisien

Adresse e-mail

JE M'INSCRIS

Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. En savoir plus

Et l'ortie ? « En soupe ou en pesto », recommande Mathieu Glaymann, de l'association Accueil banlieues, jamais à court de recettes. Il a même testé la confiture de cynorhodon, à base de baies d'églantier, aussi surnommées gratte-cul, sans doute du fait de poils urticants contenus dans la baie et qu'il faut enlever avant de la consommer.

Le fenouil, idéal pour les poissons ou aromatiser une huile. Attirant les coccinelles, il est aussi utile pour repousser les pucerons. LP/C.S.

Quant au sureau, ses fleurs peuvent se consommer « en beignets ou sirop ». Mais attention à ne surtout pas confondre avec son cousin toxique, le petit sureau. Et c'est bien là le problème : comment s'y retrouver quand on n'a pas de grand-mère passionnée de plantes ?

« Il y a deux questions auxquelles il faut répondre : est-ce que je peux le confondre avec une autre plante ? Et est-ce que c'est dangereux ? Si on répond non aux deux, on peut le prendre », rassure Marie-Pierre, qui indique tout de même l'existence de l'application Plantnet en cas de doute.

Vaujours : à la découverte du patrimoine industriel du parc forestier de la poudrerie

Le comité départemental du tourisme a organisé ce dimanche la première visite guidée sur les traces du passé industriel de ce parc de 110 ha.

Vaujours, ce dimanche 29 juillet. Parc forestier de la poudrerie. Un des six arcs de transmission de la poudrerie encore debout. LP/H.H.

Par **Hélène Haus**

Le 29 juillet 2018 à 19h34

« Vous voyez ce grand carré de pelouse ? Et bien, lorsqu'il y a une surface plane et dégagée comme celle-ci, c'est le signe qu'avant, il y avait un grand atelier qui se tenait ici », pointe Thibault Salichs aux sept curieux venus assister, ce dimanche, à la première des quatre visites « De Visu » du parc forestier de la poudrerie. Cet été, le comité départemental du tourisme fait découvrir au grand public l'histoire de cet ancien site industriel fermé en 1973, et transformé depuis en écrin de verdure réparti sur les communes de Sevran, Livry-Gargan, Vaujours et Villepinte.

C'est en 1865 que Napoléon III décide de construire dans la forêt de Bondy, désormais disparue, une poudrerie, nom donné aux sites où l'on fabrique des explosifs. « Il fallait un endroit situé à l'abri des regards, puisqu'il produisait de la poudre pour les armes des militaires, mais aussi loin des habitations en cas d'explosion ou d'incendie », souligne le guide. Durant son activité, la poudrerie a fabriqué quatre types de poudre, « notamment de la nitrocellulose qui permettait aux soldats de tirer sans produire de fumée et leur évitait ainsi de se faire repérer par l'ennemi », relate Thibault Salichs.

Repris par l'office national des forêts en 1976

Si à sa construction, la poudrerie ne s'étendait que sur 22 ha, elle en a compté jusqu'à 110, la taille du parc aujourd'hui. Ne subsistent désormais que 30 bâtiments sur les 300 d'origine (ateliers, locaux de stockage, arcs de transmission...). « La plupart ont été détruits lorsque le site a été repris par l'Office national des forêts (ONF) en 1976 », explique le guide. A certains endroits, au sol,

subsistent également les traces des rails qui permettaient aux ouvriers de déplacer les chargements de poudre au sein de l'usine, mais également jusqu'aux gares des villes voisines.

« C'était très intéressant, sourient Sonia et Béatrice, deux amies originaires des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne, qui se rendaient pour la première fois dans ce parc et qui comptent y retourner. On aime bien faire des visites de sites méconnus comme celui-ci et découvrir de nouveaux endroits. C'est surprenant de se dire qu'avant 1914, il y avait plus de 3 200 ouvriers qui travaillaient ici. » C'est d'ailleurs pour eux qu'a été construite la cité-jardin de Livry-Gargan.

Classée Natura 2000 depuis 2006, le parc de la poudrerie est désormais géré par le département. D'importants travaux de dépollution et de nombreux réaménagements doivent y être menés dans les années à venir. Les derniers bâtiments de la poudrerie seront justement réhabilités pour que ce siècle d'histoire ne soit pas oublié.

Prochaines visites le dimanche 12 août à 14 h 30 et les samedis 18 août à 14 h 30 et 15 septembre 14 heures. Rendez-vous à l'entrée située allée Eugène-Burlot à Vaujours. Inscription sur https ://exploreparis.com et au 01.71.29.22.70. Durée : 1 h 30. Gratuit.

VOIR LES COMMENTAIRES

Île-de-France & Oise

Hauts-de-Seine : la fièvre des nettoyages citoyens ne retombe pas

Grand Paris

Insolite : j'ai arpenté le tracé de la future ligne 15 du Grand Paris Express

Emmanuelle Chaudieu Publié le 04/07/2018.

Marcher le long du tracé de la future ligne 15 sud du Grand Paris Express : c'est ce que propose Enlarge Your Paris et la Société du Grand Paris dans un cycle de balades estivales. On a embarqué dans le premier des huit convois programmés entre juillet et septembre.

T
A
F
cu
at

En 2024 ce sera le terminus des lignes 15 et 16 du métro Grand Paris Express (GPE) et de la ligne 11 (Châtelet-Porte des Lilas) prolongée. Ce samedi 30 juin, la gare de Noisy-Champs était le point de départ de la première randonnée du cycle de balades « Les passagers de la ligne 15 sud », concocté par l'équipe du site *Enlarge your Paris* et la Société du Grand Paris, chargée de réaliser le GPE. « *C'est un endroit appelé les portes de Paris, où le tramway est arrivé dans les années 1900. C'est vraiment*

un territoire modelé par le ferroviaire », explique Vianney Delourme, co-fondateur d'Enlarge your Paris, à la cinquantaine de personnes réunies pour ce programme insolite consistant à emprunter le futur métro à pied.

SUR LE MÊME THÈME

A lire aussi
A Massy, la Bièvre retrouve son côté sauvage

A lire aussi
Ateliers Médicis : ça tâtonne à Clichy-Montfermeil

Paquebot futuriste et Arènes de Picasso

L'idée est de suivre plus ou moins fidèlement, en fonction des points d'intérêt et des pistes praticables, le tracé de la ligne 15 sud qui reliera à terme le Pont de Sèvres à Noisy-Champs, en traversant les villes et en découvrant les paysages qui rythment les 50 km du parcours. Celui-ci sera arpenté en quatre étapes dans le sens Noisy-Pont de Sèvres en juillet, accompagnées et commentées par des architectes et des urbanistes, et dans le sens inverse en septembre, avec cette fois-ci une approche centrée sur l'art contemporain, avec notamment des interventions du réseau TRAM. « *On va faire l'expérience physique de ce tracé qui va bouleverser le Grand Paris puisque pour la première fois les banlieues seront reliées entre elles sans passer par Paris, ce qu'appellent de leurs vœux les urbanistes depuis x années* », poursuit Vianney Delourme.

A lire aussi
On a testé le sentier de randonnée qui traversera bientôt tout le Grand Paris

Pour ce premier voyage, c'est Patrick Urbain, ancien directeur du CAUE 94 (*Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne), qui endosse le rôle de guide-conducteur. Il nous a préparé* des apartés piétonnes par des « *lieux incroyables* », à commencer par le site de la Cité Descartes à Noisy le Grand qui regroupe des bâtiments tertiaires et d'enseignements supérieurs dont celui de l'école d'ingénieurs ESIEE, sorte de paquebot de béton futuriste, une des premières réalisations de Dominique Perrault. Cap ensuite sur les « arènes de Picasso », ensemble de logements conçus par Manuel Núñez Yanowsky, architecte néo-moderniste, disciple de Ricardo Bofill à qui l'on doit, à Noisy également, le palais d'Abraxas, qui a abrité certaines scènes du film *Brazil*.

Pause-déjeuner dans la cité-jardin de Champigny

On poursuit nos pérégrinations dans des environnements urbains plus classiques, alternant quartiers pavillonnaires et zones commerciales, tandis que le chantier du GPE se rappelle épisodiquement à nous avec ses grues bleues qui émergent à l'horizon.

Pause déjeuner au cœur de la cité jardin de Champigny-sur-Marne, ensemble de petits immeubles de briques dits HBM (pour habitations bon marché) construit dans les années 30. On rejoint ensuite le centre ville où l'annonce de l'arrivée du GPE s'affiche en 4 par 3 sur les panneaux municipaux. Il faut dire que les habitants de Champigny n'en ont pas fini avec le va-et-vient des camions et de pelleteuses et les soubresauts du tunnelier : la future gare de Champigny-Centre assurera la correspondance entre les lignes 15 sud et 15 est du GPE, l'achèvement de la seconde étant prévue pour... 2030.

A l'heure de France-Argentine

Ambiance plus bucolique pour la dernière partie du parcours qui nous emmène sur les bords de Marne, en passant par l'ile du Martin-Pêcheur et sa guinguette. Le cortège de « passagers », qui a enregistré quelques défections à l'approche de l'heure du coup d'envoi de France-Argentine, marche en file indienne sur l'étroit chemin boisé qui longe le fleuve. On rejoint le pont qui nous permet de rallier le vieux Saint-Maur. Silence de mort alors que nous passons devant une terrasse d'un café : la France vient d'encaisser le deuxième but argentin. Les clameurs entendues à l'approche de la gare de Saint-Maur Créteil, notre terminus, nous donnent une indication sonore sans équivoque sur la tournure prise par le match de Coupe du monde. Mais en reprenant le RER qui nous ramène vers Paris, c'est surtout notre exploit pédestre (un peu plus de 15 km en plein cagnard) qui alimente nos conversations.

« Les passagers de la ligne 15 sud », prochaines dates : samedis 7, 14 et 21 juillet, 1er, 8, 15 et 22 septembre, gratuit mais nombre de places limitées (60), inscriptions sur enlargeyourparis, rubriques balades.

6 Parisien, 31/05/18

Le patrimoine d'Argenteuil à retracer de la préhistoire aux années 1960

Par Marjorie LenhardtLe 31 mai 2018 à 15h09, modifié le 31 mai 2018 à 18h03

De la préhistoire aux années 1960, en passant par l'époque médiévale, agricole, et celle du XIX e siècle... Argenteuil renferme toujours de nombreuses traces de son histoire. Le service des archives et du patrimoine propose gratuitement de les (re)découvrir chaque dimanche, jusqu'au 8 juillet, grâce à de nombreuses activités, notamment sportives et ludiques.

Ce dimanche, la ville vous propose de mener l'enquête et de retrouver les vestiges du château du Marais à l'aide d'un ancien plan du domaine. Une fois terminée, vous aurez droit à une visite guidée de la cité-jardin du Marais.

Une présence humaine remontant à 5 000 ans

La semaine prochaine, l'allée couverte des Déserts sera exceptionnellement ouverte. Cette sépulture mégalithique datant de plus de 5 000 ans a été mise au jour en 1867. Elle constitue le plus ancien témoignage de l'implantation humaine à Argenteuil.

LP/Marjorie Lenhardt

Vous pourrez aussi, le dimanche d'après, faire un bond dans le temps et vous retrouver au Moyen Age en visitant les vestiges de l'abbaye. Visite contée et jeux d'énigmes sont prévus pour faire découvrir aux enfants l'histoire de la Sainte Tunique et d'Héloïse. Sur les Coteaux, vous serez invités dans le passé agricole et maraîcher de la ville, à travers une visite guidée du quartier.

L'Argenteuil de Monet, Maupassant et Marx

Puis vient le temps de la Belle-Epoque. Avec la construction du chemin de fer traversant la Seine, de nombreux Parisiens et personnalités débarquent à Argenteuil : Claude Monet, Guy de Maupassant ou Karl Marx. C'est le temps des régates et des guinguettes et de ce que l'on appelle la « colonie parisienne ».

Enfin, les grands ensembles surgissent de terre dans les années 1960. La visite guidée au départ de la gare du Val-d'Argent-Nord permettra d'observer l'architecture inspirée de Le Corbusier.

Pour ce dimanche, réservation auprès de memoiresdecitejardin@stains.fr ou au 01.58.69.77.93/06.49.60.33.28. Pour les prochains : reservations.patrimoine@ville-argenteuil.fr ou 01.34.23.45.34. Voir programme complet sur le site Web de la ville.

LesEchos.fr

Polémique sur la future cité-jardin de Versailles

ALAIN PIFFARETTI - ALAIN PIFFARETTI | LE 10/04/18 À 14H23

Une cité-jardin doit voir le jour, à la place de l'ancienne caserne Pion, à proximité immédiate du château. Mais la forme du projet et le choix d'Icade comme aménageur ont fait naître une vive polémique entre le maire de Versailles et le président du conseil départemental qui défendait la SEM Citallios.

La proximité du château aiguise les enjeux... et les tensions ! Pour François de Mazières, le maire de Versailles, son projet de cité-jardin, à quelques encablures de la demeure du Roi, doit être digne de l'héritage architectural de la ville. *« Les contraintes des architectes des bâtiments de France et celles des associations de défense du paysage et du patrimoine, notamment, sont nombreuses. Mais c'est dans les contraintes que naissent les projets de qualité »*, ajoute l'édile.

L'idée est de bâtir, sur la friche militaire de 20 hectares, à l'est du château, un quartier en pleine nature *« aéré, végétalisé et de faible hauteur »*. Mais ce parti pris d'un habitat très peu dense, ainsi que le choix d'Icade comme aménageur, ont provoqué la colère du président du Conseil départemental des Yvelines, Pierre Bédier, également président de Citallios, qui dénonce un gaspillage foncier dans une ville carencée.

Cité modèle

Avec sa miniferme au centre, des circulations en forme de venelles, et une grande promenade aboutissant sur le jardin du château, le futur quartier se dessine comme un havre de paix. La circulation automobile sera autorisée pour l'accès à des parkings souterrains mais la plupart des espaces seront interdits aux véhicules motorisés. *« Il ne s'agira pas d'un écoquartier alibi,* insiste François de Mazières. *La ferme est emblématique du mariage entre ville et nature que nous voulons, avec de nombreux jardins partagés. »*

Sur l'ancien site militaire racheté par la ville en 2012, et dépollué depuis, seuls un hangar et trois maisons en meulière seront conservés. Et pour peaufiner son projet, la ville s'est entourée d'experts pointus, Jean-Louis Subileau (Fabrique de la ville) et le paysagiste Michel Desvigne.

Jardins partagés

Les nouvelles constructions (dont une centaine de maisons individuelles sur 543 logements) suivront des grands principes : une faible hauteur (R + 2 au maximum), des espaces extérieurs privés, des ouvertures sur le paysage et un accès aux jardins partagés.

Des commerces et services innovants (magasin bio, pépinières, atelier de transformation, conciergerie, espace de recyclage, plaine dédiée au sport, etc.) et un hôtel de 120 chambres se rajouteront à l'ensemble.

Le projet prévoit 30 % de logements s sociaux, soit environ 150 logements. *« Bien insuffisant pour la ville, au regard de son déficit »*, tempête Pierre Bédier, qui déplore la faiblesse du nombre global de logements dans le projet retenu.

Fortes tensions

Le président du conseil départemental ne décolère pas depuis que le maire de Versailles a préféré l'opérateur Icade à Citallios (issu de la fusion des SEM d'aménagement des Hauts-de-Seine et des Yvelines). *« François de Mazières ne défend pas l'intérêt général, mais des intérêts particuliers. Il a choisi le projet d'Icade en raison de la faible densité de l'habitat. Mais la ville court des risques graves (lourdes pénalités voire perte de son droit des sols) en ne respectant pas le quota de logements sociaux fixé par la loi SRU ! »*

Pour François de Mazières, la polémique sur le logement social ne tient pas. *« C'est en réalité parce que nous n'avons pas choisi Citallios que le président du département veut prendre des mesures de rétorsion contre la ville »*, affirme-t-il. Cette dernière est passée en quelques années de 17 à 19 % de logements sociaux et toutes les nouvelles opérations sont réalisées avec 30 % de logements sociaux, ajoute le maire qui défend aussi le choix d'Icade. *« Nous avons opté pour le projet le plus intéressant en fonction des contraintes, notamment ne pas surdimensionner ce quartier très proche du château. Il était aussi moins cher. »*

Autre élément clef du dossier, la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France (Sppef) avait déposé un recours devant le tribunal administratif et menaçait de saisir l'Unesco si toutes les garanties pour la préservation environnementale du site n'étaient pas apportées. Pour cette raison, 10 hectares ont été classés en zone agricole.

À noter

Le quartier doit se réaliser en trois tranches, livrées en 2022, 24 et 26. Les travaux commenceront en 2019

Alain Piffaretti

le Moniteur, 24/3/19

L'ÉDITION ABONNÉS DE LA SEMAINE

La revue du 15 mars 2019

Je consulte ce numéro →

Je m'abonne →

Versailles réinvente la cité-jardin à l'arrière du château

Laurent miguet | le 24/03/2018 | Technique, Bâtiment, Yvelines, Etat, Réinventer Paris

Ma newsletter personnalisée

« Seul un projet hors normes peut convenir à un lieu si fort » : François de Mazières, maire de Versailles, a introduit en ces termes, le 23 mars, la présentation du quartier de 20 hectares qui reliera l'extrémité nord-ouest du domaine national de Versailles à Saint-Cyr l'Ecole. Icade conduira le projet urbain partenarial de 56 millions d'euros approuvé la veille par la municipalité sous le nom de Terres de Versailles.

Versailles réinvente la cité-jardin sur d'anciennes emprises militaires à l'arrière du domaine du château. Accompagnée par le paysagiste Michel Desvigne, à la tête d'un groupement auquel ont contribué Inessa Hansch Architecte et Une Fabrique de la Ville, la municipalité a choisi le projet proposé par Icade, parmi les quatre dossiers sélectionnés à l'issue du concours auquel se sont présentés huit candidats. Le promoteur conduira l'opération en trois tranches, de 2019 à 2026.

Le phare d'Icade

« Par son ampleur et sa localisation, il s'agit de notre plus beau projet », proclame Olivier Wigniolle, directeur général de la filiale de la Caisse des dépôts et consignations. Terres de Versailles met en valeur une autre entité de la banque publique : Synergies urbaines qui, au-delà de la compétence du promoteur, donne à Icade sa capacité d'ensemblier urbain pluridisciplinaire. Outre la miloyenneté du domaine national du château de Versailles, le site bénéficiera de l'effet JO : en 2024, les épreuves d'équitation se joueront dans le centre équestre inclus dans le programme du 9ème quartier de Versailles.

Histoire réinterprétée

Aux côtés du maître d'ouvrage et de la ville, propriétaire grâce au portage assuré par l'établissement public foncier d'Ile-de-France, l'agence d'architecture et d'urbanisme Lambert Lenack développe quatre idées dans la bande étirée sur un axe Nord-Est Sud-Ouest : la perspective, matérialisée par une terrasse qui, à l'image de celle du domaine de Saint-Germain-en-Laye, isolera le nouveau quartier du domaine national du château, tout en prolongeant l'esthétique de ses grandes allées ; les pièces de verdure, séquences successives dont l'Ecocentre constituera le cœur, avec un projet d'école portée par Albert De Broglie, figure de la permaculture ; la promenade, tracée le long d'un bassin avec son jardin lacustre, à proximité de l'Etoile royale ; et enfin le « rationalisme ornemental », qui donne l'occasion de réinventer « une architecture classique, ordonnancée et précieuse », selon l'architecte urbaniste Adrien Lambert. Quatre typologies distingueront les 544 logements individuels et collectifs. L'agence de paysage Phytorestore accompagne l'agence d'architecture pour le jardin lacustre.

NOUVEAU SERVICE RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

Analyses de jurisprudence
+ de 2 500 analyses et 20 ans d'historique

>> JE DÉCOUVRE

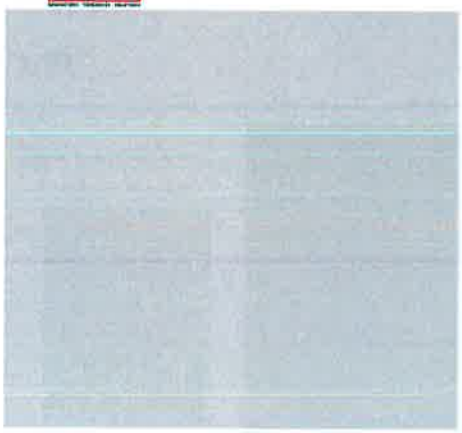

Recours déminés

Face à la menace de recours brandie par la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF), le maire François de Mazières a su prendre les devants : « Nous avons modifié notre plan local d'urbanisme pour inscrire la moitié du site en zone agricole, et interdire des constructions de plus de deux étages. Chacun a joué son rôle. A la fin, la SPPEF nous a félicités », témoigne le maire. François de Mazières ambitionne de donner à Terres de Versailles le rôle de « référence internationale dans la pensée de la ville », pour rendre à son territoire sa vocation du XVIIème siècle : celle de l'inventeur d'un nouvel équilibre entre la ville et la nature.

RÉAGIR A CET ARTICLE

Appels d'offres

Construction d'un ensemble immobilier de 42 logements collectifs sociaux situés Square Debussy
78 - CHATOU

Travaux de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire d'injoux-genissiat.
01 - INJOUX GENISSIAT

Travaux d'aménagement extérieurs et terrains sportifs en vue de la restructuration du Stade Youri Gagarine au Havre - tranche 1-2 - lire : Travaux tranche 1.2 bâtiment (Pôle ballon rond) en vue de la restructuration du stade Youri Gagarine au Havre.
76 - LE HAVRE

Voir tous les appels d'offres

DANS LA MÊME RUBRIQUE

L'eau ramène l'Europe à ses sources

L'eau a rassemblé l'Europe du paysage, les 14 et 15 mars à Séville, pendant que la jeunesse européenne défilait dans les rues au nom de la planète Terre. Ce télescopage a réjoui les quelque [...]

Dernières offres d'emploi

SOCIETE GENERALE-DRHG/MET/MOB
Responsable Technique Exploitation F/H
COURBEVOIE | 14 février 2019

DEMATHIEU BARD
Directeur(trice) de Travaux
NANTES | 21 janvier 2019

UNION TECHNIQUE DU BATIMENT
Chargé d'affaires Plomberie CVC - logements neufs (H/F)
ROMAINVILLE | 21 janvier 2019

Toutes les offres d'emploi

LES NOUVEAUTÉS PRODUITS

Bac de rétention pour le stockage de fût ou de cuves | MRP BI

MRP BI

VOIR LE PRODUIT

Accéder à tous les produits

En partenariat avec

NOUVEAU SERVICE RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

Analyses de jurisprudence
+ de 2 500 analyses et 20 ans d'historique

>> JE DÉCOUVRE

Espaces, janv-fev 2018

L'URBANISME SOCIAL DU XXE SIÈCLE À SURESNES
Un patrimoine qui se visite

MARIE-PIERRE DEGUILLAUME
Conservatrice en chef et directrice du MUS

La ville de Suresnes contribue, à travers son MUS (Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes), à une nouvelle forme d'exploration touristique autour de l'urbanisme social de l'entre-deux-guerres. S'inspirant du dispositif des villes d'art et d'histoire, le MUS propose une découverte urbaine centrée sur les éléments architecturaux du xxe siècle, dont la cité-jardin créée dans le cadre du projet urbain et social d'Henri Sellier, emblématique maire de la ville des années 1920 à 1940.

© MUS Suresnes

MARIE-PIERRE DEGUILLAUME

Le MUS est un musée d'histoire, lieu de préservation et de restitution de la mémoire collective de la ville de Suresnes (Hauts-de-Seine). C'est un lieu de référence sur le patrimoine urbain, social et architectural de l'entre-deux-guerres dans la région parisienne. Outre la visite de ses collections permanentes et d'expositions temporaires et la participation à des ateliers, il propose au public des promenades urbaines permettant de découvrir notamment l'école de plein air et la cité-jardin de Suresnes, ainsi qu'un appartement patrimonial rénové et remeublé dans le style des années 1930.

Le MUS est installé dans l'ancienne gare Suresnes-Longchamp datant de 1889 et construite à l'occasion de l'Exposition universelle. Grâce à la volonté du maire de Suresnes et de son adjoint à la culture, le musée a fait l'objet d'une complète rénovation à partir des années 2010. Ouverte depuis juin 2013, l'exposition permanente de 200 m² est installée sur deux niveaux au sein du bâtiment historique. Dans l'extension actuelle de la gare, conçue par l'agence d'architecture Encore Heureux, se trouve un vaste espace modulable de 220 m² pour la présentation des expositions temporaires. En complément, le centre de documentation et l'atelier accueillent les publics souhaitant approfondir leurs connaissances ; y sont organisées des activités éducatives, des conférences…

PARCOURS MUSÉOGRAPHIQUE. À travers sept séquences, le parcours muséographique mêle présentation classique et centre d'interprétation. S'appuyant sur les collections mais aussi sur des supports multimédias, des dispositifs multisensoriels (borne olfactive, tiroirs pédagogiques) et des maquettes, il permet de comprendre la transformation de la ville de Suresnes au fil des siècles, du village viticole à la ville actuelle : l'industrialisation des berges de la Seine ; la valorisation du Mont-Valérien, lieu spirituel, militaire puis mémoriel ; la mise en place du projet urbain et social d'Henri Sellier, maire de Suresnes de 1919 à 1941…

Le MUS retrace l'histoire de Suresnes, de son paysage urbain ainsi que son évolution économique et sociale. Il met particulièrement en avant l'urbanisme social des années 1920-1940 et a vocation à transcender cette dimension locale en l'inscrivant dans l'histoire politique et sociale de l'entre-deux-guerres.

Au pied de l'escalier monumental, un dispositif multimédia permet d'aborder les mutations urbaines en France aux XIXe et XXe siècles. Au premier étage est développée la thématique centrale du MUS : le projet urbain conçu et mis en œuvre par Henri Sellier dans le département de la Seine, et à Suresnes en particulier. Le projet social porté par cet homme politique (construction de groupes scolaires, dont notamment l'école de plein air) est présenté grâce à des films, objets et témoignages…

Le MUS permet de mieux connaître la pensée et l'action d'Henri Sellier (1883-1943), conseiller général, administrateur délégué de l'Office public d'habitations à bon marché (HBM) du département de la Seine (1915 à 1941) et ministre de la Santé publique de 1936 à 1937, sous le Front populaire. Né à Bourges dans une famille ouvrière, engagé en politique dès l'âge de quinze ans auprès du député socialiste du Cher Jules-Louis Breton, ce boursier, licencié en droit et diplômé de l'École des hautes études commerciales, va chercher à améliorer l'habitat des populations défavorisées, levier essentiel, selon lui, de la promotion sociale.

Par sa vision de la ville et ses réalisations, tant à Suresnes que dans l'agglomération parisienne, cette personnalité est une figure marquante et fondatrice de l'urbanisme social. Henri Sellier est le promoteur de ce que l'on appelait déjà le Grand Paris. Il a été l'instigateur de la construction de plus d'une quinzaine de cités-jardins et groupes d'habitations à bon marché autour de Paris et a fait appel à des architectes tels qu'Eugène Beaudouin, Marcel Lods, Félix Dumail, Joseph Bassompierre, et à des médecins comme Robert-Henri Hazemann.

© Tiphaine Lanvin

© Elsa Provost

© Ville de Suresnes

Les réalisations d'Henri Sellier sont présentées au premier étage du musée. La cité-jardin de Suresnes y bénéficie d'une attention particulière. Sa construction a été lancée en 1921, sur la base du projet architectural d'Alexandre Maistrasse (1878-1951), associé de 1927 à 1938 à Julien Quoniam, et s'est achevée en 1956. La cité-jardin compte alors 3 297 logements, dont 170 pavillons.

Pour Henri Sellier, une cité-jardin est *"une ville moderne de 8 000 à 10 000 habitants constituant une cité d'habitation complète, abritant dans ses immeubles toutes catégories de familles vivant principalement de leur travail, depuis les ouvriers non qualifiés jusqu'aux ingénieurs et techniciens appartenant aux états-majors industriels, l'ensemble de la cité devant être pourvu de toutes les institutions d'intérêt collectif nécessaires à la vie urbaine moderne : institutions d'hygiène, d'enseignement, d'assistance, de sport"*. Verdoyance du cadre de vie, habitats collectif et individuel à dimension humaine, équipements culturels (centre de loisirs Albert Thomas), sanitaires (lavoir bains-douches, centre d'hygiène infantile, dispensaire), éducatifs (deux écoles maternelles et élémentaires), sociaux (résidence pour personnes âgées dans l'esprit d'un béguinage belge, hôtel pour célibataires et jeunes ménages), cultuels (églises catholique, évangélique luthérienne et synagogue), commerciaux et sportifs contribuent à l'épanouissement des habitants.

Dans la séquence consacrée à la cité-jardin, les maquettes de deux types d'appartement sont présentées : l'appartement dit "bon marché" avec la cuisine-salle à manger, les toilettes et trois chambres ; et celui dit à "bon marché amélioré", avec la cuisine indépendante de la salle à manger, deux chambres et un cabinet d'aisance comprenant une douche et des toilettes.

Les expositions temporaires complètent le parcours muséographique du MUS. Après une exposition sur les origines du Grand Paris (2016-2017), l'exposition proposée en 2017-2018 porte sur deux architectes d'avant-

garde, Eugène Beaudouin et Marcel Lods, qui ont été à l'origine des techniques de préfabrication et ont conçu l'école de plein air de Suresnes et deux cités en Île-de-France : le Champ des Oiseaux, à Bagneux, et la Muette, à Drancy. L'exposition temporaire de 2018-2019 sera consacrée aux cités-jardins du Grand Paris.

PARCOURS PATRIMOINE DANS LA VILLE. Le parcours patrimoine, inauguré en 2010 et première étape visible du projet de rénovation du musée, est constitué de 21 mâts répartis sur le territoire suresnois, devant les bâtiments emblématiques du XXe siècle. Ce parcours permet la découverte de tous les quartiers de la ville, mais fait la part belle à la cité-jardin.

Sur les mâts, les visiteurs trouvent une description de l'édifice mis en avant (en français et en anglais), agrémentée d'un plan du quartier et de photos d'époque. Un livret d'accompagnement est disponible au MUS et à l'office de tourisme de Suresnes.

La conception du parcours a été intégrée dans le concours de maîtrise d'œuvre du MUS. Il a ensuite été réalisé par l'équipe d'architectes graphistes du MUS, ce qui permet d'avoir une unité graphique et visuelle entre les différents éléments de visite : le parcours patrimoine fait le lien entre le musée et la ville. Il sert de support à la médiation du MUS.

APPARTEMENT PATRIMONIAL. Dans le cadre de la rénovation du musée, la Ville a cherché à disposer d'un appartement proche de son état d'origine dans la cité-jardin. Cette dernière a en effet fait l'objet d'une réhabilitation sur une dizaine d'années à partir de 1983, ce qui a entraîné des restructurations dans les logements.

L'appartement qui a été loué, ancienne loge de gardien au rez-de-chaussée d'un immeuble datant des années 1930, comprend la loge à l'entrée, une cuisine, une salle à manger, une chambre et un cabinet d'aisance avec une douche derrière les toilettes. Il dispose de l'électricité, d'un évier, d'un garde-manger et d'une boîte à ordures, confort minimal commun à tous les appartements de la cité-jardin.

Cet appartement a été peu touché par la rénovation de la cité, à l'exception des huisseries des fenêtres, des luminaires et interrupteurs et de quelques cloisons. Pour lui rendre son esprit des années 1930, des recherches ont été faites dans d'autres cités-jardins ; des enquêtes ethnographiques (témoignages d'habitants, notamment) ont également été menées pour recontextualiser la vie quotidienne de l'époque.

La "rénovation" de l'appartement a permis de le mettre aux normes actuelles, de remonter les anciennes cloisons, de décorer les murs avec du papier peint réimprimé d'après des dessins conservés au Musée du papier peint de Rixheim ; les couleurs d'origine des peintures ont été retrouvées grâce à des sondages. Des portes ont été réinstallées et l'appartement a été remeublé en y adjoignant bibelots, vêtements des années 1930... Les habitants de la cité continuent à y apporter des souvenirs de leurs familles.

La visite de l'appartement ainsi "réhabité" complète ainsi, depuis l'automne 2016, celle du MUS et du parcours patrimoine. Cet appartement a accueilli depuis son ouverture plus de 2 000 visiteurs qui ont pu découvrir un patrimoine modeste, l'intérieur d'un logement ouvrier des années 1930. C'est le premier appartement patrimonial ouvert au public dans les cités-jardins faisant partie de l'Association régionale des cités-jardins en Île-de-France (cf. présentation page suivante).

Labellisé "Musée de France", le MUS accueille plus de 9 000 visiteurs par an, dont 61 % de groupes, avec une forte proportion de visiteurs suresnois et franciliens. Par ses collections, ses balades urbaines, suivies ou non d'ateliers, ses conférences et ses expositions temporaires, il contribue à la découverte du patrimoine urbain et social du XXe siècle.

L'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France

MILENA CRESPO < memoiresdecitejardin@stains.fr >
Animatrice de l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France

L'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France est née, en octobre 2015, de la volonté d'un réseau de partenaires historiques engagés dans la promotion, la préservation et la valorisation des cités-jardins de la région. Cette création est l'aboutissement d'une démarche, lancée en 2009 par Plaine Commune et les villes de Stains et Suresnes, autour de ce patrimoine exceptionnel et commun à plusieurs villes (Stains, Suresnes, Champigny-sur-Marne, Épinay-sur-Seine, Le Pré Saint-Gervais, Livry-Gargan…) et territoires de la région.

L'association regroupe aujourd'hui une trentaine de membres issus des trois départements de la petite couronne : des collectivités territoriales, des bailleurs sociaux, des associations spécialisées dans les domaines du tourisme, de la culture et du patrimoine, des établissements d'enseignement supérieur, mais aussi des habitants. Ces membres, divers mais complémentaires, se sont unis autour d'un projet de développement (2016-2018).

Les projets forts portés par l'association sont : l'obtention du label "Patrimoine d'intérêt régional" pour les cités-jardins membres de l'association ; la réalisation, en partenariat avec le service Patrimoines et Inventaire de la région Île-de-France, d'un ouvrage de référence sur les cités-jardins franciliennes (parution prévue à l'automne 2018) ; l'élaboration d'un dossier de candidature pour l'obtention du label "Itinéraires culturels européens" ; la création de fiches thématiques sur les réhabilitations portées par les bailleurs adhérant à l'association.

Chaque année, l'association pilote l'organisation du Printemps des cités-jardins, manifestation à l'intention tant des habitants que des visiteurs extérieurs. L'un des enjeux de l'association est en effet de placer les habitants au cœur de ses projets. En 2017, onze initiatives (balades, ateliers, visites…) ont été mises en place dans les cités-jardins adhérentes et dans les cités-jardins partenaires (Argenteuil, Châtenay-Malabry et Drancy). L'ensemble de ces initiatives ont connu un beau succès : un total de 271 visiteurs a été enregistré (sans compter la fréquentation des visites libres).

Le siège social de l'association est situé à Stains, dans une ancienne quincaillerie renommée "Mémoires de cité-jardin" ; il est ouvert au public trois jours et demi par semaine. Lieu de départ de visites guidées, de rencontres, d'ateliers et d'animations, Mémoires de cité-jardin est également un centre de ressources et un lieu d'expositions pour tous ceux qui s'intéressent aux cités-jardins. Il a accueilli plus de 1 100 visiteurs en 2017.

Grâce à des visites et à des actions de promotion et de sensibilisation, l'association vise donc à faire connaître les cités-jardins au grand public et à contribuer à la reconnaissance de ce patrimoine.

4. DOSSIER BUTTE-ROUGE

Châtenay-Malabry : la ministre de la Culture veut préserver la Butte-Rouge

Dans une lettre adressée fin août au maire de la commune, Françoise Nyssen a fait part de sa volonté de faire classer la cité-jardin en site patrimonial remarquable. Le maire assure que le projet de rénovation, critiqué par certains, n'est pas entaché.

Châtenay-Malabry, avril 2016. Près de 10 000 personnes vivent dans la cité de la Butte-Rouge. LP/P. A

Par **Ariane Riou**

Le 16 septembre 2018 à 15h31

La rénovation du quartier de la Butte-Rouge, à Châtenay-Malabry, est-elle menacée ? Fin août, la ministre de la Culture, Françoise Nyssen, a pris la plume pour faire part de ses intentions au maire (LR) de Châtenay-Malabry, Georges Siffredi, comme l'a révélé *le Canard enchaîné* de cette semaine.

Dans ce courrier, après avoir vanté les qualités architecturales et paysagères et la « remarquable cohérence » de cet « exemple unique de cité-jardin », la ministre se dit « très attentive à ce que le caractère exceptionnel de la cité-jardin [...] soit préservé ».

Ces derniers mois, plusieurs voix, dont celle de Jack Lang, ancien ministre de la Culture, s'étaient élevées contre le projet de rénovation. La municipalité souhaite « remettre à niveau le bâti », certains appartements étant devenus « vétustes ». Certains immeubles doivent être reconstruits. Le coût des travaux dans cette cité de 73 ha, où vivent 10 000 personnes, est estimé à 284 M€.

Un classement de la cité est envisagé

En 2008, la cité-jardin avait été inscrite sur la liste des ensembles labellisés du XXe siècle. La ministre veut aujourd'hui aller plus loin. « Un classement par l'État au titre des sites patrimoniaux remarquables pourrait être mis à l'étude », nous précise le ministère.

C'est dans ce sens que, depuis mai, un groupe de travail, constitué d'experts désignés par la ville et par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), se réunit tous les quinze jours en mairie de Châtenay. Il doit rendre ses conclusions en décembre et définir un plan guide.

« Qui va m'imposer quoique ce soit dans ma ville ? »

De quoi porter un coup d'arrêt au projet d'ici là ? « A cette heure, la ville a stoppé tous les projets et attend les conclusions du groupe », assure le ministère. Le maire de Châtenay ne dresse pas le même tableau. « Les études sociales se poursuivent. Trois ou quatre personnes ont déjà été relogées », précise l'élu.

Ce dernier se dit même « satisfait » de la lettre reçue par la ministre. « Nous avons les mêmes objectifs. Je veux aussi protéger tout ce qui est paysager », analyse Georges Siffredi. Il affirme même que c'est lui qui est à l'origine de la constitution du groupe de travail, après « les agitations de couloir ». « Qui va m'imposer quoique ce soit dans ma ville ?, lâche-t-il. Je veux que les gens continuent à bien vivre. »

Même si le site venait à être classé, l'élu assure que « cela ne changerait rien ». « On aura même plus de financements », précise-t-il.

« C'est rassurant de voir que la ministre s'y intéresse »

Toujours est-il que la lettre de la ministre a au moins satisfait certains opposants au projet. « C'est rassurant de voir que la ministre s'y intéresse, observe Sylvie Boxberger, élue d'opposition (DVG). Même si on ne sait pas vraiment ce qui sera protégé... Ça aurait été mieux qu'elle demande de stopper le projet. »

Newsletter Hauts-de-Seine
Chaque matin, l'actualité de votre département vue par Le Parisien

Adresse e-mail

JE M'INSCRIS

Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. En savoir plus

Une habitante, membre de l'association DAL des habitants de la Cité-jardin de la Butte-Rouge, se dit, elle aussi, « contente », après « un an de mobilisation ». Le courrier n'apaise pas pour autant sa « plus grosse crainte » : « que les murs passent avant les gens ». En somme, que « la qualité architecturale soit sauvée » mais que « les appartements soient privatisés » et les locataires... « envoyés ailleurs ».

Libération, 10/07/18

RENOVATION URBAINE

La Butte rouge : aux orties, l'utopie sociale de la cité-jardin ?

Par Sibylle Vincendon — 10 juillet 2018 à 19:16

Dans la cité-jardin de Châtenay Malabry, le 27 juin. Le maire LR a sorti la Butte rouge du patrimoine de l'office départemental pour le transférer à une coopérative toute neuve, créée avec le maire d'Antony, successeur de Patrick Devedjian. Photo Cyril Zannettacci

Bâti dans les années 30, héritier d'un idéal philanthropique sur l'habitat populaire, le quartier de Châtenay-Malabry mériterait d'être rénové. Mais le maire semble plus intéressé par la promotion immobilière.

La Butte rouge, cité-jardin de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), est une beauté. Construite à partir des années 30, elle a cette architecture élégante en lignes et courbes qui caractérisait l'époque, des espaces publics d'un équilibre parfait, des arbres, de la verdure partout. Mais plus qu'un bel endroit, la Butte rouge est aussi l'héritière d'une utopie sociale née au début du XXe siècle, celle d'un habitat populaire, sain et digne, offrant des services à des populations ouvrières qui s'entassaient alors dans des taudis. Un idéal qui reste valable aujourd'hui et qui pourrait être revisité dans les lieux où il a vu le jour.

Mais la Butte rouge n'en prend pas le chemin. Rien ne garantit que ses bâtiments restent debout car elle n'est pas protégée : pas une pierre de cet ensemble n'est classée ou inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. La cité, signée par les architectes Joseph Bassompierre, Paul de Rutté et Paul Sirvin, pourrait être démolie demain matin, personne n'y pourrait rien. La Butte rouge est pourtant l'un des rares exemples intacts des 34 cités-jardins prévues par le plan d'aménagement du Grand Paris de 1919 et bâties entre 1920 et 1939. Sans prêter au maire (LR) de la commune, Georges Siffredi, le projet de faire du passé table rase, les défenseurs de la Butte rouge s'inquiètent de ses intentions, car l'édile émet des signaux inquiétants.

Liste de problèmes

Quand on l'interroge, Georges Siffredi assure d'abord que la cité-jardin *«fait partie du patrimoine de la commune»* et qu'elle a été construite *«avant même qu'on ait le concept de développement durable»*. Cela étant, *«on n'est plus dans les années 30-40. Force est de constater que le bâti pose problème»*. Et le maire de recenser l'isolation phonique, inexistante, *«le fort taux d'humidité»* de certains bâtiments et la typologie des appartements qui ne conviendrait plus. *«Sur les 3 200 logements de la cité-jardin, seulement 500 sont des quatre ou cinq pièces. Aujourd'hui*, ajoute Georges Siffredi, *on a une population*

importante d'origine d'Afrique noire qui a beaucoup d'enfants.» Il arrête là les considérations sociologiques pour souligner qu'aucun de ces immeubles n'est accessible aux personnes à mobilité réduite et qu'il n'y a pas de parkings. Soit, au vu de cette liste, des problèmes qu'une rénovation bien menée saurait résoudre… à condition de vouloir rénover. Dans le petit groupe d'habitants et de défenseurs du patrimoine qui faisait visiter la cité-jardin aux journalistes la semaine passée, on a entendu ces propos : *«Le maire déteste la Butte rouge. Il veut faire de la promotion immobilière.»*

En réalité, l'élu en fait déjà. La partie historique de la cité-jardin est au sud de l'avenue de la Division-Leclerc. Sur le trottoir nord de cette départementale 986, les panneaux de Bouygues Immobilier appâtent le chaland : *«Devenez propriétaire à des prix incroyables.»* L'autre côté de l'avenue, celui qui borde la cité de la Butte rouge, va-t-il subir le même sort ? C'est en tout cas la seule partie de la cité-jardin qui puisse intéresser les promoteurs. On n'en imagine pas beaucoup aller s'enquiquiner à construire au beau milieu de l'ensemble. *«Ils sont intéressés par la bordure de l'avenue de la Division-Leclerc»*, confirme un membre de la profession.

Sur l'avenue, les immeubles qui forment les portes d'entrée de la cité-jardin ont été dessinés, à l'origine, avec grand soin par les architectes. On peut s'inquiéter des conséquences de leur démolition. Pendant la visite du site, la conseillère municipale d'opposition Geneviève Colomer a montré les bâtiments qui sont figurés sur des plans comme des *«îlots tests, qui doivent tomber, du moins pour ce qu'on en sait»*.

Quels sont les projets du maire ? Difficile à savoir. On lui demande : *«Allez-vous réhabiliter ou démolir ?»* Il répond : *«Ça va dépendre, on va voir.»* Sait-il quels sont les immeubles à démolir ? *«Pas encore. Nous allons regarder ça.»* Il ajoute quand même : *«Il y a beaucoup d'immeubles qu'on peut très bien démolir et reconstruire au même endroit.»* A-t-il fait appel à des architectes ? *«Je vais le faire. La Drac* [direction régionale des affaires culturelles, ndlr] *m'en a désigné.»*

Mœurs politiques

Dans une telle situation, on trouve d'ordinaire une bordée d'acteurs à la manœuvre : le maire, bien sûr, mais aussi le bailleur social, les architectes, la société d'économie mixte (SEM), le consultant, l'Agence nationale de

renouvellement urbain... Là, à part le premier magistrat de la commune, il n'y a encore personne. Pourtant, bien du monde s'est penché sur ce dossier. En 2014, l'office HLM départemental Hauts-de-Seine Habitat, propriétaire de la Butte rouge, confiait à la SEM 92, (devenue Citallios), une étude sur *«la cité-jardin du XXIe siècle»*. L'urbaniste Claire Schorter était alors chargée d'établir un plan guide. *«Une typologie passionnante, avec des pistes de transformation possibles vers une architecture plus écologique»,* résume l'un de ceux qui ont participé à cette consultation. Trois ans plus tard, en 2017, c'est l'Agence nationale pour la rénovation urbaine qui dressait un diagnostic.

Qu'a fait le maire de tout ce travail ? Rien. Il a commencé par sortir la Butte rouge du patrimoine de l'office départemental pour le transférer à une coopérative toute neuve, créée avec son voisin Jean-Yves Sénant, maire d'Antony et successeur de Patrick Devedjian. Et voilà Georges Siffredi maître du destin de la cité-jardin. *«Le transfert n'a rien à voir avec la rénovation de la Butte rouge,* se défend l'intéressé. *L'office départemental gère 5 000 logements sur ma ville. Est-ce que vous croyez qu'un maire n'a pas besoin de proximité ?» Pour un élu du département, bien au fait des mœurs politiques locales depuis trente ans, ce transfert peut s'expliquer autrement : «Il s'est arrangé pour racheter ce patrimoine avec l'aide de Patrick Devedjian, qui lui, n'aime le patrimoine que jusqu'au XVIIIe siècle...». Désormais, le maire a la main pour morceler la cité de la Butte rouge et la vendre par appartements.*

L'urbaniste Claire Schorter, qui *«avait fait le projet le plus respectueux de la cité-jardin»* d'après l'un des experts ayant suivi la consultation, n'a pas été sollicitée depuis six mois. *«Tout ce travail de fond n'a pas dû passionner le maire»*, soupire-t-il. Quant aux services de protection du patrimoine, ils ne sont même pas entrés dans le débat. *«Rien n'est protégé parce que personne n'a jamais demandé à ce que cela le soit»*, fait remarquer Philippe Laurent, maire de Sceaux et président de la commission départementale du patrimoine.

Pastiche haussmanien

Désormais, Georges Siffredi est donc seul à bord. Mais pas seul en son genre. Dans ce secteur du sud des Hauts-de-Seine, règne une ambiance politico-architecturale étrange. Des élus comme Philippe Pémezec (LR), qui fut maire du Plessis-Robinson pendant plus de trente ans, ou Jean-Didier Berger, maire de Clamart depuis 2014, ne jurent que par une architecture de pastiche

haussmanien ou néoclassique. Le Plessis-Robinson en est la caricature absolue, bâti patiemment, colonnette après colonnette, sur les ruines des immeubles d'une cité-jardin - déjà. Le nouveau maire de Clamart va urbaniser sur ce modèle autour de la gare du Grand Paris Express.

Membre actif de ce club informel, Georges Siffredi a tout de même pour lui d'avoir signé des permis de construire pour des immeubles qui n'avaient pas forcément des toits à la Mansart. *«Il met les mains dans le cambouis parce qu'il veut agir,* reconnaît un architecte. *Mais il ne sait pas faire. Quand on lui dit que le Plessis-Robinson est un cauchemar, il ne comprend pas. Pour lui, les gens sont contents et ça suffit.»* On est bien loin de l'utopie fondatrice. Sans doute le maire de Châtenay-Malabry ne la recherche-t-il pas du tout.

Modèle humaniste par excellence, la cité-jardin sera méprisée et abandonnée par le modernisme des années 60. *«Les cités-jardins répondaient à un idéal social, une utopie du bien-vivre ensemble dans le respect de chacun,* écrit l'Institut d'aménagement et d'urbanisme. *A une époque où nous construisons des écoquartiers, pourquoi ne pas s'appuyer sur ce modèle pour créer, en partie, la ville de demain ?»*

Signe des années d'abandon, le chômage à la Butte rouge est à 15 %, tandis que le revenu médian est moitié moindre que celui de la commune. *«En Allemagne ou aux Pays-Bas, un quartier comme celui-là serait vraiment amélioré,* dit un architecte. *En plus, il n'y a pas grand-chose à faire pour que ce soit super.»*Juste à saisir le génie du lieu.

Sibylle Vincendon

À Châtenay-Malabry, le Grand Paris « chasse les pauvres »

19 juin 2018 / Laury-Anne Cholez (Reporterre) Durée de lecture : 7 minutes

À Châtenay-Malabry, au sud de Paris, la rénovation de la cité-jardin de la Butte-Rouge va entraîner la disparition de nombreux logements sociaux. Les habitants se mobilisent pour lutter contre la gentrification de leur quartier, liée au développement du Grand Paris.

- *Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine)*

L'histoire est parfois pleine de paradoxes. Après la Première Guerre mondiale, les architectes du Grand Paris ont construit des cités-jardins en banlieue pour résoudre la crise du logement dans la capitale, où les travailleurs pauvres s'entassaient dans des conditions de vie insalubres. On parlait alors *« d'urbanisme social »* : des appartements équipés de tout le confort de l'époque dans un quartier faiblement densifié avec de nombreux jardins où faire pousser son potager. La cité-jardin de la Butte-Rouge à Châtenay-Malabry en était

un parfait exemple. Au XXIe siècle, un autre Grand Paris pourrait signer la fin de cette utopie. L'arrivée de la future ligne 10 du tramway aux portes de ce quartier populaire va drainer une nouvelle population plus aisée, avide de logements entourés de verdure. C'est en tout cas l'espoir du maire Les Républicains de Châtenay-Malabry, Georges Siffredi, qui clame à longueur d'interview son souhait de transformer la Butte-Rouge en *« cité-jardin du XXIe siècle »*.

Un jardin familial.

Une ambition a priori fort louable, mais qui cache en réalité une gentrification rampante, dénoncée par le comité DAL (Droit au logement) des locataires de la cité-jardin de la Butte-Rouge, créé en janvier 2017. Ses membres ont fait les comptes : sur les 3.800 appartements du quartier, seul un tiers conserverait sa catégorie actuelle de logement social PLAI (prêt locatif aidé d'intégration, la moins onéreuse). Un second tiers serait vendu au privé. Le tiers restant serait requalifié logement intermédiaire avec un doublement du prix du loyer. Un coup dur pour les locataires, dont le salaire médian ne dépasse pas 13.000 euros. *« On peut dire qu'on chasse les pauvres, tout simplement »*, grince Pedro [*], membre du collectif.

« Moi, je ne partirai jamais d'ici. Ou alors pour aller au cimetière »

En cette belle journée de printemps, la nature exulte. Les fleurs des glycines embaument l'air d'un parfum subtil. Des chênes plusieurs fois centenaires apportent un peu d'ombre aux enfants qui jouent au ballon sur la pelouse, couvés du regard par les plus âgés, installés sur un banc. *« Moi, je ne partirai jamais d'ici. Ou alors pour aller au cimetière »,* grommelle une grand-mère qui vit ici depuis 40 ans. *« Pourtant, la cité a bien changé, elle s'est dégradée »,* lui rétorque sa voisine, elle-même habitante depuis un quart de siècle. Elle pointe la vétusté des logements — notamment l'absence d'ascenseur —, qui ne sont plus adaptés aux normes actuelles. Un argument repris par la municipalité pour justifier l'opération de rénovation de la Butte-Rouge, dont le budget est estimé à 284 millions d'euros. Pourtant, ces bâtiments de 3 à 4 étages, construits entre 1931 et 1940, résistent encore bien à l'usure du temps. Malgré les façades un peu défraichies et la peinture écaillée des rambardes des balcons. Dans une tribune publiée sur Facebook, l'architecte Alexandre Sirvin, descendant d'un des architectes historiques de la Butte-Rouge, dénonce le sacrifice *« des architectures intemporelles, aux qualités spatiales plus que valables encore aujourd'hui, par manque de volonté et de moyens investis pour les actualiser ».*

La Butte-Rouge compte de nombreuses aires de jeu.

Les habitants estiment en effet que le bailleur social délaisse l'entretien de la cité pour mieux justifier son démantèlement. Dans le quartier des Aviateurs, l'un des îlots *« test »* de la future *« rénovation »,* un dégât des eaux vieux de trois ans attend toujours le plombier.

Dans un article du journal *Le Parisien*, le bailleur social récuse ces accusations assurant qu'il ne veut *« chasser personne »* et que cette réhabilitation est avant tout destinée aux habitants actuels.

« On sait pertinemment que tout le monde ne reviendra pas »

Un discours qui laisse de marbre les membres du comité. *« Je suis sûr qu'ils se disent que cet endroit est trop beau pour nous. La Butte-Rouge et son environnement attisent les convoitises, c'est certain. Quand les promoteurs se baladent ici, ils deviennent fous »*, s'exclame Éric. Laure [*] s'inquiète de n'avoir jamais reçu aucune trace écrite concernant les promesses de relogement au sein du quartier après les travaux. *« Si les deux tiers des appartements actuels sont voués à disparaître, comment pourra-t-on reloger l'ensemble des locataires actuels ? On sait pertinemment que tout le monde ne reviendra pas. Et que la rénovation, on n'en profitera pas »*, dit-elle.

Un jardin familial.

Nous avons cherché à contacter en vain le bailleur social pendant plus d'un mois pour le confronter aux craintes des habitants, sans obtenir la moindre réponse à nos questions.

Précisons que depuis le premier janvier dernier, l'interlocuteur a changé. La Butte-Rouge est désormais gérée par la coopérative Hauts-de-Bièvre Habitat, à la place de Hauts-de-Seine Habitat. La nouvelle loi d'intercommunalité obligeant le transfert des offices HLM municipaux au sein du territoire Vallée Sud — Grand Paris. *« Pour contourner cette loi et éviter cette intégration à plus vaste échelle, qui lui aurait fait perdre la main sur la gestion du logement social, le maire Châtenay-Malabry a donc transféré le patrimoine au sein de cette coopérative Hauts-de-Bièvre Habitat,* explique Jean-Marc Feuillade, conseiller municipal et conseiller territorial dans l'opposition à Antony, également membre du conseil d'administration d'Haut-de-Bièvre Habitat. *Grâce à cette manœuvre, il peut garder la main sur le dossier et faire ce que bon lui semble à la Butte-Rouge. »* Signalons au passage que la loi Élan incite les bailleurs sociaux à se séparer de leur patrimoine et va donc dans le sens du projet de *« rénovation »* de la Butte-Rouge.

« Il n'y a plus la même conscience sociale du commun, ce qui fait le lit des intérêts des promoteurs »

C'est donc en toute légalité que le maire va pouvoir vendre des morceaux de ce patrimoine historique, architectural et végétal à de futurs acheteurs séduits par l'environnement de la Butte-Rouge et sa centaine de jardins cultivés. Des lieux de rencontres propices à disserter sur l'avenir du quartier. *« Comment peut-on se défendre face à tout cela ? Ils sont beaucoup trop puissants et feront ce qu'ils voudront de nous »,* soupire Nicole, en plein repiquage de salades. Cette femme, qui a toujours vécu ici, hésite à saisir les propositions de relogement faites par l'office HLM. *« Mais l'herbe est-elle vraiment plus verte ailleurs ? »*

Nicole, dans son jardin.

Dans la parcelle voisine, Joselyne, la responsable des jardins familiaux de la Butte-Rouge, espère bientôt déménager. *« L'ambiance a bien changé. Je trouve des canettes partout, je dois ramasser tout ce qui traine autour. »* Ce qui la dérange avant tout, ce sont ses voisins *« nouveaux arrivants »*. Un euphémisme pour nommer la population *« racisée »* de la Butte Rouge. *« L'appartement du dessus est occupé par des jeunes qui dorment le jour et vivent la nuit. Je n'en peux plus. J'ai fait une demande pour partir. »* Est-elle consciente qu'elle ne retrouvera pas forcément un cadre de vie aussi agréable dans une autre ville ? Julia, du collectif de la Butte-Rouge, s'empresse de le lui rappeler. *« Ceux qui déménagent vont se retrouver dans des tours sordides, toutes bétonnées. Quel étouffement ! Au moins ici, on respire, c'est très apaisant. On peut surveiller les enfants qui jouent dehors par la fenêtre. »*

Joselyne, la responsable des jardins familiaux de la Butte-Rouge.

Inlassablement, les membres du collectif multiplient les rencontres et les échanges avec les locataires, pour tenter de les mobiliser et de lutter contre le sentiment d'impuissance. *« La société est aujourd'hui fragmentée. Il n'y a plus la même conscience sociale du commun, ce qui fait le lit des intérêts des promoteurs. Il y a beaucoup de fatalisme. Les gens renoncent souvent par anticipation face aux grosses machines que sont la mairie et l'office HLM. Il faut pas mal d'énergie pour se maintenir à flot »,* soupire Laure. Un colossal travail de pédagogie pour que les habitants de la Butte-Rouge soient conscients de la valeur de leur quartier et qu'ils se défendent face aux insatiables intérêts des promoteurs immobiliers. *« Nous croyons dans la démocratie, nous croyons dans l'impact du nombre et nous ne baisserons pas les bras »,* promet Laure.

Châtenay-Malabry : visitez la Butte-Rouge... pour mieux la rénover

Dans le cadre de la concertation autour de la rénovation de la Cité-Jardin, trois visites du quartier sont organisées jeudi et samedi.

La cité de la Butte Rouge, à Châtenay, va faire l'objet d'un programme de réhabilitation. Com'Air/SEM92

Par **E.D.**

Le 2 mai 2018 à 16h49

Quels sont les points forts du quartier ? Ses faiblesses ? Que préconiseriez-vous pour l'améliorer ? Trois visites du quartier de la Butte-Rouge sont organisées à Châtenay-Malabry, jeudi puis samedi, pour recueillir l'avis et les suggestions des habitants concernant le projet de rénovation du quartier.

La ville souhaite réhabiliter cette Cité-Jardin où vivent 10 000 habitants - soit plus d'un tiers de la population de la commune - ensemble jugé aujourd'hui vieillissant. La métamorphose devrait courir sur une quinzaine d'années.

Jeudi 3 mai à 18 heures, puis samedi 5 mai à 10 heures et à 14 heures. Inscription obligatoire par mail : citejardin@chatenay-malabry.fr

VOIR LES COMMENTAIRES

Île-de-France & Oise

Châtenay-Malabry : la Butte-Rouge entame sa mue sous les yeux de locataires « inquiets »

Les premiers entretiens de relogement vont commencer pour 120 familles. Pour certaines, quitter leur appartement est un crève-cœur.

Châtenay-Malabry, 5 février 2018. Les entretiens de relogement vont commencer dans trois parcelles de la Butte-Rouge. LP/A.R.

Par **Ariane Riou**

Le 18 février 2018 à 17h32

Les enfants y ont grandi. Les parents y ont construit leur vie. A la Butte-Rouge, ce quartier populaire de Châtenay-Malabry où vivent près de 10 000 personnes, certains logements sont riches de souvenirs. Alors, depuis que l' important projet de rénovation de la cité-jardin a été lancé, des habitants ont la boule au ventre de devoir quitter leur appartement.

Les premiers entretiens de relogement, qui commencent dans le quartier des aviateurs, viennent cristalliser les inquiétudes. « J'y pense tout le temps. Je ne sais pas à quelle sauce on va être mangés, confie, triste, une habitante installée dans le quartier depuis plus de 40 ans. Toute ma famille est ici, celle de mon mari aussi... Ça va faire un éclatement. »

« On ressent ça comme une épuration sociale »

Une voisine se dit, elle, « en colère ». Le projet, chiffré à 284 M€, prévoit notamment la construction de logements en accession à la propriété. « J'ai l'impression qu'on est en train de déloger les gens du quartier. On ressent ça comme une épuration sociale », grince-t-elle. « Ça me brise le cœur de me penser que ça va être détruit. Certaines personnes vont être traumatisées, craint une habitante, membre de l'association DAL des habitants de la Cité-jardin de la Butte-Rouge. On subit, on n'a pas été concertés. »

La première phase concerne 120 foyers, le long de l'avenue de la Division-Leclerc. Une partie doit être démolie puis reconstruite pour créer un accès au quartier depuis la départementale où passera le futur tramway T10. Dans l'autre, les bâtiments seront

réhabilités. Les priorités : améliorer l'accès aux personnes à mobilité réduite et la performance énergétique.

« Tout le monde sera relogé selon ses envies »

Le bailleur, Hauts-de-Seine Habitat, qui conduit la rénovation, assure qu'il ne veut « chasser personne ». « On reçoit en permanence des plaintes des locataires sur l'état dégradé des logements... Si on lance cette réhabilitation, c'est surtout pour les habitants, pour leur cadre de vie », affirme Damien Vanoverschelde, le directeur général. Qui se dit « conscient » que certains locataires, notamment les plus âgés, peuvent « être déboussolés ». « On prend en charge tout le déménagement, même la mise en carton si besoin. Et on travaille avec le centre communal d'action sociale pour un suivi plus poussé », explique le bailleur.

A l'issue des entretiens, le bailleur proposera un logement à chacune des familles. « Nous faisons le point avec eux sur leur situation sociale et familiale, sur leurs besoins en surface, sur leurs envies de quartier..., explique le directeur général. Et nous adaptons les propositions en fonction de tous ces éléments. » « Tout le monde sera relogé selon ses envies. Dans la cité ou dans la ville », affirme Georges Siffredi, le maire (LR).

Cette phase-là, jusqu'au relogement, doit durer dix-huit mois. La rénovation complète s'achèvera dans dix, voire quinze ans. « Mais depuis qu'ils ont annoncé le projet, la vie s'est arrêtée, assure une habitante. Dans les parties communes, plus rien n'est fait. Les agents ne se déplacent plus... » Hauts-de-Seine Habitat assure que « ce n'est pas le cas ». « Nous investissons toujours autant dans l'entretien des logements, affirme le bailleur. La rénovation n'y change rien. »

Il y a cent ans, la cité n'était... qu'un bout de campagne

Com'Air/SEM92

Hasard de l'histoire, la rénovation de la Butte-Rouge, à Chatenay-Malabry, débute... pile cent ans après les prémices de la construction de ce quartier, qui fait partie de la quinzaine de cités de logements créées après la première Guerre mondiale par l'office HBM (habitation bon marché) de la Seine.

C'est en 1918 que l'office, qui était alors dirigé par Henri Sellier, maire (SFIO) de Suresnes, avait acheté ces terrains alors situés en pleine campagne, en bordure du bois de Verrières. Mais le projet avait ensuite tardé à démarrer, et il faudra l'élection en 1925 du maire (SFIO) Jean Longuet, petit-fils de Karl Marx, pour le lancer.

L'élu accepta alors de voir sa population tripler, Châtenay passant, entre 1936 et 1939, de 3 893 à 11 000 habitants. La cité-jardin est construite en deux fois, de 1931 à 1940, avant d'être agrandi de 1949 à 1965 avec des grands ensembles

FRANCE

Bellevue engage sa rénovation

Publié par **Sophie Boutrelle** | 21 Nov 2018

Le contrat de renouvellement urbain du quartier de Bellevue veut redonner du souffle à l'ancienne cité jardin.

Améliorer la vie des habitants et donner un nouveau souffle au quartier. Ce sont les ambitions du projet de rénovation urbaine mis en œuvre à **Bellevue**. Il est axé sur la restructuration lourde des **9 bâtiments** de l'ancienne cité jardin. Datant des années 1930, ces immeubles qui comptent **104 logements** vont conserver leur cachet architectural tout en s'adaptant aux modes de vie actuels.

Plus de confort

@Archi Graphi

Le projet de réhabilitation retenu par **Cristal Habitat**, propriétaire de ce parc, est porté par l'équipe Bouygues/Unanime Architectes. « *Le rapport prix / qualité technique de la solution, sa modernité et la garantie de la prise en charge des locataires ont fait la différence* », explique le bailleur social. L'opération répond aux attentes des habitants en matière de confort thermique et acoustique. Six des neuf immeubles bénéficieront d'une transformation lourde avec l'installation d'**ascenseurs** et la transformation des façades nord qui seront pourvues de **balcons en bois**, avec claustra s'ouvrant sur la nature environnante.

Diversité et équipements

En parallèle, les **86 logements** des deux immeubles **Logecos** présentés comme provisoires lors de leur construction en 1956 seront déconstruits en raison de leur état général. Un concours pour la réalisation de logements mixte sur le secteur libéré sera prochainement lancé. Au-delà des opérations sur l'habitat, l'ambition de la rénovation urbaine est de renforcer plus globalement la qualité de vie et l'attractivité de ce quartier. Lieu d'ouverture et de rencontre pour les enfants, mais aussi les adolescents et les familles, la maison de l'enfance sera réimplantée au rez-de-chaussée des immeubles réhabilités. Les locaux qu'elle libère permettront une extension de l'école dont les capacités seront accrues pour accueillir l'ensemble des enfants du quartier.

@Archi Graphi

Un début des travaux à l'hiver 2018

Les **espaces publics** seront par ailleurs réaménagés avec la création d'aires de jeux, jardins partagés, placette, aménagements paysagers…Les déplacements seront repensés avec, entre autres, une valorisation du grand escalier central, reliant Bellevue au centre ville de Chambéry. Le calendrier prévoit un début des travaux à l'hiver 2018 pour un achèvement en 2021/2022. Des ateliers de concertation avec les habitants se poursuivront régulièrement tout au long du projet pour échanger sur le contenu et la mise en œuvre des opérations.

17,5 millions d'investissement

Cristal Habitat investira plus de 13 millions d'euros dans l'amélioration du bâti. La ville de Chambéry prévoit une enveloppe de 3.5 millions d'euros pour les espaces publics et les équipements. S'ajoute 1 million d'euros financé par Grand Chambéry pour le réaménagement du boulevard de Bellevue. Sur cet investissement global de 17.5 millions d'euros, les contributions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'élèvent respectivement à 2.5 millions et 0,7 million d'euros.

MENU ouest france Que recherchez-vous ? ABONNEZ-VOUS Se connecter

C'était Caen. La Ville décide de créer une cité-jardin à La Haie-Vigné

Le début de la construction date des années 1930. Mais depuis, le quartier ne cesse de se moderniser. De nombreuses constructions ont vu le jour dans ce quartier de La Haie-Vigné. | OUEST-FRANCE

Marie PETIT.Modifié le 23/06/2018 à 00h07

Abonnez-vous à Ouest-France >

Le 12 juin 1928, le conseil municipal de Caen, décide de créer une cité-jardin dans l'un des vingt quartiers de Caen : La Haie-Vigné. Un projet urbaniste qui ne cessera d'évoluer au fil des ans.
L'histoire

Pensée par Ebenezer Howard à la fin du XIXe, la cité-jardin se pose comme un compromis entre vie urbaine et vie à la campagne dans une harmonie retrouvée avec la nature.

À Caen, la cité-jardin de La Haie-Vigné est emblématique. Elle marque les débuts du logement social dans la ville, avec quelques autres quartiers comme la cité des Rosiers. Tout commence quand, en 1919, le conseil municipal de Caen vote un crédit de 46 000 €, sur quinze ans, pour créer un office municipal d'habitations à bon marché. Son but est de répondre à plusieurs préoccupations publiques d'hygiène et de salubrité. En 1928, la municipalité décide de créer une cité-jardin à La Haie-Vigné en y ajoutant ces constructions à bas prix. La cité est créée en 1930 par l'Office municipal d'habitation à bon marché. Les premiers logements sont construits en contrebas de l'actuel boulevard Detolle.

Chaque maison du quartier dispose d'un petit jardin. Ce qui fait la particularité de La Haie-Vigné. | OUEST-FRANCE

Le 23 août 1940, le conseil municipal de Caen annonce la construction de nouveaux logements. **« Les autres travaux de constructions à bon marché comporteront l'édification de 20 logements dits à loyer modéré, dont 12, rue du Duc-Richard sur un terrain appartenant à la Ville et près de La Haie-Vigné sur un terrain à exproprier appartenant à la commune de Mondeville »**, peut-on lire dans un article de la *Presse quotidienne caennaise* publié le 25 août 1940.

« Chacun de ces logements comprendra quatre pièces plus une cuisine, une douche, une buanderie et une cave, selon le type adopté. Enfin, viendront 12 logements pour familles nombreuses de quatre enfants et plus, comprenant cinq pièces avec jardin et d'un loyer de 3 000 à 3 500 francs. Elles seront elles aussi construites près de la Haie-Vigné. »

La maison qu'occupait Colette Lecomte est une des premières habitations à bon marché, construite en 1930. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Colette Lecompte, présidente du comité de Caen à la confédération nationale du logement se souvenait dans nos colonnes, en août 2016 de ce quartier dans lequel elle est venue s'installer à l'âge de 9 ans, en 1941. **« À l'époque, c'était beaucoup plus champêtre, avec des arbres un peu partout. C'était un petit village ouvrier où il fait toujours bon vivre. On se salue, les habitants se retrouvent à la messe ou à Mardi gras. »**

Jugées trop vétustes, les anciennes habitations bon marché ont été remplacées par de nouveaux logements. | OUEST-FRANCE

Aujourd'hui, La Haie-Vigné a refait peau neuve et les habitations à bon marché ont disparu. Jugées trop vétustes, elles ont été remplacées par de nouveaux logements.

C'était Caen. Cette rubrique est réalisée avec l'aide de Cadomus. Chaque samedi, nous portons notre regard sur le passé et plus particulièrement sur la date anniversaire d'un événement, tirée de la semaine.

Partager cet article

Le début de la construction date des années 1930. Mais depuis, le quartier ne cesse de se moderniser. De nombreuses constructions ont vu le jour dans ce quartier de La Haie-Vigné.
C'était Caen. La Ville décide de créer une cité-jardin à La Haie-VignéOuest-France.fr

#Caen

Les contribuables nés après 1960 payant +2500€ d'impôts vont apprécier le dispositif, faites le test !

Réduction Fiscale | Sponsorisé

Nouveau en 2019, Faites remplacer vos fenêtres, vos volets, votre porte d'entrée blindée ou votre porte de garage

Sans Débourser 1€ | Sponsorisé

Nantes. Des parents à la recherche des photos de leur fils décédé

Jeudi 18 juillet 2019, l'ordinateur de David Kerloegen a été volé devant le centre hospitalier universitaire

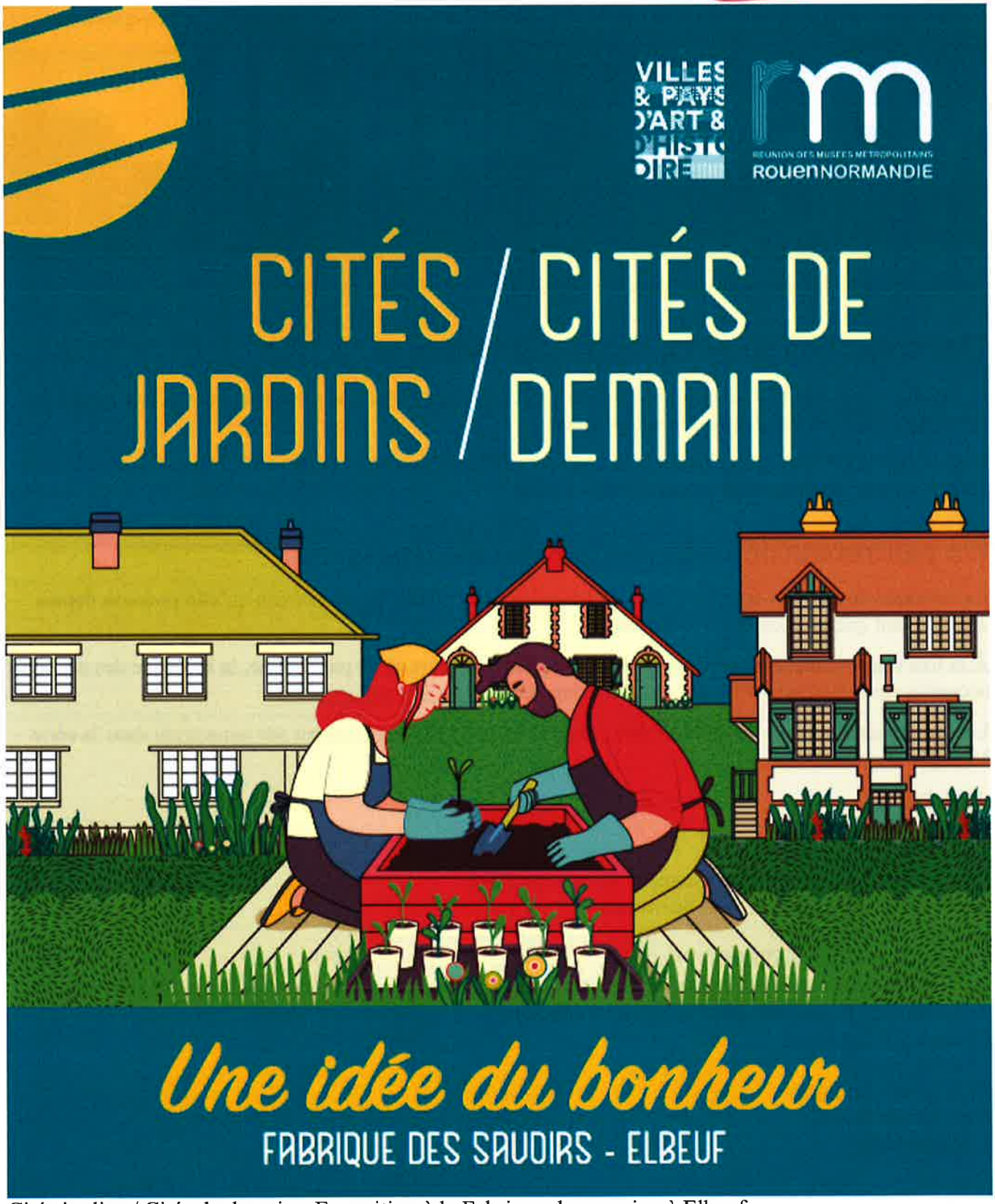

Cités jardins / Cités de demain - Exposition à la Fabrique des savoirs, à Elbeuf

[redacted]

Cette rétrospective organisée par la Réunion des musées métropolitains de Rouen, met en valeur les cités-jardins comme éléments représentatifs du patrimoine normand.

Originaire du courant de pensée des utopies sociales anglaises du XIX siècle, le concept de cités-jardins se développe en Normandie dès le début du XXe siècle.

Une utopie actuelle

Le projet de cités-jardins associe les avantages de la ville à ceux de la campagne avec des logements de qualité, des jardins individuels et des équipements publics efficaces.

Cette forme urbaine est encore aujourd'hui d'actualité à travers le développement des éco-quartiers.

Perspective de l'éco-quartier des Noés, Val-de-Reuil, Atelier Architecture Philippe Madec, 2010

Une collection aussi moderne que d'époque

L'exposition rassemblera un ensemble de tableaux, lithographie et documents d'archive, mais aussi des maquettes en 3D et des dispositifs audiovisuels.

Ce parcours cherche à rendre compte du contexte d'élaboration de ces cités en Normandie et partout en France, tout en explorant ses perspectives d'avenir.

Un patrimoine défendu par la Fabrique des savoirs

La Fabrique des savoirs remplit ainsi sa mission de valorisation du patrimoine qu'elle poursuit depuis 2010 en tant que pôle culturel de Rouen.

À la fois centre d'archives et d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, la Fabrique des savoirs accueille aussi le musée d'Elbeuf qui fête cette année son 130e anniversaire.

Les « cités-jardins » ont par ailleurs fait l'objet d'un podcast à redécouvrir sur tema.archi dans la série Voyages d'architecture.

Plus d'infos
Marie-lys de Saint Salvy
Dans l'agenda
Du vendredi 15 juin 2018 au dimanche 21 octobre 2018
Exposition "Cités-jardins, cités de demain"
La Fabrique des savoirs
7 cours Gambetta, 76 Elbeuf
Du 15 juin au 21 octobre, l'exposition « Cités-jardins, cités de demain » revient sur le concept utopique de la cité idéale à la Fabrique des savoirs d'Elbeuf.
Partager sur Facebook
Tweeter l'article
Diffuser sur Google+
Envoyer par e-mail
Lire plus tard

Le Monde, 9/5/18

A Lyon, le nouveau Gerland est-il « un quartier à vivre ou un quartier à vendre » ?

L'ancien quartier ouvrier de Gerland, à Lyon, connaît un développement galopant mais peine encore à créer du lien entre ses habitants. Un tiers-lieu et des jardins partagés tentent de réveiller la cité-dortoir.

Par Adrien Naselli • Publié le 09 mai 2018 à 14h36 - Mis à jour le 23 mai 2018 à 11h30

Des grues dans le ciel bleu, des marteaux-piqueurs dans le béton poussiéreux, et des panneaux *« à vendre »* partout. Il suffit de traverser les 700 hectares de Gerland, à Lyon, pour constater que l'endroit est devenu le terrain de jeu favori des promoteurs immobiliers. L'ancien quartier ouvrier produit chaque année un quart de la construction de logements neufs à Lyon : 10 000 personnes s'y sont installées en dix ans, et 10 000 nouveaux habitants arriveront d'ici à 2025, si l'on en croit les projections de la Mission Gerland, rattachée à la Métropole de Lyon. La population aura ainsi doublé en moins de vingt ans, passant de 20 000 à 40 000 habitants.

Le bruit des travaux contraste avec le calme presque suspect des nouveaux lotissements. Dans la ZAC du Bon-Lait, achevée en 2014, on croise peu de commerces, de rares restaurants intégrés au rez-de-chaussée des immeubles, quelques étudiants de l'Ecole normale supérieure inaugurée en l'an 2000. En 2022, l'Ecole de management de Lyon triplera ses effectifs en installant ses locaux juste au-dessus de la ZAC des Girondins, décrite par la Mission Gerland comme *« un cœur de ville exemplaire du bien-vivre en ville »*.

Sculpture réalisée par les anciens ouvriers de l'usine Mûre, où s'est installée l'Ecole normale supérieure de Lyon. Adrien Naselli

Laboratoire de la mixité sociale

S'il est un lieu qui incarne ce renouveau urbain, c'est le lotissement Follement-Gerland, érigé sur une ancienne friche industrielle. *« C'était un laboratoire pour nous »*, commente Véronique Grojean, directrice de projets chez Bouygues Immobilier. Avec ses dix immeubles à l'allure futuriste, il comprend 639 logements de différents types (HLM, logement classique, résidences étudiantes), et de *« l'accession abordable »*, qui prend la forme de petites maisons posées sur les toits. Au milieu de cet *« îlot de mixité sociale »*, un jardin ouvert. *« La consigne était : ni barrière ni clôture. On abolit les barrières sociales, on abolit aussi les barrières physiques »*, résume Véronique Grojean.

La résidence comprend un *« animateur de copropriété »*, une serre partagée sur les toits, un atelier à vélos collectif, une caisse à outils commune entreposée chez la gardienne, une recyclerie... Une application permet aux habitants de s'organiser entre eux, même si Véronique Grojean reconnaît que l'appropriation de ces équipements n'est pas évidente : *« Nous allons organiser des ateliers pour leur apprendre à s'en saisir. »* A l'image de la serre, dont la flore aurait besoin d'un bon coup d'arrosoir...

Follement-Gerland, le premier lotissement innovant de la ZAC des Girondins. Adrien Naselli

Si Follement-Gerland se veut un laboratoire d'une nouvelle forme de vie en ville, la résidence est aussi fermée sur elle-même : les dix immeubles sont isolés par des grilles. *« A l'origine, on voulait laisser ouvert,* répond Véronique Grojean. *Mais après concertation avec les différentes parties prenantes, il a été décidé de le fermer, pour des questions de sécurité. »* Tous les logements ont été vendus un an avant la construction.

Obsession de la valorisation foncière

Les anciens habitants, eux, sont déboussolés par cette urbanisation éclair. Avant de prendre sa retraite en 2013, l'ancien directeur du centre social de Gerland, Jean-Paul Vilain, avait adressé cette pique à la municipalité : *« Un quartier à vivre ou un quartier à vendre ? »* Pour l'actuelle présidente du centre, Bernadette Pizzuti, 72 ans, *« c'était un petit village, ici. J'ai grandi dans un Gerland où il n'y avait que des petites maisons, et je ne vois plus que des immeubles. Le quartier a explosé ! »* Jean-Baptiste Aubert, vicaire de la paroisse Saint Jean-Paul-II dont l'église est encerclée par les travaux, constate un certain délitement du lien social : *« C'est un quartier qui souffre de solitude. On le voit bien à la paroisse, qui est l'un des rares témoins du siècle dernier. On se dit que nous pouvons encore représenter une unité entre les habitants, là où le quartier n'assume pas ce rôle. »*

L'église Notre-Dame-des-Anges, encerclée par les travaux. Adrien Naselli

Les projets des promoteurs ont-ils fait disparaître l'âme du quartier ? C'est l'avis de Michel Lussault, qui enseigne à l'ENS voisine : *« Gerland ne manque pas de diversité sociale et ne connaît pas une évolution à la parisienne. Mais la ville de Lyon a privilégié le modèle d'un développement intensif confié aux promoteurs. Ce quartier est un bon exemple pour voir à quel point l'obsession de la valorisation foncière crée de la banalité standard. On disposait d'un espace avec un potentiel extraordinaire, qui faisait de Gerland la zone* "berlinoise" *de Lyon. C'est raté. »*

Manque d'animation

Gerland manque, en effet, singulièrement d'animation. Le départ de l'Olympique lyonnais du stade de Gerland, en 2015, n'a pas arrangé les choses. Et même si la Tony Parker Adéquat Academy, un centre sportif imaginé par le célèbre basketteur, devrait voir le jour en 2019, la grande période des soirs de matchs est close.

Pourtant, çà et là, des initiatives égayent le quartier. La Commune, qui a ouvert ses portes fin mars, est un gigantesque *« tiers-lieu »* qui accueille déjà plus de mille visiteurs par jour et où travaillent une soixantaine de personnes. Au cœur d'une ancienne menuiserie, une quinzaine de start-up qui ont déjà fait leurs preuves dans la restauration sont accueillies en échange d'un loyer de 5 000 euros par mois. Parmi ces locataires, Adrien Lamblin, dont la jeune entreprise utilise des farines d'insectes *« pour trouver des alternatives à la viande »*.

Adrien Lamblin devant son stand Les fruits de terre, à La Commune. Adrien Naselli

Pour Aurélie et Sarah, qui travaillent dans le quartier et découvrent La Commune pendant leur pause déjeuner, *« ces lieux de convivialité sont essentiels pour casser le côté ville-dortoir »*.

Déborah Hirigoyen, la cofondatrice de La Commune, estime qu'un tel lieu manquait à Gerland, afin de recréer un lien social fragilisé par l'intensité du développement immobilier. *« Une ville ne peut pas se construire avec la pression foncière pour seul moteur. Ce sont les strates du temps qui créent les histoires. Quand on rase un quartier pour ne construire que du neuf, on ne sait jamais ce que cela va donner. »* Les associations proposent leurs services : yoga, street art, ou encore lectures de contes aux enfants par des drag-queens. Parmi les visiteurs de La Commune, on croise une jeunesse branchée, mais aussi des familles, des personnes âgées, des salariés des environs. Prochaine étape : inviter les pensionnaires des Ehpad du quartier pour les sortir de l'isolement.

Sortir de l'entreprise, et de la cité

D'autres initiatives tentent de créer du lien social à Gerland, comme un jardin partagé, entretenu par l'association La Légumerie et installé entre les tours du Bio District (qui rassemble des leadeurs mondiaux en sciences du vivant comme Sanofi Pasteur ou Merial) et la cité-jardin, composée à 100 % de logements sociaux. Ce jour-là, une quinzaine de personnes de tous âges s'affairent. Christine, qui sort des barres d'immeuble avec son déambulateur, s'installe à l'ombre. Omar, un réfugié kurde d'Irak, retourne la terre.

Des jardins partagés, entretenus par La Légumerie, séparent la cité-jardin (en arrière-plan) du Bio District lyonnais. Adrien Naselli

« Il y a une énorme différence entre le Bio District où tout le monde a minimum bac + 5 et des salaires élevés, et la cité-jardin où beaucoup de personnes arrêtent l'école tôt et vivent avec le RSA », commente Rose Guinaudeau, en service civique à La Légumerie. A quelques encablures, le collège Gabriel-Rosset se classe parmi les établissements qui obtiennent les plus mauvais résultats au brevet dans le département du Rhône. Il compte 55 % de boursiers, contre une moyenne de 24 % dans l'Académie. *« Notre projet est de rassembler ces publics de sous et surdiplômés. On essaye, par exemple, de monter des projets avec Sanofi, mais il est difficile de faire sortir les gens de leur entreprise... comme de leur cité »*, résume Rose Guinaudeau.

Depuis seize ans, les Nuits sonores, le festival de musique électronique, dont l'édition 2018 s'est ouverte le 6 mai, amène en tout cas à Gerland une jeunesse hétéroclite. L'événement investit l'ancienne usine d'électroménager Fagor-Brandt, en plein cœur du quartier. Un signe que la perspective d'un « Berlin lyonnais » n'est peut-être pas tout à fait endormie.

Le Monde *organise à Lyon, jeudi 17 mai 2018, un événement sur les « villes intelligentes » et la réduction des inégalités. Inscription et programme ici (gratuit).*

Lire aussi | Les « villes intelligentes » réduiront-elles les inégalités ? Une conférence du « Monde » à Lyon le 17 mai

Adrien Naselli

Le Progrès 18/11/18

PATRIMOINE - CHAQUE DIMANCHE

HLM et verdure cohabitent toujours à la Cité Jardin de Gerland

Chaque semaine, retrouvez l'histoire d'un lieu oublié, insolite ou méconnu. Aujourd'hui, la cité-jardin de Gerland à Lyon 7e

Vu 169 fois | Le 18/11/2018 à 05:00 | mis à jour à 08:18 | Réagir

La cité-jardin de Gerland a été construite en 1924. Photo Joël PHILIPPON

Le quartier de Gerland fut longtemps un secteur industriel. À l'aube du XXe siècle, l'implantation des abattoirs élevés par l'architecte Tony Garnier, a marqué le départ d'une urbanisation avant tout basée sur des logements sociaux. Ils sont devenus, plus tard, les HLM, sur les lieux jusqu'alors occupés par des marais et des ruisseaux qualifiés de mouches… dont subsiste le nom, conservé par le dépôt de la SNCF. Plusieurs de ces ensembles d'habitations sont toujours présents, à commencer par ceux de la Cité Jardin réalisée par les architectes Victor Robert et Auguste Cholat à partir de 1924. C'est le fruit d'une décision prise en 1923 par le maire Édouard Herriot visant à construire cinq groupes d´habitations bon marché dans la ville. Celui de Gerland, sur un vaste terrain acheté par la Ville en 1917 vise à loger les travailleurs des nouveaux abattoirs et ateliers alentour, mais aussi à accueillir l´immigration italienne d´après 1920, justement spécialisée dans les techniques de construction. Novateur, le projet abandonne l'idée des immeubles en continu au profit des blocs articulés, mettant en pratique le règlement sanitaire et les règles générales de salubrité des logis, votés dès 1903 par les élus lyonnais. Dans les années 1970, les abattoirs et d'autres installations industrielles ; s'en vont et le quartier se transforme rapidement. Des travaux de réfection et de réhabilitation sont effectués, visant notamment à la sécurisation et à l´embellissement des parties communes, gardant la verdure et redonnant fière allure aux figures symboliques du sculpteur Pierre Devaux, installées en haut des façades et symbolisant la Famille.

De notre correspondant Gérard Corneloup

CONTENUS SPONSORISÉS

Beaucoup de français sont éligibles à ce nouveau placement jusqu'à 8% d'intérêts
news24news.com

Le groupe rock de religieuses Les Sœurs en route pour faire danser le pape
Culturebox

Bénéficiez d'une offre de REPRISE +3 500€ pour le SUV Peugeot 2008
Peugeot 2008

Comment sont pris en charge les animaux morts sur les routes

Bron : chez Castorama, « on n'en peut plus »

Disparition inquiétante dans les Monts d'Or

Recommandé par

Tags : RHÔNE - LYON MÉTROPOLE - LYON - 2ÈME ARRONDISSEMENT - SORTIR - SORTIR RHÔNE - PATRIMOINE CULTUREL

VOUS AVEZ AIMÉ CET ARTICLE ? PARTAGEZ-LE !

Partager

ENVOYER À UN AMI IMPRIMER

Tags de l'article

RHÔNE - LYON MÉTROPOLE
LYON - 2ÈME ARRONDISSEMENT SORTIR
SORTIR RHÔNE PATRIMOINE CULTUREL

A LIRE AUSSI

Le Progrès
Convoqué en justice pour une copie de carte d'identité achetée via un groupe Snapchat

Lidl
Catalogue en ligne : toutes les offres en exclusivité chez Lidl !

DANS LA MÊME RUBRIQUE

RHÔNE
Lyon 2e: un jeune SDF interpellé pour une tentative de vol par effraction

CYCLISME - GROUPAMA FDJ
Rudy Molard : « Je sais maintenant que je peux le faire »

RHÔNE
Lyon: un entraînement antiterroriste sur un bateau

TOUS LES ARTICLES

La cité de Bellevue entre dans le XXIe siècle

Claude Thomas | le 23/03/2018 | Immobilier, Logement, Technique, Bâtiment, Rhône

Ma newsletter personnalisée

Chambéry -
8,6 M de m2 Surface des locaux d'activité en 2017 sur le territoire de la métropole de Lyon (+ 30 % en dix ans).
1 Md € Somme investie en 2017 dans l'immobilier sur l'agglomération lyonnaise, stable sur un an.
537 489 logements sociaux gérés par Aura-HLM, la nouvelle association des organismes HLM de la région.

Premier aménagement d'ensemble réalisé à Chambéry dans les années 1930, la cité de Bellevue dispose d'atouts certains - plan-masse bien conçu, espaces verts généreux, situation géographique privilégiée à proximité du centre-ville - mais les bâtiments ont vieilli et abritent des logements qui ne correspondent plus aux standards actuels.

En 2015, Chambéry métropole a lancé avec la Ville et Cristal Habitat une étude urbaine, architecturale et paysagère qui a débouché sur un projet de renouvellement urbain. L'objectif est d'améliorer l'accessibilité et le cadre de vie tout en donnant une seconde vie au bâti. Il s'agit aussi de diversifier l'offre de logement, orientée sur le locatif social, en y ajoutant de l'accession sociale, abordable ou libre. D'ici à 2020, les deux bâtiments Logécos (86 logements), conçus en 1956 pour être provisoires, vont être démolis en raison de leur piètre qualité constructive et de la petite taille des logements (37 m² pour un T3). Coût de cette démolition : 1,75 M€.

Conserver l'aspect historique. « Les 9 immeubles de 12 logements chacun construits en 1930 selon le principe des cités-jardins seront, pour leur part, rénovés », précise Claire Caudron, directrice du projet de renouvellement urbain pour Cristal Habitat. D'un montant de 8,4 M€ HT, ce marché de conception- réalisation avec dialogue compétitif a été attribué à Bouygues Bâtiment Sud-Est avec l'agence Unanime Architectes Alpes. « Nous allons faire en sorte de conserver l'aspect historique de ce patrimoine d'habitations bon marché tout en lui apportant le confort du XXIe siècle », souligne Mark Lavoye, chef de l'agence Pays de Savoie Léman de Bouygues Bâtiment Sud-Est.

Deux niveaux de réhabilitation sont prévus : intermédiaire, avec un objectif de performance énergétique pour trois bâtiments (amélioration de l'isolation phonique, reconfiguration des salles de bain, changement des menuiseries extérieures) ; lourde pour les six autres (rénovation intermédiaire complétée par la mise en place de balcons et ascenseurs). « Nous avons pris le parti d'inverser totalement l'agencement des logements dont les pièces de vie ne seront plus implantées au nord mais au sud. Nous allons également créer de nouvelles surfaces habitables en utilisant en particulier les anciens lavoirs de l'entresol pour créer des duplex inversés », souligne l'architecte Philippe Comneau.

Les façades sud seront entièrement retravaillées et animées par l'ajout de balcons de taille variable qui créeront des espaces de vie supplémentaires. Des jardins privatifs sont également prévus pour les logements en rez-de-chaussée. L'opération, qui devrait être livrée en février 2020 après vingt-sept mois de chantier, comprend un accompagnement soigné des locataires. Durant les travaux, 23 appartements entièrement équipés pourront accueillir les familles dont le déménagement sera complètement pris en charge. Le projet de renouvellement urbain de Bellevue s'accompagnera d'aménagements extérieurs : création de stationnement, d'une placette autour de laquelle se positionneront des commerces, des services et un accueil de la petite enfance, des cheminements simplifiés et une amélioration de l'accessibilité.

TESTEZ LEMONITEUR.FR EN MODE ABONNÉ
Gratuit et sans engagement pendant 15 jours. JE TESTE

ARTICLES LES PLUS LUS

Non-qualité dans le BTP: le coup de gueule d'un patron de PME alsacien | Publié le 29/01/19 à 05:01

Chaudières et pompes à chaleur à 1 € : comment les artisans peuvent en profiter ? | Publié le 29/01/19 à 08:12

A grande vitesse, TransPod débarque dans le Limousin | Publié le 31/01/19 à 10:01

Formations

Conduite d'opération - Phase 2
13-14 MARS 2019 | Paris

Prévenir et traiter les pathologies du bâtiment
13-14 MARS 2019 | Paris

Répondre à un appel d'offres dématérialisé
13 MARS 2019 | Paris

Toutes nos formations

Evénements

INFRASTRUCTURES & MOBILITÉ
22 MAI 2019 | Paris

LE RENDEZ-VOUS DU POINT DE VENTE NÉGOCE
2 JUILLET 2019 | Paris

TROPHÉES DU NÉGOCE
2 JUILLET 2019 | Paris

Tous les événements

Appels d'offres

Rénovation de la couverture en zinc et dela charpente de la véranda (environ 31 m2) accolée à La Sapinière
04 - BARCELONNETTE

Réparation de la charpente du centre équestre n° 2 sur le Grand parc Miribel-Jonage

Dernières offres d'emploi

RAZEL-BEC
Ingénieur Etudes de Prix H/F
SACLAY | **05 février 2019**

RAZEL-BEC

Permis de construire

La cité-jardin a le droit de cité à Elbeuf

Luc Le Chatelier Publié le 30/08/2018. Mis à jour le 31/08/2018 à 14h32.

La cité-jardin d'hier serait-elle l'inspiratrice des écoquartiers d'aujourd'hui ? Pour la verdure accessible à tous, certainement. Pour le projet politique, social et urbain, pas si sûr… A la Fabrique des Savoirs, à Elbeuf, une petite exposition retrace l'histoire de cette utopie née en Angleterre au début du XXe siècle. A découvrir jusqu'au 23 octobre.

Ebenezer Howard connaissait-il Alphonse Allais ? L'histoire ne le dit pas, même si le premier (1850–1928), citoyen britannique proche du mouvement *Art and Craft*, scandalisé par les conditions de vie des ouvriers dans les taudis londoniens, théorisa, puis appliqua en vraie grandeur, l'aphorisme du second (1854–1905) : *« Construire les villes à la campagne car l'air y est plus pur ! »*

Sur le papier, Howard décrit ainsi ce qu'il appelle des « *garden cities* » (cités jardins) : *« 30 000 habitants maximum, de forme circulaire, avec un rayon de moins d'un mile (1,6 km).* » La partie urbanisée est traversée de larges boulevards qui convergent vers le centre et délimitent, comme des parts de tarte, six quartiers de logements

DANS LE BLOG

Story
Citéco : l'étrange histoire de l'Hôtel Gallatd, qui abrite le nouveau musée de l'argent

individuels ou collectifs avec jardins. Au cœur, un parc entouré des services publics (hôtel de Ville, hôpital, théâtre) tandis que les écoles et les commerces sont disposés en cercle de part et d'autre d'un mail planté. Les usines, elles, se retrouvent à la périphérie, desservies par un chemin de fer. Au-delà, une ceinture verte procure les produits agricoles nécessaires à la cité et limite l'étalement urbain. C'est à Letchworth, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Londres qu'avec les architectes Raymond Unwin et Barry Parker, il inaugure, en 1903, une première tranche...

Relooking
Grand site Tour Eiffel : l'audace d'Anne Hidalgo

Permis de construire
Paris Rive Gauche, un quartier qui cache bien ses dessous

Tout le blog

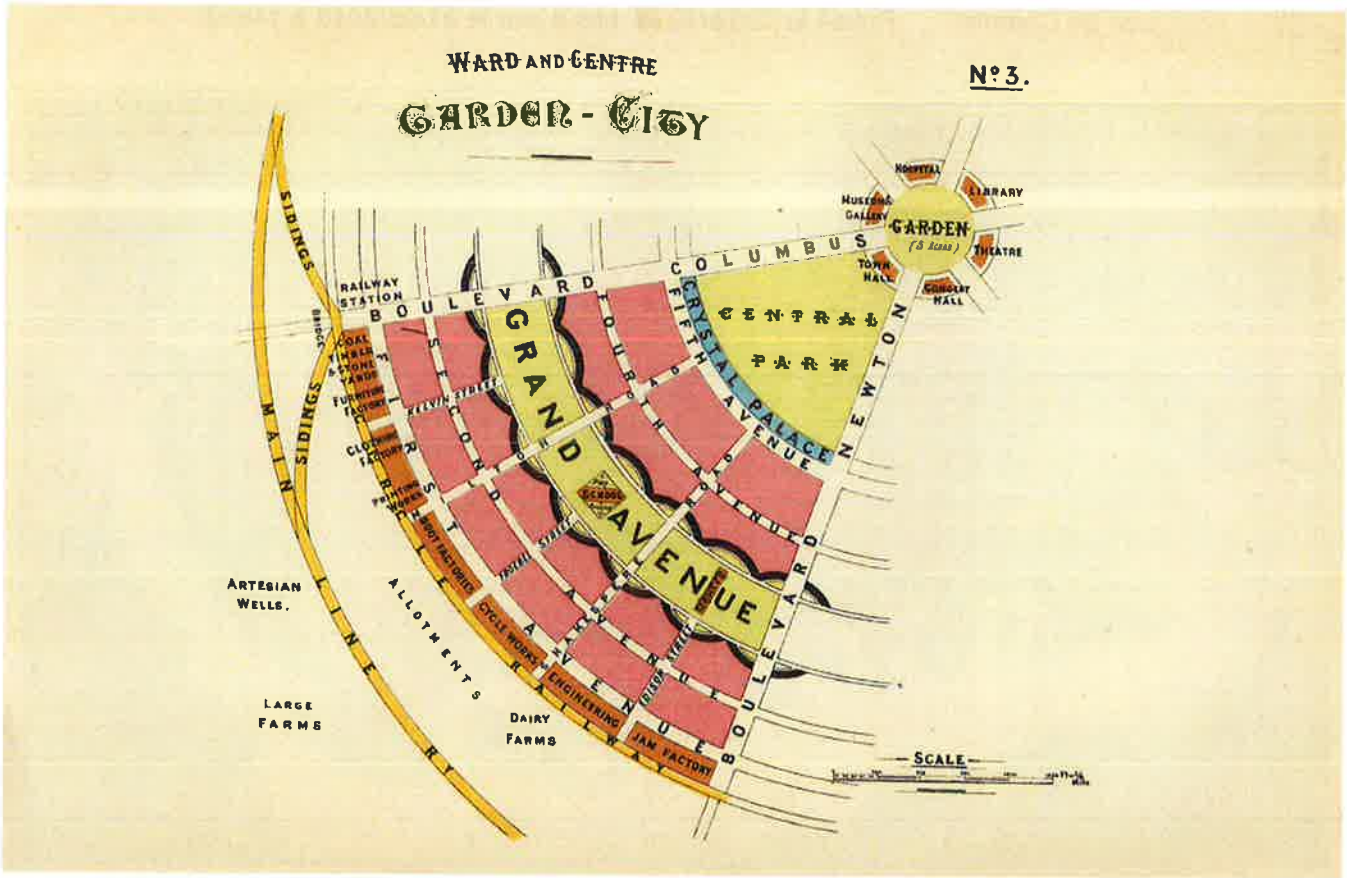

Contrairement à la cité ouvrière – les corons du Nord, par exemple — construite par le patron pour garder la main-mise sur ses ouvriers, la cité jardin d'Howard est une société coopérative indépendante gérée et financée par ses propres citoyens. Ce modèle à la fois social, politique et paysager fait rapidement des émules à travers toute l'Europe. En France, l'idée séduit les penseurs humanistes du Musée Social, une fondation philanthropique. Grâce à la loi Bonnevay (1912) qui autorise la création des offices publics d'habitation à bon marché (OPHBM), des élus se lancent, à l'instar d'Henri Sellier (1883 - 1943), maire de Suresnes, à qui l'on doit, dans l'entre deux guerres, la création de onze cités-jardins autour de Paris. D'autres, ailleurs, s'y mettent aussi...

Le Trait - 2018 - © Pierre Dingue

L'exposition d'Elbeuf s'attache plus particulièrement aux cités jardins de ce qui s'appelait alors la Seine Inférieure (devenue Seine Maritime en 1955), comme le Trait, créé en 1917 en aval de Rouen, le long du fleuve, avec ses maisons de style néo-normand à colombages de ciment... différentes pour les célibataires, les familles d'ouvriers ou celles des contremaîtres. Dessins d'architecture, photographies anciennes, cartes postales, maquettes, peintures et documents d'archives racontent ces projets à la fois utopiques et très normés, axés sur une certaine idée du bonheur prolétaire au grand air. Las, dés les années 1950, ce concept jugé *« pavillonnaire et petit-bourgeois »* par l'Union des Architectes Modernes laisse la place au principe du zonage (séparation des fonctions habiter/travailler/consommer) et aux grands ensembles avec tours et barres.

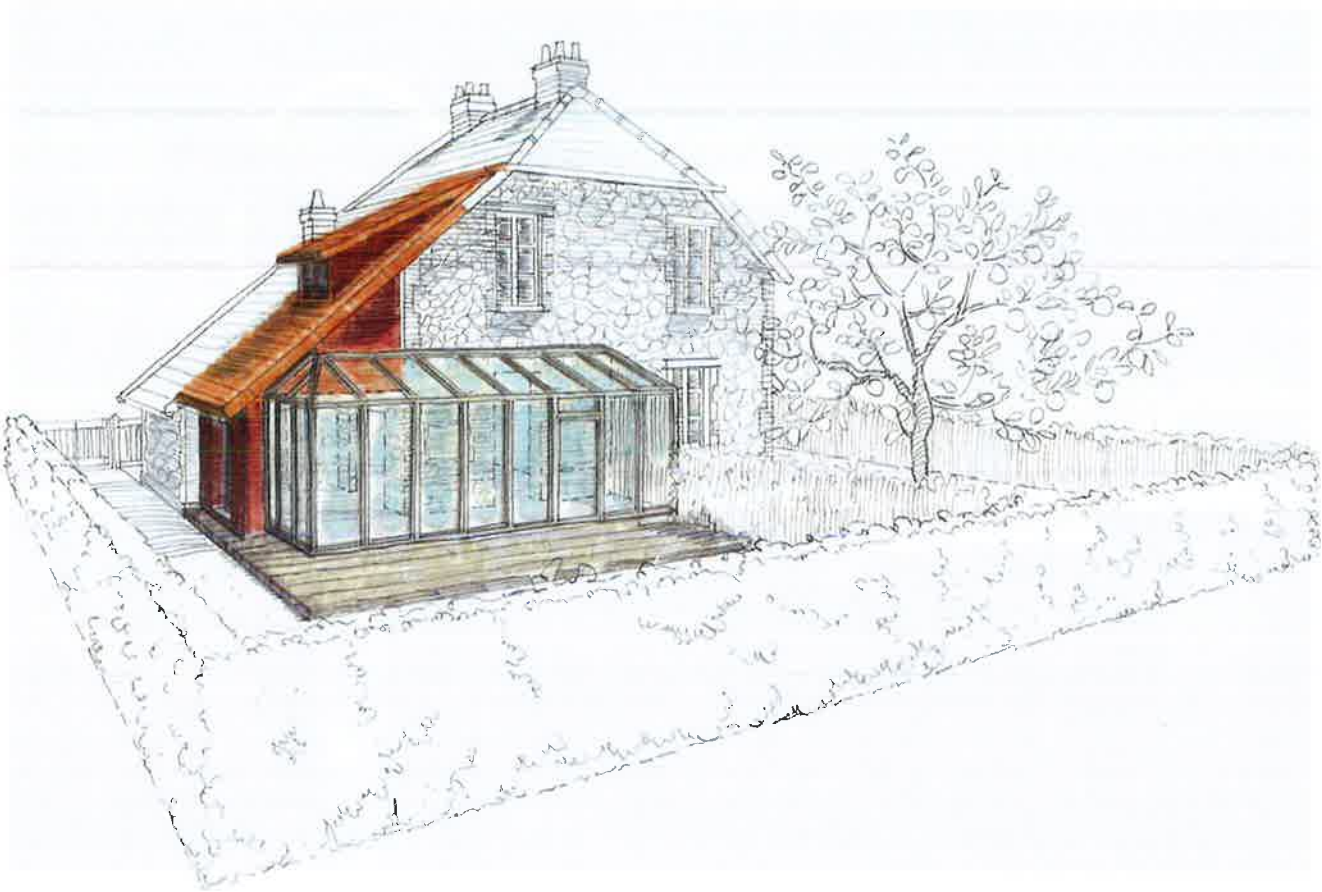

Dans une dernière partie, l'exposition s'interroge sur le devenir de ces quartiers arborés au style régionalisant gentiment désuet. Ceux qui ont survécu à la vague bétonnante de la fin du XXe siècle connaissent parfois d'autres types d'outrages : mauvais entretien, extensions maladroites, volets roulants en PVC et autres dégradations. Sur ce point, les architectes du CAUE 76, très attachés à la bonne adaptation de ce petit patrimoine aux exigences de la vie d'aujourd'hui, proposent, dessins à l'appui, des solutions légères et contemporaines pour améliorer cet habitat parfois étriqué. Un petit catalogue – gratuit – recense enfin les 23 cités jardins de la Métropole Rouen-Normandie, invitant ainsi le visiteur à assouvir, *in situ*, sa curiosité pour ces architectures pittoresques.

Cités-Jardins, cités de demain / *Une idée du bonheur* . Jusqu'au 21 octobre, à la Fabrique des Savoirs, 7 cours Gambetta 76500 Elbeuf, tél. 02 32 96 30 40

Petit retour sur la création de la cité

VARENNES-VAUZELLES

Publié le 29/08/2018

Dans les années 20, les cyclistes étaient rois dans la cité où l'on ne rencontrait pratiquement aucune automobile. © Droits réservés

Avec la construction des ateliers de réparation de locomotives qui a débuté en 1912, se posa le problème du logement des ouvriers. En 1913, un premier projet a été étudié en vue de la construction d'une cité sur la commune de Nevers, dans le quartier Faidherbe.

Avec l'arrivée de la Première Guerre mondiale, le projet a été abandonné et repris, en 1919, par le colonel Rimailho mais, cette fois, sur la commune de Varennes-lès-Nevers ; il s'est concrétisé le 15 mars 1920, par la création de la Société Immobilière du Nivernais (SIN) chargée de la construction et de la gérance de la future cité, selon le concept des cités-jardins ouvrières du début du XX e siècle.

Pour réaliser son projet, la SIN a procédé à l'achat de 82 hectares et confié, à l'architecte Georges Hennequin, la réalisation de l'opération. Les travaux seront réalisés de mai 1920 à décembre 1931, avec la construction de 340 maisons de trente-deux modèles différents, offrant 587 logements occupés par 2.500 personnes. Il convient d'y ajouter quarante-quatre logements aménagés dans dix maisons préexistantes. Chaque avenue a été plantée d'arbres de différentes essences qui donnèrent leurs noms aux voies de circulation.

Parallèlement, des équipements sociaux ont vu le jour : Hôtel du Nivernais, avec 180 chambres pour les célibataires, écoles de filles et de garçons, église, stade des Ateliers, kiosque à musique. Quatorze commerces ont été autorisés à s'installer dans la cité à l'exclusion de cafés.

VARENNES-VAUZELLES

Contenus Sponsorisés

Ile-de-france : l'Etat finance l'isolation de votre garage et sous-sol sans conditions de ressources

Bon Plan Isolation | Sponsorisé

LIDL Paris : Tirage bon d'achat de 500€

Les gagnants | Sponsorisé

À Lire sur Le Journal Du Centre

Faits divers - Un cambriolage à Nevers, deux attaques au véhicule-bélier à Cosne et Varennes-Vauzelles : 140.000 € de préjudice en deux nuits

Des véhicules volés, des attaques au véhicule-bélier : pour la peine qu'ils se sont donnée les nuits du mercredi 17 et du jeudi 18 juillet, à Nevers, Cosne-sur-Loire et Varennes-Vauzelles...

Le Journal Du Centre

Contenus Sponsorisés

Jouez à plus de 80 machines à sous gratuitement

MyJackpot.fr - Votre casino gratuit | Sponsorisé

Le classement des meilleures mutuelles de 2019

Meilleurtaux.com | Sponsorisé

À Lire sur Le Journal Du Centre

Cinquante ans de bonheur

Cinquante ans de bonheur

Le Journal Du Centre

Contenus Sponsorisés

L'État finance votre isolation peu importe vos revenus !

Étude Transition Énergétique | Sponsorisé

LADEPECHE.fr

Saint-Benoît-de-Carmaux. Une vingtaine de visiteurs à la découverte de Fontgrande

La cité jardin voulue par Charles Pérès attire toujours la curiosité des visiteurs Photo DDM

Publié le 18/08/2018 à 03:55 , mis à jour à 10:51

Culture et loisirs, Saint-Benoît-de-Carmaux

Visite commentée par Clément et Maggy, de la cité minière de Fontgrande, pour une vingtaine de personnes jeudi 16 août en fin d'après-midi.

Construite après le premier conflit mondial pour loger les familles nombreuses des mineurs par la Société des Mines, la cité jardin voulue en son temps par Charles Pérès attire toujours la curiosité des visiteurs ou des simples passants. Le groupe s'est dirigé vers le plateau de Fontgrande. Arrêt devant ce qui était alors l'ancien dispensaire et la bibliothèque et rappel historique des habitations face à l'allée des Dahlias et des Abeilles, avant de poursuivre vers la place du Marché où se trouvaient les premières écoles des filles et des garçons, avant que ne soit terminée la construction du groupe scolaire ainsi que les commerces boucherie, épicerie ,un commissariat et la pendule de Charles Pérès

La visite s'est terminée au groupe scolaire, monument à l'architecture exceptionnelle, maintes fois visité depuis son inauguration en 1933 .

M.T.S.

La cité-jardin du Chemin-Vert à Reims, un îlot d'utopie sociale

CES VILLES QUI ONT FAIT L'HISTOIRE (1/7) Deux hommes, un industriel rémois et un architecte parisien, édifient à Reims au lendemain de la Première Guerre mondiale l'une des plus grandes cités-jardins ouvrières de France. Un siècle après, ce modèle d'urbanisme reste fidèle à sa vocation d'origine.

Laurence Péan, de notre envoyée spéciale à Reims, le 20/07/2018 à 11:31

C'est un îlot de verdure au cœur de Reims, un entrelacs de ruelles et d'allées qui serpentent au milieu de plusieurs centaines de maisons – 617 exactement – disposées sur 30 hectares sur la colline Saint-Nicaise. En son centre, une immense place bordée par la maison commune (qui accueille bibliothèque et salle des fêtes), une crèche et une école. Non loin, la tour lanterne d'une petite église se découpe sur le ciel.

Les premiers jalons d'une réflexion sociale d'urbanisme

À l'origine de ce village, Georges Charbonneaux, un industriel proche du catholicisme social, fondateur en 1912 du Foyer rémois, une société d'habitation à bon marché, ancêtre des HLM. Posant les premiers jalons d'une réflexion sociale d'urbanisme, ce Rémois

d'origine souhaite offrir aux familles modestes de meilleures conditions de vie. Pour en dessiner les plans, il s'assure les compétences d'un paysagiste, Édouard Redont, et d'un architecte parisien réputé, Jean-Marcel Auburtin. Et prend pour modèle la cité-jardin de Bournville en Angleterre.

Nous sommes au lendemain de la Première Guerre mondiale et Reims est en grande partie détruite. Il faut reloger les habitants qui, ayant fui en masse les combats, reviennent, ainsi que les ouvriers qui œuvrent à la reconstruction de la ville et vivent dans des baraquements provisoires en bois. Le temps presse. La cité-jardin mettra à peine quatre ans à sortir de terre, entre 1920 et 1924.

À lire aussi

Entre 1920 et 1930, la reconstruction éclectique de Reims

14 modèles de maisons différents

Pour rompre la monotonie de ce vaste ensemble, Jean-Marcel Auburtin conçoit 14 modèles de maisons différents et fait le choix d'une architecture de style régionaliste, d'inspiration alsacienne. Chaque maison a ses toilettes privatives, une salle commune et des chambres séparées pour les garçons et les filles. Un jardin de 300 m^2, agrémenté d'un clapier, d'un poulailler et d'un potager, vient compléter le lot, l'autarcie alimentaire de la famille étant privilégiée. Ces maisons sont réservées en priorité aux familles – mariées – d'ouvriers et d'employés rémois qui doivent répondre à une exigence incontournable : avoir au moins quatre enfants de moins de 14 ans…

Saint-Nicaise est classée monument historique depuis 2002

À cet ensemble ne manquait que l'église. Saint-Nicaise, placée sous le patronage de l'évêque de Reims martyrisé au Ve siècle, sera édifiée en 1924 dans un style empreint de simplicité à l'extérieur pour se fondre dans la sobriété de la cité-jardin. Par contraste, l'intérieur se pare d'une riche décoration due au talent de grands artistes de l'époque.

Le peintre Maurice Denis décore le baptistère et les absides des deux transepts, le sculpteur Roger de Villiers réalise une Sainte Famille grandeur nature, le bijoutier-orfèvre René Lalique les 29 verrières et les lampes liturgiques en forme de colombe, le peintre rémois Jean Berque le chemin de croix (1)…

À lire aussi

Reims, cité royale et ville effervescente

Inaugurée le 8 juin 1924 par Mgr Luçon et consacrée par Mgr Suhard en juillet 1934, Saint-Nicaise est classée monument historique depuis 2002. Un siècle plus tard et malgré quelques ajouts et transformations, la cité-jardin et son église, parfaitement conservées et préservées, font perdurer leur esprit humaniste et spirituel.

(1) Exposition consacrée à l'œuvre de Maurice Denis à Saint-Nicaise inaugurée le 14 septembre dans l'espace muséographique de l'église.

LE DOSSIER DE L'EXPRESS

À Strasbourg, le paradis des familles nombreuses

Par Agnès Laurent,
publié le 19/07/2018 à 17:30

Farid et sa famille devant leur maison du quartier Ungemach, à Strasbourg.J.M.Loos/L'ALSACE/MAXPPP pour L'Express

Se loger est le premier souci des ménages. Reportage dans une HLM strasbourgeoise atypique prévue pour les grandes fratries.

Bien sûr, les environs offrent un visage un peu austère. Ici, le bâtiment du conseil régional ; là, l'entrée fatiguée du parc des expositions ; pas de commerce. Bien sûr, les voitures qui filent vers le Parlement européen roulent un poil trop vite. Il n'empêche, à quelques stations de tramway du centre historique de Strasbourg, se dissimule un petit

paradis qui fait rêver nombre de familles modestes de la capitale alsacienne : 140 pavillons s'égrenant le long de rues aux noms bucoliques pour former la cité-jardin Ungemach - ou le "Wacken", comme certains préfèrent l'appeler -, propriété d'Habitation moderne, l'office HLM de la ville.

LIRE AUSSI >> Baisse de la natalité : où sont passés nos bébés ?

Farid vit ici depuis un an et demi, avec son épouse et ses trois enfants de 16 ans, 9 ans et "2 ans un quart". Il a longtemps travaillé en Allemagne. De retour en France, il loue un appartement dont le loyer s'élève à 1 200 euros. Très cher, malgré leurs deux salaires, et trop loin pour leur fils aîné, malvoyant, alors scolarisé au lycée Kléber. Farid plaide leur cause auprès de l'assistance sociale. Il décroche un pavillon de quatre chambres pour 600 euros de loyer, 700 euros avec les charges. "En plus, dans le quartier, on se sent en totale sécurité. Ma fille de 9 ans, ajoute-t-il, peut aller à l'école seule." La petite dernière, elle, a même obtenu une place à la crèche.

A Strasbourg, comme dans d'autres villes saturées, le logement est la principale préoccupation des familles nombreuses. Bien avant le mode de garde. "C'est la première chose que les parents réclament", confirme Philippe Bies, adjoint au maire et président d'Habitation moderne. La ville compte aujourd'hui 23 000 demandes de logement social en attente. Dans ce contexte, obtenir une des maisons du Wacken est miraculeux.

"Un jardin, si près de la ville"

La cité-jardin est née dans les années 1920 avec un objectif clairement nataliste, à l'initiative d'un industriel alsacien, Léon Ungemach. L'homme, qui possède une usine de sucre, a fait de bonnes affaires durant la guerre dans une Alsace alors allemande. A l'armistice, il

décide de consacrer une partie de ses profits à la construction d'un quartier où des adultes "en bonne santé" pourront élever leurs enfants.

"Ses surfaces habitables, nettement supérieures aux normes françaises en vigueur, visent principalement à assurer de bonnes conditions de logement aux enfants nombreux et à la mère de famille, qui doit, en principe, rester au foyer", note Stéphane Jonas, sociologue et urbaniste, dans un texte consacré au lieu. Le tout pour une somme modique.

Les conditions d'entrée sont strictes. Elles perdureront même après que la cité a rejoint le giron de la ville de Strasbourg en 1950. Arrivées dans le quartier il y a respectivement trente-huit ans et quarante-trois ans, où elles ont élevé chacune quatre enfants, Marie-France et Edith se souviennent de ces règles : "Quand on entrait dans le quartier, les couples devaient avoir maximum 50 ans à deux et au moins deux enfants", lance la première."Tu te souviens de ces femmes qui allaient se faire faire des certificats médicaux pour dire qu'elles attendaient leur troisième ?" lâche la seconde. Toutes deux ont conscience de la chance qu'elles ont eue : "C'était un luxe, le jardin. Vous vous rendez compte, un jardin, si près de la ville", répète Edith.

Aujourd'hui encore, tout concourt à rendre le quartier attractif pour les familles nombreuses. La taille et le prix des logements : les loyers avec charges des "jardins Ungemach" s'échelonnent entre 479 et 908 euros pour des maisons de quatre ou cinq pièces d'une surface de 90 à 150 mètres carrés. Dans cette zone très courue de Strasbourg, les loyers du privé pour des biens équivalents s'élèvent à 1 500 euros au minimum. Et ce n'est pas tout. Avec son parc de jeux, sa classe unique pour les trois niveaux, ses effectifs oscillant entre 20 et 25 élèves, l'école maternelle est la version urbaine de celle du village d'antan. Elle ouvre ensuite la voie vers des établissements cotés - l'école élémentaire Branly, le collège et le lycée Kléber -, situés à proximité.

Allée du Printemps

L'endroit est si prisé qu'il est difficile d'en partir. Le turn over à la fin de 2016 est de 2,6 %, contre 6 ou 7 %, en moyenne dans le parc social de Habitation moderne. Près de 50 % des locataires du Wacken ont plus de 55 ans. L'une des conditions d'entrée est pourtant que, une fois les enfants élevés, le couple s'engage à quitter le logement. Bien peu le font spontanément.

En 2015, la ville décide d'appliquer la loi Boutin et de faire payer un supplément de loyer de solidarité à ceux qui dépassent le plafond de revenu. "L'idée, c'est de garder le côté pittoresque, mais que cela puisse profiter à tout le monde", précise Philippe Bies. Pour plusieurs locataires, le choc est rude.

Michel, qui, depuis, a quitté le quartier, doit payer 800 euros en plus de son loyer de 900 euros. Plusieurs anciens, qui ont beaucoup fait pour animer les lieux, en organisant des fêtes à la Saint-Nicolas ou pour le carnaval, éprouvent un peu d'amertume. Ils évoquent l'ambiance perdue du quartier avec une pointe de nostalgie, quand ce n'est pas avec un zeste de défiance à l'égard des nouveaux arrivants.

Insouciants de ce passé, ces derniers profitent de leurs nouvelles conditions de vie. Mais, déjà, surgissent d'autres motifs d'inquiétude. Marie*, au chômage, aimerait qu'on l'aide davantage, maintenant qu'elle est seule avec ses trois enfants. Elle trouve que les allocations familiales ne sont pas suffisantes.

Farid, lui, redoute l'augmentation du prix du gaz de 7 %, depuis le 1er juillet, qui accroît ses charges de 100 euros par an. Il aimerait aussi que le quartier soit doté d'un centre socioculturel pour que sa fille puisse avoir des activités le mercredi et pendant les vacances sans être obligée d'aller trop loin. Enfin, il râle un peu contre la difficulté à se stationner dans le quartier. Des broutilles, reconnaît-il très vite, au regard du

Le Monde

CÔTÉ COUR(S), CÔTÉ JARDIN(S)

Les cités-jardins, du logement ouvrier à l'« habitat durable »

A Elbeuf, l'ancienne cité normande du drap, une petite exposition confronte les utopies patronales du XIXe siècle et les projets contemporains d'« éco-quartiers ».

Par Lucien Jedwab Publié le 28 juin 2018 à 23h51 - Mis à jour le 02 juillet 2018 à 18h30

Article réservé aux abonnés

La ville d'Elbeuf, près de Rouen, a longtemps été associée à l'industrie drapière. Et c'est dans une ancienne annexe réhabilitée des « Etablissements Blin & Blin », aujourd'hui La Fabrique des savoirs, qu'est présentée l'exposition « Cités-jardins, cités de demain : une idée du bonheur ». De dimensions modestes, celle-ci évoque de manière pointue l'histoire – encore en train de se faire – des cités-jardins. A commencer par celle du Trait, une commune de la Seine-Maritime proche d'Elbeuf dotée dès 1917 de chantiers navals. Et dont l'habitat spécifique de leurs personnels allait reproduire la hiérarchie du lieu de travail... jusque dans la taille des parcelles.

La cité-jardin de Suresnes (s.d.), due à l'initiative du maire (socialiste) Henri Sellier, dans l'entre-deux-guerres. MUSÉE D'HISTOIRE URBAINE DE SURESNES

Pourtant, à l'origine, la cité-jardin imaginée par le théoricien anglais Ebenezer Howard (1850-1928) se voulait une réponse sociale et égalitaire aux conséquences souvent dramatiques de la révolution industrielle : exode rural, pollution urbaine, logements ouvriers misérables, absence d'hygiène... En France, les réalisations les plus notables, qui font aujourd'hui l'objet d'inventaires patrimoniaux, ont été conçues dans l'entre-deux-guerres. Le département de la Seine sera un terrain d'expérimentation pour des projets incluant des équipements collectifs : crèche, école, parc, larges allées arborées, des habitations peu élevées, dotées du chauffage, d'une cuisine et d'une salle d'eau. Et surtout d'un jardin.

Décor de l'école de la cité-jardin de Suresnes (1925). MUSÉE D'HISTOIRE URBAINE ET SOCIALE DE SURESNES

Le jardin, aussi petit soit-il, procure à l'ouvrier qui l'entretient pendant ses heures de loisir de nombreux bienfaits : peu ou mal entretenu, il est un reproche vivant à l'oisiveté ; harmonieux, il donne la satisfaction de l'ouvrage bien fait. Quant aux anciens ruraux « montés » à la ville, ils n'hésitent pas à se doter d'un potager, même modeste, qui apporte aux familles souvent nombreuses un nécessaire complément alimentaire. Tomates, salades, radis et poireaux produits sous la fenêtre de la cuisine à faibles coûts compensent des salaires bien souvent trop bas...

1919-1938. Cité-jardin, Gennevilliers : dessin de présentation en perspective des façades des pavillons, Félix Dumail, architecte. FONDS DUMAIL, SIAF/CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Les cités-jardins de Suresnes, de Gennevilliers ou du Pré-Saint-Gervais participeront du mouvement volontariste de constuction de logements des habitations à bon marché, ancêtres de nos actuels HLM. Qu'allait parachever après la seconde guerre mondiale la politique de construction de grands ensembles, avec leurs « espaces verts » alibis et leur réussite... contrastée. Signe d'une prise de conscience nécessaire, les propositions d'architectes contemporains font la part belle aux notions d'« habitat durable » ou d'« éco-quartiers ». Renouant en quelque sorte avec l'utopie des origines. L'exposition se fait ainsi l'écho d'initiatives où l'économique, le « durable » et le beau cohabitent pour ainsi dire harmonieusement.

MENU ouest france Que recherchez-vous ? ABONNEZ-VOUS Se connecter

Caen. La rénovation urbaine de la cité de Rethel présentée

Bénédicte Leduc (Calvados Habitat) présente le plan de renouvellement du quartier devant les nouvelles maisons de la rue des Mésanges. | OUEST-FRANCE

Ouest-FranceModifié le 26/03/2018 à 00h06

Abonnez-vous à Ouest-France >

Dans le cadre du mois de l'architecture, la Maison de l'architecture « Territoires pionniers » a proposé de découvrir le renouvellement du quartier-jardin du boulevard de Rethel.
Suivie par environ 35 personnes, la visite-promenade était commentée par Bénédicte Leduc, responsable de projets à Calvados Habitat. La « cité-jardin sud » a été réalisée vers 1924 par l'office d'habitation à bon marché du Calvados, aujourd'hui Calvados Habitat.

Près de cent ans plus tard, ce vaste ensemble de huit hectares fait l'objet d'une opération de démolition-reconstruction.

« La transformation du quartier est en réflexion depuis 2009. La première tranche, rue des Mésanges, a été pensée dans ce cadre. **On s'est ensuite aperçu qu'il fallait avoir une vision d'ensemble sur les 15 à 20 ans à venir, et on a lancé en 2012 une étude urbaine afin d'avoir une**

MENU ouest france Que recherchez-vous ? ABONNEZ-VOUS Se connecter

Placettes triangulaires

Le volet paysager fera le lien entre la configuration ancienne et les réalisations nouvelles. Pour la paysagiste Catherine Aimont, **« l'essentiel est de conserver les vides qui structurent le quartier, avec des cœurs d'îlots non circulables »** Des traversées piétonnes seront toutefois aménagées, et les espaces centraux deviendront publics. **« Les espaces verts publics prévus représentent près d'un hectare, ils apporteront un nouveau potentiel de vie au quartier. Nous allons conserver certains principes d'implantation et de voirie, notamment les placettes triangulaires caractéristiques »**, souligne Bénédicte Leduc.

Le boulevard sera conçu de manière plus urbaine, avec des constructions qui pourront aller jusqu'à six niveaux vers l'avenue de Paris. Car il s'agit bien de densifier le quartier, dans les proportions de la première tranche, où les douze logements détruits ont été remplacés par vingt-deux neufs. Tout ne sera pas en logement social **: « 20 à 30 % des logements seront du privé, et une vingtaine en accession à la propriété »**

La visite s'achève du côté de la rue des Fauvettes, autour du bâtiment de bain-douche. La réhabilitation des maisons de la rue a été envisagée pour donner une idée du cadre d'origine, mais l'équilibre financier n'y trouve pas son compte. **« On étudie actuellement la possibilité de conserver les façades malgré tout. »**

Partager cet article

Bénédicte Leduc (Calvados Habitat) présente le plan de renouvellement du quartier devant les nouvelles maisons de la rue des Mésanges.

Caen. La rénovation urbaine de la cité de Rethel présentéeOuest-France.fr

Né avant 1964? Bonne nouvelle pour ceux qui payent + de 250€ d'impôts par mois
Défiscalisation Immobilière | Sponsorisé

Les contribuables nés après 1960 payant +2500€ d'impôts vont apprécier le dispositif, faites le test !
Réduction Fiscale | Sponsorisé

États-Unis. Porté disparu depuis 10 ans, il est retrouvé mort coincé derrière un congélateur
L'employé d'un supermarché américain, disparu depuis presque dix ans, serait en fait mort accidentellement dans le magasin en novembre 2009. Son corps a été découvert coincé derrière un …
Ouest-France.fr

L'actualité en vidéo : Franky Zapata, « l'homme volant » va traverser la Manche

Mois de l'architecture contemporaine : à la découverte de la cité-jardin des Sapins à Rouen

La cité-jardin des Sapins à Rouen / © France 3 Normandie / Marc Moiroud-Musillo

partages

- Partager
- Twitter
- Envoyer

Du 1er au 31 mars, les Maisons de l'architecture de Normandie organisent plus d'une centaine d'événements pour explorer et comprendre la ville et les territoires ruraux, leurs enjeux et rencontrer ceux qui les imaginent et les fabriquent.

Par Emmanuelle Partouche Publié le 19/03/2018 à 07:32

La cité-jardin est un concept théorisé en Grande-Bretagne par Ebenezer Howard à la **fin du 19ème siècle.**

Face au développement incontrôlé des villes pendant la Révolution industrielle, cet urbaniste élabore **un projet de ville à la campagne, intégrant de nombreux espaces verts**. Une ville **rationnelle** et au **développement maîtrisé**, offrant un équilibre entre habitations et emplois, agriculture et industrie.

Cette cité-jardin repose sur **5 principes phares:**

1. une maîtrise du foncier pour éviter la spéculation,
2. la présence d'une ceinture agricole autour de la ville pour assurer l'alimentation des habitants,
3. une densité du bâti faible,
4. la présence d'équipements publics comme une école, des parcs, des lieux culturels, situés au coeur de la ville,
5. l'équilibre entre emplois et habitations. Toute présence d'une entreprise est validée par les habitants.

Dans cette vidéo, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France explique ce qui caractérise une cité-jardin.

Définition et caractéristiques d'une cité-jardin

Un modèle exporté en Europe

En France, c'est Henri Sellier, homme politique de gauche, qui impote le concept. Entre 1920 et 1945, il est à l'origine de 15 cités-jardins en Région parisienne.

A Rouen, un programme d'une cité-jardin est lancé en 1922 dans l'actuel quartier des Sapins pour accueillir notamment des familles nombreuses. De nos jours, l'urbanisme a bien changé, l'habitat ayant évolué au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, de l'horizontal au vertical.

Ce dimanche 18 mars, une randonnée d'écriture était proposée par la compagnie Vers Volant. Marc Moiroud et Jean-Luc Drouin sont allés marcher, flâner, observer et redécouvrir ce quartier historique. Intervenants :

Retrouvez ici tout le programme du Mois de l'architecture contemporaine.

19/3/18

Visite

Une balade urbaine pour mieux comprendre deux habitats groupés à Bourges

BOURGES LOISIRS FÊTES - SORTIES

Publié le 19/03/2018

Le groupe de visiteurs dans le quartier de la cité-jardin. © photos françois lesbre

Une balade urbaine, deux sites, plus d'une heure et demie de déambulation, tel était le menu de la visite de la cité-jardin de l'Aéroport et du lotissement d'Airville, deux habitats groupés.

Ils ont bravé le froid et ils se sont tenus chaud durant plus d'une heure et demie. Plus d'une vingtaine de visiteurs ont voulu en savoir plus sur la cité-jardin de l'Aéroport et sur le lotissement d'Airville.

Delphine Dusserre, guide conférencière, a expliqué, avant le départ de la balade urbaine, qu'il s'agissait d'une première avec la mise en parallèle de ces deux visions de l'habitat groupé. Deux sites qui ont obtenu, en 2016, le label du patrimoine du XX° siècle décerné par le ministère de la Culture pour la pertinence et l'intérêt architectural qu'ils représentent.

Répondre à la grave crise du logement en ville

À partir du cimetière du Lautier, la guide conférencière a d'abord emmené tout ce petit monde du côté de la cité-jardin toute proche.

Cette cité devait répondre à une grave crise du logement, notamment dans la ville, dans la mesure où la population arrivant dans le monde urbain devait bien trouver un toit.

A lire aussi : Les locataires de la cité-jardin lancent une pétition et réclament une meilleure isolation

Henri Laudier, alors maire de Bourges, veut s'inspirer de deux expériences de patrons d'entreprise en Angleterre où des constructions sont réalisées aux abords d'usines de chocolat et de savon, comme une microsociété qui permet de travailler et de vivre aussi.

C'est Delphine Dusserre (avec le dossier) qui a mené cette balade urbaine.

La cité-jardin de l'Aéroport sera moins en autosuffisance mais va faire en sorte de concilier vie urbaine et vie rurale avec un coin de jardin parmi le béton.

« L'équipement scolaire était même prévu au départ même si les écoles n'arriveront que dans les années soixante alors que la construction de la cité-jardin a débuté en 1931 », indique Delphine Dusserre.

A lire aussi : À la chasse aux trésors de l'Aéroport

Cette cité combine habitat collectif et individuel à partir de modules simples, déclinables en cinq types de logement, selon le statut social des occupants, la plupart travaillant pour l'Aérospatiale (ex-MBDA).

Les pièces étaient petites, il n'y avait pas de salle de bain mais une cheminée était présente et donc un jardin pour les pavillons mais aussi pour les habitats collectifs.

Une circulation interne aux îlots d'habitations permettait aussi de concilier l'individualisme et la vie en communauté.

Des maisons en L, à toit plat et disposant d'un patio

Après un bon quart d'heure de marche, le groupe de visiteurs s'est retrouvé au lotissement d'Airville, attenant au chemin de Villeneuve. Si ces lotissements sont entrés dans le giron de la ville depuis plus d'une dizaine d'années, c'est à une initiative d'un promoteur privé qu'on doit ce lotissement.

Les maisons plates, cubiques en forme de L sont typiques d'Airville.

« Ce qui tranchait avec l'époque du début des années soixante-dix, c'est que le plan d'implantation a été établi en fonction de ce qu'on voulait construire. Le permis de construire date de 1968 », a précisé la guide conférencière.

A lire aussi : Balade urbaine et architecturale

Quarante-neuf maisons plates, en forme de cube, avec un patio, devaient sortir de terre mais seulement vingt-quatre verront le jour. Ces habitations proposaient un peu moins de 100 mètres carrés de surface habitables.

Alain Laurent, qui habite dans une maison berrichonne, ex-président de l'ancienne copropriété, est venu agrémenter la visite de quelques anecdotes liées justement à la gestion de la copropriété avant que tout le monde ne rentre au chaud.

l'Avenir

WATERMAEL-BOITSFORT

9 millions d'euros pour la rénovation des logements sociaux du Logis et du Floréal à Watermael-Boitsfort

Certains logements sociaux du Logis et du Floréal, cités-jardins classées de Watermael-Boitsfort, sont inoccupés en raison de leur dégradation. Reporters / POLET

9 millions d'euros seront consacrés à un nouveau plan de rénovation des logements sociaux du Floréal et du Logis. 200 habitations des cités-jardins de Watermael-Boitsfort en bénéficieront. Le Gouvernement bruxellois espère y doper l'occupation.

Le Gouvernement bruxellois annonce ce 11 décembre qu'il octroie 9 millions d'euros pour la rénovation du Logis et du Floréal, à Watermael-Boitsfort. Au total, ce sont plus de 200 habitations sociales de ces cités-jardins classées comme ensemble depuis 2001 qui seront rénovées.

Ces investissements concernent les travaux de restauration, de restitution des menuiseries extérieures et de rénovation des éléments du petit patrimoine classé de 199 logements occupés et classés dans la cité-jardin «Le Logis», ainsi que de 19 logements inoccupés depuis de nombreuses années dans la cité-jardin «Le Floréal». La date prévisionnelle des travaux est fixée en 2019. Des économies d'énergies devraient en découler pour les ménages occupants.

+ LIRE AUSSI | Un journal de quartier nuance l'image riche de Watermael-Boitsfort: «Ce marché du dimanche pour les bobos, je peux pas me le permettre» (https://www.lavenir.net/cnt/dmf20180315_01140328/un-journal-de-quartier-nuance-l-image-riche-de-watermael-boitsfort-ce-marche-du-dimanche-pour-les-bobos-je-peux-pas-me-le-permettre)

Le Gouvernement signale que depuis décembre 2015, ce sont déjà plus de 7 millions d'euros qui ont été investis pour des travaux de restauration des toitures de 341 maisons et de rénovation complète de près de 30 habitations inoccupées dans ces cités-jardins.

«Les notions de patrimoine, d'économie et d'écologie ont fait ici l'objet d'une attention équivalente», se réjouit le Ministre-président Rudi Vervoort, en charge des Monuments et Sites (PS). Qui escompte bien «augmenter le taux d'occupation» des maisonnettes, dont le vide locatif a parois été reproché aux autorités.

«Ces investissements viennent s'ajouter au plan quadriennal 2018-2021 qui mobilisera 300 millions d'euros dans les projets de rénovation portés par les Sociétés Immobilières de Service Public à Bruxelles, soit 96 millions d'euros de plus par rapport au plan quadriennal précédent», termine Céline Fremault, Ministre bruxelloise de l'Environnement et du Logement (cdH).

0 Réaction

NOTRE DOSSIER

Tout sur le logement à Bruxelles (https://www.lavenir.net/tag/tout-sur-le-logement-a-bruxelles)

Tout sur l'urbanisme à Bruxelles (https://www.lavenir.net/tag/tout-sur-lurbanisme-a-bruxelles)

L'histoire des logements sociaux en vidéo

H. G. Publié le jeudi 15 février 2018 à 11h38 - Mis à jour le jeudi 15 février 2018 à 11h39

◀8

BRUXELLES (/REGIONS/BRUXELLES) **Des architectes et un historien se sont unis pour dépeindre dix bâtiments emblématiques.**

Depuis le 23 janvier, un cycle d'émissions sur l'histoire des logements sociaux en région bruxelloise est diffusé dans Archiurbain sur *BX1,* et ce, jusqu'au 27 mars prochain. Les architectes de dix bâtiments emblématiques choisis pour ces capsules vidéo y témoignent. L'historien et écrivain Marc Meganck intervient également afin d'apporter un éclairage plus historique aux différentes réalisations."Tous les logements dont on parle ont eu un volet de rénovations légères ou lourdes à un moment donné", explique le journaliste Mister Emma, à la base de l'initiative.

Tout à commencé il y a trois ans, en collaboration avec la ministre bruxelloise du Logement, Céline Fremault (CDH). *"L'histoire des logements sociaux à Bruxelles est riche et son architecture de qualité est trop souvent méconnue. J'ai voulu mettre en lumière notre patrimoine à travers cette série de reportages pour montrer comment le logement social a incontestablement contribué à façonner notre région"*, explique-t-elle.

La particularité de Bruxelles, contrairement à d'autres métropoles européennes, est que les logements sociaux y ont été construits au milieu d'autres quartiers et non en périphérie. D'après la ministre, *"les logements sociaux bruxellois sont témoins de leur époque. On y retrouve des projets de type moderniste comme la Cité moderne à Berchem ou la Cité modèle à Laeken ou encore des cités jardin comme celle du Logis-Floréal à Watermael-Boitsfort"*.

Ces différents styles seront passés en revue au travers des capsules vidéo. Chacune est introduite par l'historien qui développe le volet historique de chaque logement. On y parle notamment des bâtiments Rodenbach-Marconi, à Forest, de la Cité du Homborch, à Uccle ou encore du projet Lavoisier à Molenbeek.

Les reportages sont complétés par des portraits de différents architectes ainsi que par diverses actions artistiques et de cohésion sociale mises en place par la SLRB (Société du logement de la région bruxelloise). À terme, les vidéos seront même sous-titrées en anglais.

Les émissions peuvent être visionnées sur le site www.archiurbain.be (http://www.archiurbain.be/).

H. G.

◀8

Sur le même sujet :

› Jette: "Les logements sociaux de la honte" (/regions/bruxelles/jette-les-logements-sociaux-de-la-honte-5a82009fcd70fdabb9fa2c95)

› Logements sociaux : la grande (dés) illusion ! (/regions/bruxelles/logements-sociaux-la-grande-des-illusion-5a812892cd70f924c7fb0ba9)

0 commentaires

Trier par **Les plus anciens**

Ajouter un commentaire...

plugin Commentaires Facebook

A lire également

Reprise d'un chantier pour le RER à Watermael-Boitsfort

DIVERS

Débat d'urba : « Urbanisme et santé, comment réconcilier les deux approches ? »

Laurent GUILLAUMÉ
Publié le 21 Novembre 2018 à 13:02

Le 6 décembre de 10h à 13 heures à l'espace Jean ZAY à Chalon-sur-Saône

- Les « débats d'urba » l'AUSB

L'Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne intervient sur les territoires du Grand Chalon, duGrand Autunois Morvan, de la Communauté Urbaine du Creusot Monceau, et de la Communauté de communes du Sud Côté Chalonnaise. Elle développe des observatoires et études thématiques, intervient dans l'élaboration des documents de planification, et contribue à l'animation du territoire à travers ses conférences et débats.

Les « débats d'urba » constituent des moments privilégiés pour réfléchir à la qualité du cadrede vie et à l'aménagement du territoire. Ils proposent sur une demi-journée un dialogue entre des praticiens et chercheurs ayant développé une approche professionnelle poussée sur lathématique présentée, et les acteurs locaux. Ces temps de débats doivent permettre d'identifier et valoriser les bonnes pratiques Y/C issues du territoire et de faire dialoguer des personnesd'horizon très différents pour aboutir à des propositions ou axes d'amélioration à développer.

Les enjeux du débat :

Les questions de santé ont été au cœur des préoccupations des urbanistes depuis le XIXème siècle. Des cités ouvrières aux cités jardins, en passant par les grands ensembles, l'objectif poursuivi était bien d'offrir des conditions de vies saines aux habitants des villes. Cettepréoccupation s'est estompée dans le dernier quart du XXème siècle : les progrès de lamédecine ont permis de faire face aux maladies infectieuses, priorités de la santé publique, etles préoccupations liées à l'impact du cadre de vie sur la santé des individus sont passées en second plan.

Aujourd'hui, les enjeux de santé sont de nouveau au cœur des transitions environnementales ou urbaines. Le développement des maladies chroniques telles que l'obésité, l'asthme, lesinégalités de santé, les troubles de la santé mentale (stress, dépression…), l'exposition aux éléments (substances nocives, bruit, pollutions…) questionnent à nouveau l'aménagement et

la production de la ville. Le réchauffement climatique touche de plein fouet les villes, trèsminérales, et où la température augmente plus qu'ailleurs.

Les problématiques de santé constituent autant d'enjeux contemporains de santé publique étroitement conditionnés par la qualité de l'environnement urbain. De nouvelles réponsesémergent, la prise de conscience par les acteurs progresse. La question est d'autant plusimportante pour le Nord de la Saône et-Loire que les territoires en transitions voient parfois se développer des inégalités entre individus et entre territoires en termes de santé. Les enjeux departicipation, la création d'espaces de rencontre entre professionnels de la santé et urbanisme peuvent être au cœur du renouvellement des pratiques.

Une matinée autour de trois temps forts :

- - Trois interventions se succèderont dans un premier temps pour mieux cerner lesenjeux croisés entre fabrication de la ville, l'urbanisme et ses impacts sur lasanté. Dans un premier temps, Albert Levy, architecte-urbaniste et chercheur livrera dans une lecture à la fois historique et contemporaines des enjeux de santé publiquedans l'acte de construire et aménager l'espace, et la nécessité de renouveler les approches. Ensuite, Marcos Weil, architecte-urbaniste, viendra nous démontrer, à travers des exemples concrets issus de sa pratique, comment l'acte de concevoir peutavoir des conséquences directes sur les modes de vie et in-fine sur la santé despersonnes. Enfin, Tony Foglia, économiste de la santé à l'Observatoire régional de laSanté, viendra nous présenter des outils développés par les autorités pour mieuxprendre en compte les impacts de l'aménagement sur la santé.
- - Ensuite, une table ronde permettra à la fois de faire dialoguer les et d'engager undialogue avec la salle,
- - Le troisième temps, en ateliers d'une vingtaine de personnes, permettra de faire le lien entre les approches développées par les grands témoins et les pratiques existantes, à valoriser ou à développer au niveau local,

Présentation des intervenants

Albert LEVY

Albert Lévy est architecte diplomé de l'Université de Genève, Docteur en études urbaines Université Paris VIII, chercheur associé au Laboratoire LAVUE UMR CNRS 7218. Il est membre du Conseild'administration du Réseau Environnement Santé (RES).
Albert Levy travaille depuis plusieurs années sur le rapport entre urbanisme et santé. Son travail se base à la fois sur une approche historique – l'impact des crises sanitaires sur la naissance et le développement de l'urbanisme – et une approche contemporaine sur les liens entre urbanisme et santé environnementale. Il pointe notamment les conséquences sanitaires des choix faits en termes d'aménagement de la ville et de l'espace et prône un éco-urbanisme davantage soucieux des enjeux environnementaux et sanitaires de la ville durable.

Marcos WEIL

Architecte-urbaniste également, est dirigeant-associé du bureau d'études Urbaplan. Il a intégrél'approche santé dans les projets qu'il conduit. Il viendra illustrer, à travers des exemples concrets, issus de sa pratique, combien l'acte de concevoir peut influer directement à la fois sur les modes de vie etindirectement sur la santé des résidents. Il propose à la fois une approche à la fois concrète et sensible de la question.

Tony FOGLIA

Economiste à l'Observatoire Régional de santé de Bourgogne Franche Comté viendra proposer une approche méthodologique pour évaluer l'impact d'un projet d'aménagement sur la santé.
Le Ministère de la Santé porte depuis quelques années l'accent sur la prévention des maladies et desrisques sanitaires. Depuis 2014, il a développé de nouveaux outils pour évaluer les impacts santé desprojets d'urbanisme, de la planification à l'accompagnement des projets concrets de terrains. L'Agence Régionale de Santé s'est saisie également de cette question et accompagne actuellement l'élaboration du document d'urbanisme de la Communauté de Communes Sud Bourgogne. TonyFoglia nous présentera l'évaluation de l'impact santé de l'opération de rénovation du quartier desBuers à Villeurbanne.

Les promoteurs convoitent les zones pavillonnaires

Le tissu pavillonnaire représente une ressource cachée de terrains pour construire de nouveaux immeubles, en particulier les zones autour des futures gares du supermétro.

IMMOBILIER

PAR ANNE-LAURE ABRAHAM

« C'ÉTAIT UN petit jardin qui sentait bon le bassin parisien... » Cette vision portée par une célèbre chanson de Jacques Dutronc, dans laquelle le paisible jardin pavillonnaire disparaît sous le béton, est plus que jamais d'actualité. Alors que les travaux du Grand Paris express sont en cours, les maisons de plusieurs communes intéressent fortement les promoteurs qui souhaitent les racheter pour y construire des immeubles.

C'est le cas à Chevilly-Larue (Val-de-Marne), où deux gares sont prévues. Une pression telle que, suite au démarchage parfois agressif de promoteurs, le conseil municipal vient de voter un vœu pour protéger les « îlots de fraîcheur » que constituent les quartiers pavillonnaires.

> « LE GRAND PARIS EXPRESS DOPE LE MARCHÉ »
> UN PROMOTEUR

L'enjeu est énorme : cette forme d'habitat individuel couvre plus de 18 000 hectares en petite couronne parisienne, soit près d'un quart du territoire métropolitain et 40% de la surface dédiée au logement, tout en ne logeant que... 10% de la population. « Il est normal que les promoteurs soient intéressés. On peut construire au moins dix logements à la place d'un pavillon », avance Christiane Blancot, directrice d'étude à L'Atelier parisien d'urbanisme (APUR).

Les villes devant accueillir l'une des futures gares sont d'autant plus visées qu'elles correspondent aux demandes des acheteurs. « Le Grand Paris express dope le marché », confirme un promoteur. Ce sont des zones très concrètement menacées selon la spécialiste de l'APUR. Car les prix proposés aux propriétaires de pavillons sont souvent très intéressants.

« Ça leur permet de faire la culbute et ils ne peuvent pas résister. Du coup, les voisins vendent car ils ne veulent pas se retrouver avec un immeuble à côté. Il y a un effet domino », ajoute Christiane Blancot.

LES VILLES S'ORGANISENT

Face à ce phénomène, les villes s'organisent. Beaucoup ont protégé leur zone pavillonnaire par le biais du Plan local d'urbanisme (PLU) en limitant la hauteur et l'emprise au sol. « S'il y a pression, c'est que le PLU le permet, estime Anne-Claire Davy, chargée d'étude à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France (IAU). Les tissus pavillonnaires homogènes résistent bien. Mais il peut y avoir une accélération lorsque c'est mité. » Problème : certains promoteurs n'hésitent pas à acheter des pavillons vides pour constituer des « réserves foncières » en attendant que le PLU évolue. Car, une fois achetée (s), la ou les maisons se dégradent, sont démolies, ce qui amène les villes à modifier leur plan d'urbanisme afin de ne pas laisser des zones en friche.

Pour contenir tout ça, Champigny dans le Val-de-Marne, lance des chartes avec les promoteurs afin de fixer des critères de qualité architecturale, de prix plafonds au m² et d'information. « Tout ce qui permet de discuter, c'est bien », reprend Christiane Blancot. D'après la directrice d'étude de l'APUR, l'harmonisation obligatoire des PLU sur chaque territoire de la métropole représente une bonne opportunité. « Il y aura plus de poids dans la défense de ces zones essentielles pour faire respirer les villes».

■ « La division des pavillons de banlieue, article d'Anne-Claire Davy », Peggy Mertiny et Mélanie Richard paru sur metropolitiques.org.

Des promoteurs aux méthodes peu « correctes »

DEPUIS ENVIRON un an, plusieurs habitants de la rue du Lieutenant-Petit-le-Roy à Chevilly-Larue dans le Val-de-Marne, reçoivent la visite régulière ou des courriers de promoteurs proposant d'acheter leur maison. Avec parfois des méthodes pas toujours « correctes ». «On a dit à ma voisine qu'un projet d'immeuble allait se faire et qu'on ferait mieux de partir car on allait être dérangé par le bruit. Ça m'a fait peur car s'ils construisent, on n'aura plus de lumière », souffle une habitante. Dans une autre partie de la rue : « On m'a présenté les choses comme s'il y avait un projet établi, lâche un propriétaire. Un monsieur m'a même dit que des voisins avaient vendu. Ça m'a inquiété, mais je pense que c'était du bluff. »

PRÉSERVER LES QUARTIERS

Chez les promoteurs, on se défend de tels procédés : « Ça n'est pas ma méthode. On n'est pas là pour construire du béton partout », clame l'un d'entre eux. « Ces méthodes sont inadmissibles, estime Anne de Crozé, délégué générale de la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) d'Île-de-France, tout en tournant les yeux vers certains « apporteurs d'affaires », à distinguer des promoteurs eux-mêmes. On a une charte et des principes éthiques que nos adhérents s'engagent à respecter. S'il y a manquement, cela peut aller jusqu'à l'exclusion ». Alertée par les habitants, Stéphanie Daumin (PCF), la maire, a reçu un promoteur ciblé pour sa technique agressive et fait passer le message qu'elle refusait une densification non maîtrisée. Lors du vote du vœu sur la préservation des quartiers pavillonnaires comme « îlots de fraîcheur », l'élue a demandé aux parlementaires des outils juridiques pour mieux les protéger car le PLU « ne suffit pas ». La commune a par ailleurs fixé deux périmètres d'étude dans deux secteurs afin d'adapter les voies et cheminements aux nouveaux modes de déplacements liés aux futures gares. Cette mesure permet de suspendre pendant deux ans toute demande d'autorisation de travaux susceptible de compromettre ou de rendre plus onéreuse l'exécution des travaux publics dans ce périmètre.

Le Parisien
4.12.2018

Un idéal urbain à Taille Humaine

Par Sibylle Vincendon(https://www.liberation.fr/auteur/1963-sibylle-vincendon) — 10 juillet 2018 à 19:16

Les gens : c'est bien pour eux que les cités-jardins ont été pensées en 1898 par l'Anglais Ebenezer Howard, qui imagine alors des communautés autarciques posées en milieu rural. En France, l'idée va plutôt servir à améliorer des conditions urbaines terrifiantes. La première cité-jardin est créée dans le bassin minier en 1904. *«En région parisienne, les cités-jardins sont conçues comme un élément de réorganisation et de planification de la banlieue»*, écrit l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) dans la présentation d'une étude sur le sujet. *«L'idéal howardien»* devient un modèle qu'adaptera, dans les années 30, le socialiste Henri Sellier, président du conseil général de la Seine - vaste département qui englobait la petite couronne d'aujourd'hui - mais aussi patron de son Office des habitations à bon marché. Les principes sont simples : maîtrise du foncier par le public, bâti peu dense, services nombreux (crèches, dispensaires, équipements sportifs et culturels). C'est un concept moderne avant l'heure : à la Butte rouge, l'eau de la piscine était chauffée grâce à l'incinération des déchets.

Sibylle Vincendon (https://www.liberation.fr/auteur/1963-sibylle-vincendon)

La nature de retour dans les villes

Diverses innovations permettent de construire des villes davantage en symbiose avec la nature, explique Carlo Ratti, professeur au Massachusetts Institute of Technology.

Publié le 18 juin 2018 à 15h09 - Mis à jour le 18 juin 2018 à 15h48

Les structures de « Gardens by the Bay », à Singapour. Edgar Su / REUTERS

Tribune. Alors que le taux d'urbanisation explose dans le monde entier, le besoin de profiter de villes plus vertes n'a jamais été plus pressant. L'innovation et la technologie peuvent nous y aider.

Combler le fossé entre vie urbaine et vie rurale est depuis longtemps un sujet de recherche des urbanistes. Au XIXe siècle et au début du XXe, les villes européennes ont connu une croissance sans précédent, pendant que des milliers de gens se déplaçaient des campagnes vers les métropoles.

A mesure que ces villes se sont développées, elles sont devenues surpeuplées et polluées, ce qui a incité une nouvelle génération de penseurs à rechercher des solutions. Un de ces visionnaires fut le Britannique Ebenezer Howard, qui en 1898 a inventé le terme *« cités-jardins »* – qu'il a définies comme des communautés résidentielles construites autour d'un mélange d'espaces ouverts, de parcs, d'usines et de fermes.

Peu après, Londres s'est entourée de banlieues boisées, conçues pour maintenir un équilibre entre des logements de haute qualité et d'abondants espaces verts. Le leitmotiv d'Ebenezer Howard était de mettre les villes dans la nature.

Charles-Edouard Jeanneret, plus connu sous le nom de Le Corbusier, dessinait des villes utopiques qui enveloppaient harmonieusement le monde naturel

Quelques décennies plus tard, de l'autre côté de l'océan Atlantique, Frank Lloyd Wright a inventé la « Broadacre City », un développement suburbain imaginaire qui cherchait un équilibre entre constructions et nature. En Europe, Charles-Edouard Jeanneret, architecte et concepteur connu sous le nom de Le Corbusier, dessinait des villes utopiques qui enveloppaient harmonieusement le monde naturel.

Si chacune de ces idées a été révolutionnaire en son temps, elles ont échoué parce qu'elles s'appuyaient fortement sur l'automobile, et favorisaient un urbanisme tentaculaire. L'urbanisation du monde occidental s'est caractérisée avant tout par des modèles de développement construits contre la nature.

Alors que les urbanistes cherchent des remèdes à ces modèles du XXe siècle, ils ont cherché à renverser l'équation : comment la nature peut-elle être réintégrée dans la cité ? La High Line de New York, une promenade aérienne construite sur d'anciennes voies de chemin de fer, ouverte en juin 2009, a été l'un des premiers projets à capturer cette nouvelle ambition dans l'urbanisme.

Du feu Garden Bridge de Londres au Skygarden de Séoul, de plus en plus de projets sont imaginés pour mieux incorporer la nature dans le tissu urbain. Les Gardens by the Bay de Singapour font partie des efforts les plus ambitieux en ce sens. Dans la portion Supertree Grove du parc, les cellules photovoltaïques collectent l'énergie solaire, tandis que l'eau de pluie est stockée dans les arbres d'acier de la « verrière » pour alimenter les tours verticales du feuillage. De l'air déshumidifié est collecté pour rafraîchir les bâtiments adjacents.

Des murs mobiles recouverts de mousse assainissent l'air pollué et font baisser les températures urbaines

En Allemagne, la start-up Green City Solutions construit des murs mobiles recouverts de mousse pour assainir l'air pollué et pour faire baisser les températures urbaines. Le CityTree de cette entreprise – c'est-à-dire un système de filtration naturelle – est testé en ce moment à Mexico et à Milan.

Par ailleurs, nous assistons à un boom de l'agriculture urbaine, à l'heure où les avancées dans des techniques de culture hydroponiques et aéroponiques facilitent la culture de légumes dans des espaces confinés. S'il est certain que les villes ne remplaceront jamais les zones rurales comme source principale de nutrition mondiale, un pourcentage plus élevé de nourriture peut être cultivée dans les zones urbaines. De nouvelles entreprises comme Freight Farms à Boston et InFarm à Berlin mettent déjà ces technologies au service de l'agriculture urbaine.

Alors que ce type de solutions innovantes se développe, les urbanistes imaginent aussi des solutions plus audacieuses. Avec mes collègues, nous explorons le concept d'écosystèmes et de climats urbains sur mesure. A Milan, nous avons récemment inauguré notre exposition Living Nature, un pavillon de 500 mètres carrés qui peut recréer quatre saisons simultanément sous un même toit.

Le but du projet consistait à susciter le débat autour du design durable, avec des méthodes innovantes pour intégrer la nature dans les villes et les maisons du futur. Il y a plus d'un siècle, le géographe français Elisée Reclus avait astucieusement prévu que l'homme aurait toujours besoin des deux dimensions. A savoir *« accéder aux plaisirs de la ville, avec ses solidarités de pensées et d'intérêts, les possibilités qu'elle offre d'étudier, de pratiquer les arts* (...). *En même temps, l'homme doit jouir de la liberté qui existe dans la nature »*.

Lire : Quand la nature inspire l'architecture

L'idéal de Reclus était visionnaire, voire prématuré. Mais aujourd'hui, grâce à de nouvelles technologies et à une pensée audacieuse, le fossé entre l'urbain et le rural dans l'urbanisme est lentement en train de se combler.

Carlo Ratti est directeur du laboratoire Senseable City au Massachusetts Institute of Technology (MIT). Il copréside le Global Future Council on Cities and Urbanization du Forum économique mondial.

Ecologik n°58, juin-août 2015

Texte : Anaïs Leger Smith

Les cités-jardins : un modèle pour les écoquartiers ?

L'IMAGINAIRE UTOPIQUE ATTACHÉ AUX CITÉS-JARDINS ET L'ENGOUEMENT ENGENDRÉ AUPRÈS DE GÉNÉRATIONS D'URBANISTES INTERPELLENT AUJOURD'HUI QUANT À L'HÉRITAGE TRANSMIS AUX NOUVEAUX MODÈLES DE LA VILLE VERTE. COMMENT L'ÉCOLOGIE EST-ELLE MOBILISÉE À LA FOIS DANS LA CITÉ-JARDIN DE L'ÉPOQUE ET DANS L'ÉCOQUARTIER D'AUJOURD'HUI ?

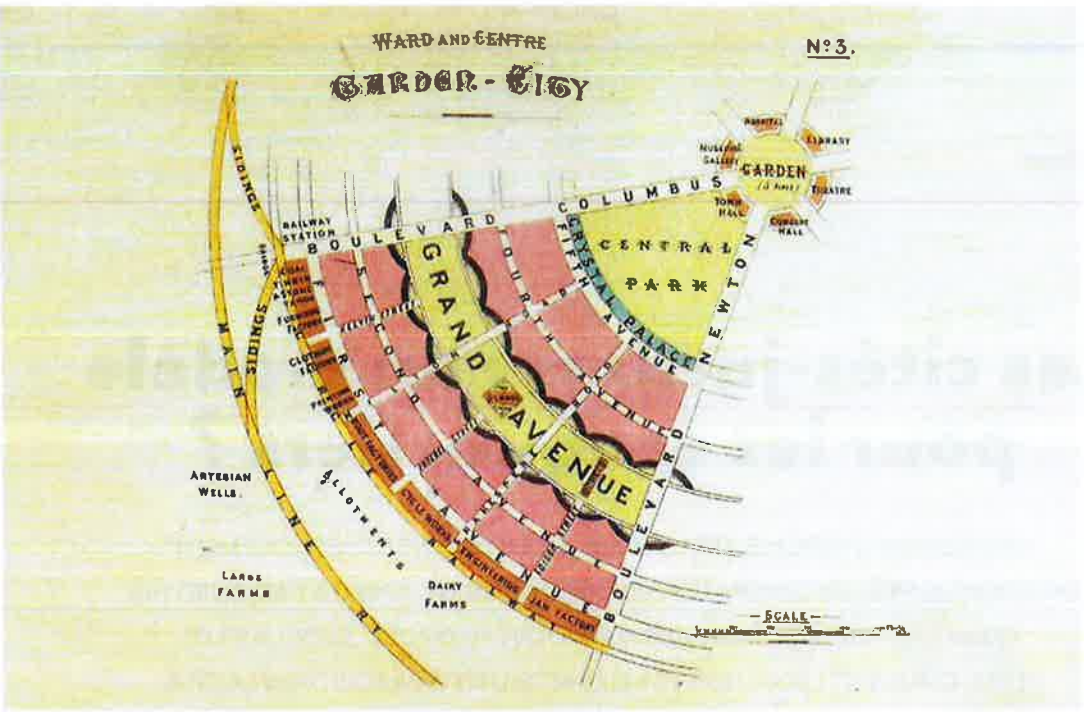

Le modèle de *Garden city* d'Ebenezer Howard était de trouver les moyens urbains de générer un nouvel ordre social, économique et environnemental fondé sur la coopération des habitants, une valorisation de l'espace public, et un retour à des pratiques rurales via l'usage de la terre.

Les deux modèles urbains ont émergé dans des contextes différents. Pourtant, de l'urbanisme social à l'urbanisme écologique, les principes des cités-jardins sont aujourd'hui invoqués dans les écoquartiers. Les principes de la cité-jardin émergent en réponse au phénomène d'industrialisation et aux problèmes d'insalubrité dans les quartiers ouvriers en Angleterre de la fin du XIXe siècle. Leur concepteur, Ebenezer Howard (1850-1928), est un visionnaire. Son modèle urbain social ambitionne un équilibre harmonieux entre ville et campagne. Il propose une constellation de villes nouvelles autonomes, implantées dans la périphérie des grandes villes.

S'appuyant sur le style architectural du cottage anglais, un nouveau mode de vie urbain s'organise autour de diverses fonctions : détente, éducation, administration, agriculture, hôpitaux... Faible densité, jardins privés, avenues plantées et parcs publics arborés permettent une réelle proximité avec la nature. Rappelant la vie communautaire villageoise, la mise en place de coopératives habitantes permet à chaque habitant d'acquérir des parts et d'obtenir un pouvoir de décision. Les premières Garden City Company Limited apparaissent en Angleterre et le modèle connaîtra un succès important à l'international, inspirant en France pendant la première moitié du XXe siècle la mise en place d'un urbanisme expérimental porté par une vague d'interventions publiques en matière de logement social ouvrier. C'est Henri Sellier (1883-1943), premier président de l'Office public d'habitations à bon marché du département de la Seine, qui lancera l'établissement de cités-jardins dans la région parisienne dans le but notamment de bloquer la spéculation foncière.

Une écologie urbaine opérationnelle

Dans les années 1970, une véritable « révolution environnementale » s'amorce dans le domaine de la planification urbaine : la « méthode écologique » préconise d'intégrer les facteurs environnementaux au processus de conception. Avec l'évidence de l'accroissement de la population mondiale, de l'urbanisation des milieux et du réchauffement climatique, les années 2000 vont être le théâtre d'un changement paradigmatique vers le modèle de la ville durable. L'écologie urbaine opérationnelle devient alors la source d'inspiration pour de nombreuses pratiques innovantes de la conception urbaine. De cet éco-urbanisme vont émerger les écoquartiers. Prônant une densification de la ville tout en mettant l'accent sur l'économie de ressources et d'énergie, les écoquartiers émanent d'une volonté gouvernementale qui souhaite, depuis le Grenelle de l'environnement de 2010 et la Conférence de Paris de 2015, mettre en place « des opérations qui, construites en association avec les différentes parties prenantes et les habitants, proposent un cadre de vie de qualité, tout en limitant leur empreinte écologique » (1). Parmi les principes mobilisés : la mise en place de continuités vertes et bleues dans le tissu urbain, l'écosystémique ou la réintroduction de la nature en ville. Sur cette nouvelle commande publique, les maîtres d'œuvre composent avec le « déjà-là » pour révéler la mémoire du lieu et expérimenter l'idée de projet-processus dynamique. Cette approche ancre le projet dans les réalités du site existant.

(1) Plateforme Écoquartiers : www.ecoquartiers.logement.gouv.fr

La cité-jardin de Stains (Seine-Saint-Denis) a été conçue entre 1921 et 1933 par les architectes Eugène Gonnot et Georges Albenque. On retrouve dans son plan une composition circulaire et en étoile avec au centre une large place publique comprenant des équipements rayonnants.

Stains, en Seine-Saint-Denis : la réussite d'un projet social

L'amélioration de la qualité de vie dans les cités-jardins passe avant tout par un projet social : des logements peu denses, de qualité et dans un cadre de vie végétalisé. À Stains, le végétal facilite le lien social et souligne la composition urbaine à travers l'articulation des échelles et la gradation douce de l'espace public vers les habitations privatives.

La Cité-Jardin de Stains a été construite entre 1921 et 1933, sur l'ancien parc du château de Stains, par les architectes Eugène Gonnot et Georges Albenque comme une extension du bourg mais en rupture du tissu urbain existant. Destinée à loger les ouvriers des usines avoisinantes, cette cité proposera 1 640 logements, dont 472 pavillons. Implantée sur un terrain de 28 hectares, on distingue encore dans le maillage urbain quelques arbres d'origine et l'avenue du Parc devenue l'artère principale. La cité-jardin, protégée au titre des Sites et du paysage depuis 1976, est aujourd'hui insérée dans le tissu en développement de la banlieue nord-est parisienne.

Un plan ambitieux

Dans un contexte architectural propre aux bourgs d'Île-de-France de l'époque, la cité-jardin propose un style nouveau d'architecture pittoresque et bénéficie des dernières techniques de construction pour de plus grandes surfaces, un confort et un standard d'hygiène élevé. Des habitats collectifs et des pavillons en constituent la typologie, en locatif, géré par l'Office public d'habitation à bon marché de la Seine, aujourd'hui Seine-Saint-Denis Habitat. À l'époque, un plan ambitieux prévoit de multiples équipements, écoles, commerces, lavoir-bains-douches et maison commune (devenue le centre de loisirs Paul Éluard) qui ne seront pas tous réalisés pour des raisons économiques comme la piscine, par exemple.

Un urbanisme végétal pour la hiérarchisation des espaces

La présence du végétal permet de renforcer la hiérarchie entre les espaces. Le plan présente une implantation en bandes, qui dans une perspective hygiéniste, permet la circulation de l'air et l'exposition au soleil. Le long des avenues plantées commerçantes on trouve les logements collectifs avec leurs cours communes à l'arrière. Les arbres d'alignement soulignent ces avenues et contribuent à créer une ambiance paysagère particulière. Souvent d'« essence noble » (érables, tilleuls, platanes), ces arbres font aussi « couture » entre le tissu urbain environnant et le quartier. Quelques arbres isolés, cèdres ou chênes, permettent de souligner la composition urbaine et ajoutent une dimension pittoresque à l'ensemble.

Des voiries plus étroites se décomposent en petites avenues et rues calmes le long desquelles se distribuent des pavillons individuels. La gradation entre espace public et jardin privatif permet de décliner une grande

variété de type d'espaces extérieurs végétalisés. Le jardin d'ornement, positionné entre le pavillon et la rue, est planté d'essences ornementales. Le jardin, à l'arrière, est souvent planté d'un potager et clôturé de haies de troène persistant. L'évolution historique montre une réappropriation ornementale par des essences comme le mimosa, les fruitiers, le lilas.

Des cœurs d'îlots partagés et des clos pour activer le lien social

Deux typologies sont caractéristiques des cités-jardins : les cœurs d'îlot et les clos. Les cœurs d'îlots sont de grands espaces collectifs végétalisés, accessibles par des venelles piétonnes et réservés aux locataires. Ils ont pour objectif de renforcer le lien social et la mutualisation. À l'origine du tracé, ils avaient des fonctions distinctes : boulodrome, champ de moutons, potager coopératif. Aujourd'hui, trois ont été transformés en square public. Les potagers, à l'époque partagés en bandes attribuées aux locataires, offraient un complément pour vivre. Les cœurs d'îlot, progressivement abandonnés et utilisés comme déchetterie sauvage, ont été requalifiés avec la création de jardins familiaux, d'espaces de jeux et de repos, dans le cadre de la réhabilitation porté par la communauté d'agglomération Plaine Commune à partir de 2008.

Les clos, de petits espaces enherbés piétons plantés d'arbres en fond d'impasse, sont des activateurs de sociabilité et de mixité. Collectifs, lieux intermédiaires entre le public et le privatif, ils permettent aux familles des pavillons attenants de partager dans un environnement protégé. Enfin, à l'échelle du quartier, les gabarits de voirie et d'espace public sont généreux pour le piéton, offrant la possibilité d'un lien social.

Pour aller plus loin

Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France.

7e édition du festival Le Printemps des cités-jardins : de briques et de vert..., dans les cités-jardins d'Île-de-France, du 26 mai au 10 juin 2018 sur la thématique de la Nature (www.tourisme93.com/stains/).

Concours d'architecture et de paysage international 2018 pour une Cité-jardin du XXIe siècle pour Ebbsfleet, au Royaume-Uni (healthygardencity.co.uk/).

L'écoquartier des rives de la Haute-Deûle, à Lille

Dans les écoquartiers, la qualité de vie passe par la mise en œuvre d'une méthode de conception urbaine écologique. Sur les rives de la Haute-Deûle, le paysagiste met ingénieusement en scène l'assainissement de l'eau dans les espaces publics et réintroduit la nature au cœur de ce tissu en renouvellement.

Le premier secteur opérationnel de la ZAC des rives de la Haute-Deûle se situe au bord du canal de la Deûle entre les villes de Lille et de Lomme. Le projet permet la reconquête de 25 hectares d'anciennes filatures pour la création d'un quartier durable de logement incluant un pôle d'excellence économique métropolitain. L'Atelier de paysages Bruel-Delmar s'est appliqué à retrouver la présence de l'eau de l'ancien marais à travers de multiples gabarits d'espaces publics. L'eau de pluie est récoltée puis écoulée dans des canaux à ciel ouvert inspirés de l'ancien parcellaire nord-sud des fossés d'assainissement d'origine vers un jardin d'eau. Tout le long du parcours, l'eau donne lieu à des espaces publics accessibles qui forment un réseau de parcs, squares et jardins. Le jardin d'eau, réceptacle final d'agrément, offre des plateformes pédagogiques d'observation, rehaussées de mobiliers urbains et de passerelles.

Cet écosystème aquatique à l'échelle du quartier s'appuie sur une trame hydraulique de canaux insérés au centre des axes viaires, de noues paysagères et de bassins dont les fonctions sont de ralentir l'écoulement des eaux de pluie pour pouvoir les assainir sur place et générer une esthétique du traitement de l'eau dans l'espace urbain. Un maillage de déplacements piétons est-ouest permet de relier le quartier aux territoires. Cette insertion de la nature en cœur de ville active les continuités écologiques, favorise la biodiversité et fait urbanité.

L'eau, un thème fédérateur

Le traitement qualitatif des eaux de ruissellement urbain donne à voir un véritable « organe de dépollution des eaux pluviales » par sédimentation et rétention d'une partie des matières en suspension (décantation et flottaison). Afin de réduire les pollutions organiques, le Jardin d'eau s'appuie sur la capacité d'épuration de l'eau et d'assimilation des végétaux hélophytes (de milieu semi-aquatique) grâce à un temps de séjour prolongé de l'eau, avant de la rejeter en partie dans le canal.

Ce système nécessite un entretien fréquent par curage et grâce à des ouvrages de prétraitement pour intercepter les apports de polluants flottants ou liquides non miscibles, contrôler les rythmes de développement des espèces végétales, mais aussi collecter les déchets. Anne-Sylvie Bruel, paysagiste de l'Atelier de paysages Bruel Delmar témoigne : « l'eau est le thème fédérateur de l'image du quartier et de son fonctionnement, et l'écologie le moteur du projet

À gauche : le Jardin d'eau est un espace public et réceptacle des eaux de ruissellement pour leur traitement par sédimentation.

Ci-contre : gradation d'ambiances et articulation public-privé grâce à une noue paysagère et une porosité piétonne et visuelle en cœur de quartier.

urbain. Au lieu de considérer l'eau pluviale comme un déchet, le projet la considère comme une ressource. La question de l'eau est révélatrice de la géographie, de la climatologie et de la météorologie. Elle est primordiale ».

Insertion de la nature au plus près des habitants

De grands espaces plus formels et piétons ouvrent des articulations au sein de la ZAC et renforcent la mixité sociale entre les habitants. Les matériaux utilisés rappellent le passé industriel du site, comme les dalles béton préfabriquées, les pavés de basalte fondu, les gabions de calcaire noir et les mobiliers urbains en acier Corten. Les essences végétales choisies évoquent la présence de l'eau, comme les frênes ou les saules, par exemple.

Les îlots de logements font la liaison entre les anciens quartiers d'habitat ouvrier et le cœur de la ZAC organisé autour du canal. Une grande diversité de formes architecturales est développée (collectif, intermédiaire, individuel groupé), sans que les hauteurs ne dépassent le R+3. Sur certaines voiries, une gradation d'ambiances s'opère depuis la rue, à travers le passage de passerelles piétonnes au-dessus d'une noue et menant à une bande végétalisée marquant l'espace privatif. Des espaces privés collectifs en cœur d'îlot sont agrémentés de vergers. Un accès privé au sol est permis pour certains logements, remplacé par une terrasse dans d'autres cas. Des nombreuses perméabilités piétonnes et des voiries partagées piétons-cyclistes créent un réseau de circulations douces à travers venelles, allées, jardins et cœurs d'îlot et animent le quartier. Tout ceci est souligné de percées visuelles transversales qui entretiennent une porosité. Enfin, la programmation urbaine est essentielle et s'articule autour de la création d'un pôle d'excellence en cœur de ZAC, enjeu du développement local.

Indéniablement, le paysage est au cœur des démarches de l'urbanisme social des cités-jardins et de l'urbanisme écologique des écoquartiers. Mobilisé à travers le végétal pour générer le lien social dans le premier cas, il est affiché comme contribuant aux continuités écologiques, à la qualité de vie et à la biodiversité dans le second cas. L'écoquartier, moins communautaire, mise aujourd'hui sur un modèle de cité-jardin revisité, adapté à la nécessité de la densité urbaine en frange de ville et introduisant les dimensions du renouvellement urbain.

Pour aller plus loin

Plateforme Écoquartiers, www.ecoquartiers.logement.gouv.fr

Atelier de Paysages Bruel Delmar, www.brueldelmar.fr

La Ville satellite, des cités-jardins aux écoquartiers, par G. Baty-Tornikian, éd. Canopé CNDP, 2013.

To-morrow: A Peaceful Path to Real Reform, par E. Howard,, éd. London: Swan Sonnenschein & Co., Ltd., 1898.

Label ÉcoQuartier : une nouvelle étape pour l'avenir durable de nos Territoires, rapport coordonné par Alain Jund, ministère du Logement et de l'Habitat durable 2016.

Les Cités-jardins de la banlieue du nord-est parisien, par B. Pouvreau, M. Couronné, M.-F. Laborde et G. Gaudry, , éd. Le Moniteur, 2007.

THE CONVERSATION
L'expertise universitaire, l'exigence journalistique

Vue du projet de village autosuffisant pour la ville d'Almere (Pays-Bas). Effekt

Des villes et des jardins

15 mars 2018, 21:09 CET

Auteur

Geetha Ganapathy-Doré
Maîtresse de conférences HDR en anglais, Université Paris 13 – USPC

Quelle que soit sa culture, l'être humain associe la beauté et la quiétude qui se dégagent d'un jardin au bonheur paradisiaque. Le mot paradis lui-même est dérivé du persan *pairi-daeza* qui signifie « jardin ».

Considérés comme l'une des sept merveilles de l'ancien monde, les jardins suspendus de Babylone (actuel Irak) ne sont peut-être que des jardins rêvés... ou des jardins bien réels, mais situés dans autre ville antique, à Nineve. Les jardins du Taj Mahal en Inde relèvent d'une tentative de créer le paradis sur Terre dans la plus pure tradition persane. Ceux du Partal et du Généralife dans l'Alhambra à Grenade (Espagne) s'inscrivent dans cette même quête paradisiaque.

En Chine, le jardin est vu comme un reflet du cosmos et relève de l'art sacré. Les villes de Shuzhou et Hangzhou sont ainsi considérées comme de véritables paradis terrestres grâce à leurs espaces végétalisés. Au Japon, le jardin clos idéalise la nature en la miniaturisant. La majestueuse beauté des jardins « à la française » se distingue du charme improvisé du jardin « à l'anglaise », tandis que le jardin italien est tout entier au service de l'architecture de la Renaissance.

À Hangzhou en Chine. xiquinhosilva/Flickr, CC BY

Dans les cités-jardins

Si les liens entre villes et jardins ont toujours existé, temoignant de la volonté humaine de concilier la nature et la culture, le concept de « ville-jardin » renvoie à celui de « cité-jardin ». Il fut théorisé en 1898 par l'urbaniste britannique **Ebenezer Howard** dans son livre *To-morrow : a Peaceful Path to Real Reform*.

Ayant constaté la surpopulation des villes, la misère, le chômage et les graves problèmes d'hygiène qui y sévissaient, Howard avait imaginé des cités-jardins autosuffisantes. Elles devaient selon lui pouvoir accueillir logements, industries et espaces consacrés l'agriculture et offrir des activités de loisir et de bien-être.

Howard souhaitait ainsi combiner les bénéfices de la vie urbaine avec les avantages d'un quotidien campagnard. Dans les faits, le concept de cité-jardin a servi le déploiement du capitalisme en prévoyant un lieu décent pour loger la classe ouvrière.

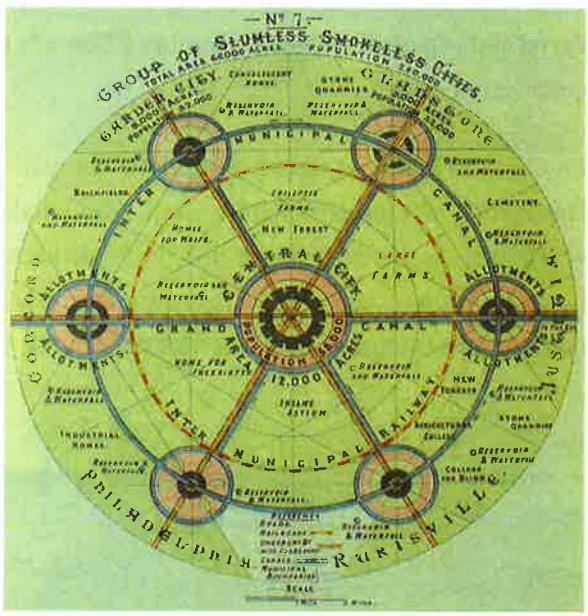

Schéma illustrant le concept de cité-jardin selon Ebenezer Howard. Wikipedia

Compatriote d'Howard, l'urbaniste **Raymond Unwin** a mis en œuvre ce concept dans des villes comme Letchworth et Welwyn, ou dans la banlieue londonienne à Hampstead. Son association des cités-jardins continue aujourd'hui à disséminer ses idées à travers le monde.

En 2014, renouant avec cette tradition, le gouvernement britannique a annoncé la construction de trois villes-jardins contemporaines, notamment à Ebbsfleet (Kent) et à Bicester (Oxfordshire). En 2017, le premier gouvernement de Teresa May proposa de construire trois villes-jardins supplémentaires ainsi que quatorze villages-jardins pour répondre à la crise de logement.

Jardins ouvriers à la française

C'est au journaliste et juriste Georges Benoît-Lévy que l'on doit l'introduction du modèle urbain de cité-jardin en France avec la publication, en 1904, de son ouvrage *La Cité jardin* à la suite d'un séjour en Angleterre.

La première cité-jardin construite sur le territoire français fut la Cité Bruno à Dourges. Entre la Première et la Seconde Guerre mondiales, une quinzaine de cités-jardins furent bâties autour de Paris. Ces logements sociaux sertis dans des espaces paysagés dotés des équipements collectifs ont malheureusement fini par devenir des cités-dortoirs.

Parallèlement, se sont développés en France, et notamment dans la banlieue parisienne, les jardins ouvriers. L'association La Ligue du coin de terre et du foyer, fondée par l'abbé Lemire, propose ainsi dès 1903 d'utiliser des terrains désaffectés de la zone militaire entourant Paris au profit des familles ouvrières.

Ces jardins ouvriers visaient, entre autres, à éloigner les ouvriers venus du monde agricole des périls de l'alcoolisme. Ils leur permettaient de garder le lien avec leur mode de vie rural et leur ancrage aux saisons, en plus de leur donner les moyens de cultiver des légumes. Après la Seconde Guerre mondiale, les jardins ouvriers changent de nom et deviennent « jardins familiaux ». Cette culture de partage perdure encore aujourd'hui.

Jardins familiaux à Romainville, en région parisienne en 2014. David Fleg/Flickr, CC BY

La ville dans le jardin

Aujourd'hui, l'un des exemples réussis de ville-jardin se situe dans la ville d'Almere, près d'Amsterdam aux Pays-Bas. Construite en 1976 sur un terrain reconverti, Almère s'affiche comme une ville multicentrée, conformément au concept d'Howard ; elle se veut aujourd'hui un modèle de développement durable avec son projet de village autosuffisant imaginé par des architectes danois pour son quartier d'Oosterwold.

Helsinge Garden City, au Danemark, constitue un autre projet prometteur. Conçu comme un regroupement de 25 villages, Helsinge anticipe le changement de la nature même du travail en alliant diversité sociale, qualité de l'air et développement de la permaculture pour rendre le logement abordable et la vie agréable aux familles.

En Allemagne, les architectes berlinois Agnieszka Preibisz et Peter Sandhaus ont conçu **Green8, une cité-jardin verticale** pour donner un nouveau visage à l'Alexanderplatz à Berlin. Au-delà de la prouesse architecturale, ils mettent en avant l'importance du mode de financement collaboratif pour ce projet.

Le projet Green8 pour Berlin. DR

Si la philosophie qui sous-tend les villes-jardins rejoint celle du développement durable, le modèle d'organisation de ces lieux varie : communauté autogérée, participation de la municipalité et/ou du gouvernement national.

Ces modèles d'organisations urbaines suscitent parfois le rejet : en Angleterre, des communautés locales se sont opposées à l'installation de certaines villes-jardins, qui selon elles dénaturent la ruralité et avantagent les promoteurs immobiliers.

Villes végétalisées, villes intelligentes

Après avoir lancé son programme vert en 1963, la ville de Singapour a multiplié le nombre d'arbres présents en ville et conduit de réels efforts pour préserver la biodiversité. À travers six objectifs bien ciblés – tels que l'optimisation de l'espace urbain pour plus de verdure, l'amélioration de son industrie horticulturale ou encore l'incitation à la création d'un Singapour plus vert par la population –, la ville a évolué d'une ville-jardin vers une ville dans le jardin.

Aujourd'hui, l'ambition des villes-jardins de réduire l'empreinte carbone rencontre celle des villes intelligentes qui mettent à profit les nouvelles technologies pour parvenir aux mêmes fins : offrir aux citadins des espaces de bien-vivre, de rencontres, de collaboration.

développement durable urbanisme villes végétalisation jardins

Vous avez apprécié cet article ? Pour soutenir la publication d'autres articles de qualité, faites un don, fiscalement déductible.

Faites un don